

Bilan de la concertation

Concertation « Cœur de Ville »

Février 2025

Sommaire

1. Présentation du projet et du cadre de la concertation	p.3
A. Le projet	p. 4
B. Le périmètre de la concertation	p. 7
C. Le cadre de la concertation	p. 12
2. Déroulement et modalités de la concertation	p. 13
A. Les modalités de la concertation	p. 14
B. Les objectifs de la concertation	p. 20
C. Les chiffres clés de la concertation	p. 21
3. Synthèse thématique des contributions	p. 22
A. Introduction et synthèse	p. 23
B. Mobilités	p. 27
C. Espaces publics, équipements et animations	p. 47
D. Activités commerciales et économiques	p. 59
E. Formes urbaines, patrimoine et urbanisme	p. 71
F. Végétalisation et espaces verts	p. 81
G. Travaux, communication et dialogue	p. 87
Annexe : Les réponses au questionnaire	p. 93

1. Présentation du projet et du cadre de la concertation

- A. Le projet
- B. Le périmètre de la concertation
- C. Le cadre de la concertation

Présentation du projet Cœur de Ville

L'arrivée d'une nouvelle gare du Grand Paris Express (GPE) en centre-ville apportera d'importants changements dans la physionomie urbaine, et de nouvelles perspectives. C'est une opportunité exceptionnelle pour repenser le centre-ville de demain. C'est à ce moment charnière pour l'avenir de Bois-Colombes que les élus ont décidé de lancer **une grande démarche de concertation**, pour recueillir la **vision des Bois-Colombiens**, leurs envies et leurs besoins, pour créer **une véritable dynamique de Cœur de Ville**.

Aujourd'hui, le Cœur de Ville est constitué de **deux secteurs principaux (Marché/Gare et Hôtel de ville)**, mal reliés entre eux, et de **deux polarités complémentaires (Franklin Roosevelt et Jaurès)**. Elle compte **deux coupures ferroviaires importantes** en raison des voies ferrées SNCF, ainsi qu'une coupure atténuée par la passerelle Saint-Germain.

Concernant la **construction du métro**, porté par la Société des Grands Projets (SGP), des **travaux préparatoires auront lieu en 2025/2026**, avant le **chantier en 2026/2027**, pour une **date de mise en service annoncée en 2031**. La gare du métro sera construite sur **la place de la Résistance** et un ouvrage annexe d'évacuation sera construit à l'angle des rues Vaudreuil et Cloarec. Ainsi, durant les travaux, le marché du centre devra être déplacé.

Plusieurs constats ont été dressés avant la concertation comme point de départ des débats:

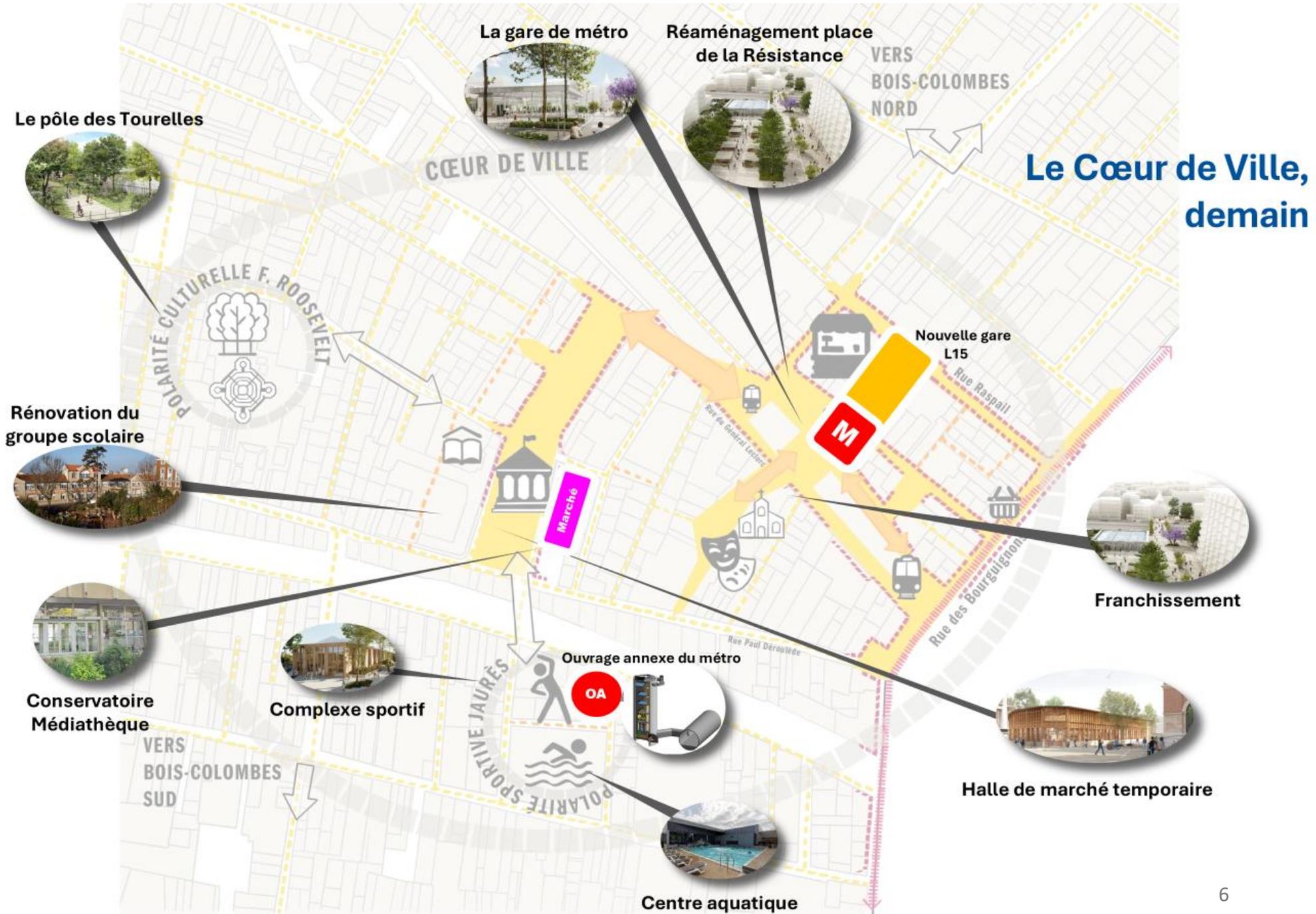
- Une image marquée par **des périodes de construction et des architectures très disparates**, qui se traduisent par des **volumes construits et des hauteurs parfois très contrastées**. Le paysage de la commune est encore **marqué par la mise en tranchée des voies ferrées** et la présence fréquente de **grands pignons aveugles**.
- La **place de la République** est un **lieu majeur** de la vie communale.
- La **place de la Résistance**, de taille équivalente, **n'apporte pas d'animation** au secteur du marché.
- Certains espaces publics n'ont pas été réaménagés et méritent **une mise en valeur**.
- **La voiture** tient une place sur l'espace public qui peut être **débattue**.

Présentation du projet Cœur de Ville

- **L'Hôtel de ville est un véritable point de repère**, visible depuis l'ensemble de la ville. Il impose **une identité forte** au secteur en contraste avec le **paysage intimiste des voies pavillonnaires**.
- **Les voies ferrées sont très présentes** dans le paysage du centre-ville. Elles **coupent certaines perspectives** comme entre l'église et le marché. Elles **offrent toutefois des perspectives ouvertes** dans le paysage de Bois-Colombes, souvent plus refermé.
- Peu à peu, les réaménagements de rues offrent **davantage de place pour les piétons et pour les cyclistes**. Cela permet de **relier plus confortablement** les différents secteurs. Cela permet de simplifier le quotidien et contribue à la « **ville des courtes distances** ».

Ainsi, l'objectif du projet Cœur de Ville soumis à la concertation est d'apporter **une vision d'ensemble et une cohérence** à l'ensemble des projets qui touchent le secteur aujourd'hui et dans la décennie à venir. Le projet porte une **vision du centre-ville à l'horizon 2030**, avec l'idée d'un Cœur de Ville **plus fluide et inclusif, plus animé et convivial, plus vert et respectueux de l'environnement**, tout en restant fidèle à **l'image de Bois-Colombes et à la qualité de son cadre de vie**.

Le **plan guide**, présenté page suivante, **illustre graphiquement une vision à moyen et long terme de la stratégie de développement** et permet de **garantir la cohérence** des actions engagées. Il a été traduit en **Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. L'OAP encadre les principes fonctionnels et paysagers du plan guide sur les formes urbaines, les continuités et cheminements, les mises en valeur écologiques et architecturales, les destinations à respecter, etc. Elle devra être garante de la préservation et de la mise en valeur de la qualité urbaine de Bois-Colombes. Le PLUi a été soumis à enquête publique du 22 novembre 2024 au 11 janvier 2025, Le projet de PLUi est consultable sur le site de Boucle Nord de Seine : <https://www.bouclenorddeseine.fr/2023/06/16/plui/>



Le périmètre de la concertation :

Le diagnostic du quartier et des projets en cours

Le secteur du marché et de la gare



Plusieurs éléments caractérisent le secteur du marché aujourd'hui :

- **La rue des Bourguignons** : C'est un **axe commerçant** de premier ordre. Elle a été **réaménagée** entre 2016 et 2018 pour une image **plus dynamique, plus confortable et plus verte**. Elle reste toutefois **mal reliée** au secteur du marché, par les rues Mertens et Raspail.
- **Le marché du centre et la place de la Résistance** : La **qualité du marché** est reconnue et très appréciée. De son côté, la **place de la Résistance est principalement dévolue au stationnement** et n'apporte pas d'animation complémentaire au marché. La **convivialité** de l'ensemble peut être améliorée.
- **Le secteur de la rue du Général-Leclerc, de l'église et de la salle Jean-Renoir** : La **voie ferrée coupe le dynamisme commercial** entre le secteur du marché et la rue du Général-Leclerc, ainsi que le **cheminement piéton** depuis la place de la Résistance et le square des Aubépines qui conduit à la salle Jean-Renoir.

Plusieurs projets sont en cours dans ce secteur pour répondre à ces constats :

- **Créer un secteur piétonnier entre les gares, le marché et la rue des Bourguignons**, prolongé par un franchissement vers la rue du Général-Leclerc et le parvis de l'église. Cela permet de répondre à l'augmentation des flux piétons, mais également cyclistes, à prévoir avec l'arrivée du métro.
- **Créer une place conviviale à l'emplacement de la place de la Résistance**. Développer le **marché extérieur** et **réaménager la halle** du marché en prévision du retour du marché à l'issue des travaux du métro.



Le périmètre de la concertation :

Le diagnostic du quartier et des projets en cours

Le secteur Hôtel de ville

Plusieurs éléments caractérisent le secteur Hôtel de ville aujourd'hui :

- **La place de la République** : C'est un lieu majeur et le secteur est **très fréquenté** avec le groupe scolaire Paul-Bert, le square Tricon et le centre Charlemagne, mais le secteur **manque d'animation commerciale** et il est **mal relié** au secteur du marché.
- **Le groupe scolaire Paul-Bert** : C'est le plus ancien de la ville et il nécessite une rénovation profonde.
- **Plusieurs services communaux sont actuellement dispersés** et l'ancien bâtiment administratif doit être démoli.
- **Le Centre Charlemagne** : Il n'a pas été conçu pour accueillir une médiathèque et un conservatoire. Les besoins de ce type d'équipements évoluent et sont devenus très spécifiques.

Plusieurs projets sont en cours dans ce secteur pour répondre à ces constats :

- Durant le chantier du métro, **une halle de marché temporaire** sera construite rue Félix-Braquet. Le marché extérieur se tiendra rue Félix-Braquet. L'architecte a été désigné pour **un chantier en 2025/2026**. La conception de la halle temporaire intègre un principe de **bâtiment reconvertible**.
- **Piétonniser la rue Félix-Braquet**, pour une promenade depuis le centre aquatique jusqu'à la rue du Général-Leclerc
- Réalisation d'un **chantier en plusieurs phases** : **le groupe scolaire puis le centre administratif**. Le projet de rénovation du groupe scolaire Paul-Bert prévoit la réorganisation de l'îlot : les façades historiques sont conservées, le bâtiment est restructuré et agrandi, un centre administratif est créé proche de l'Hôtel de ville, une venelle piétonne dessert l'intérieur de l'îlot, une opération de logements complétera la réorganisation de l'îlot du côté de la rue Charles-Duflos.
- **Construire un nouveau conservatoire** (l'espace Duflos pourrait être converti à cet effet) et **une nouvelle médiathèque** (la halle du marché temporaire pourrait être étudiée).

Le périmètre de la concertation :

Le diagnostic du quartier et des projets en cours

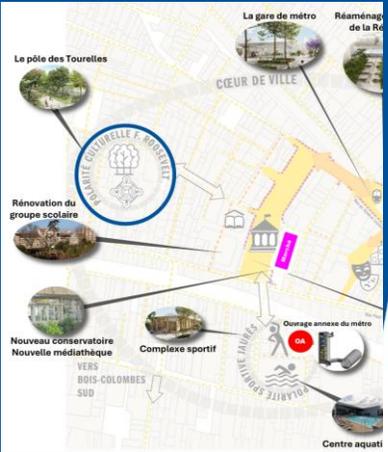
Le pôle Franklin D. Roosevelt (ou Tourelles)

Plusieurs éléments caractérisent cette polarité aujourd'hui :

- Il s'agit d'un **pôle à dominante culturelle**, qui se constitue peu à peu au sein du parc des Tourelles. **Le château des Tourelles a été entièrement rénové** et transformé en **centre d'arts** depuis 2022.
- **L'espace Duflos accueille actuellement des activités d'enseignement culturel** (danse, théâtre, arts plastiques, etc.). Il fonctionne séparément du parc et du château des Tourelles.

Plusieurs projets sont en cours dans ce secteur pour répondre à ces constats :

- **Un projet de rénovation du parc des Tourelles est en cours** : Les travaux du parc des Tourelles prévus en 2025 et 2026. Ils comprennent la réfection partielle des rues Paul-Déroulède et Duflos (accès piétons et cyclables, entrée PMR, etc.).
- **Rechercher une synergie culturelle** entre l'Espace Duflos, le château et le parc des Tourelles.
- **Créer un passage entre le centre et le parc.**
- **Installer le conservatoire de musique** et créer un « Espace d'enseignements culturels ».



Le périmètre de la concertation : Le diagnostic du quartier et des projets en cours

Le pôle Jaurès

La **vocation « sportive »** de cette polarité se renforce avec le **centre aquatique** qui dispose depuis peu d'un bassin nordique, et le futur **complexe sportif « Charles-Coste »** qui ouvrira ses portes en 2026. Le pôle est **bien relié** au centre-ville grâce à la passerelle Saint-Germain.

A noter qu'à partir de 2027, un **ouvrage annexe de sécurité du Métro** sera construit à l'angle des rues Cloarec et Vaudreuil. Il s'agira d'un ouvrage enterré **sans émergence**, libre en surface.

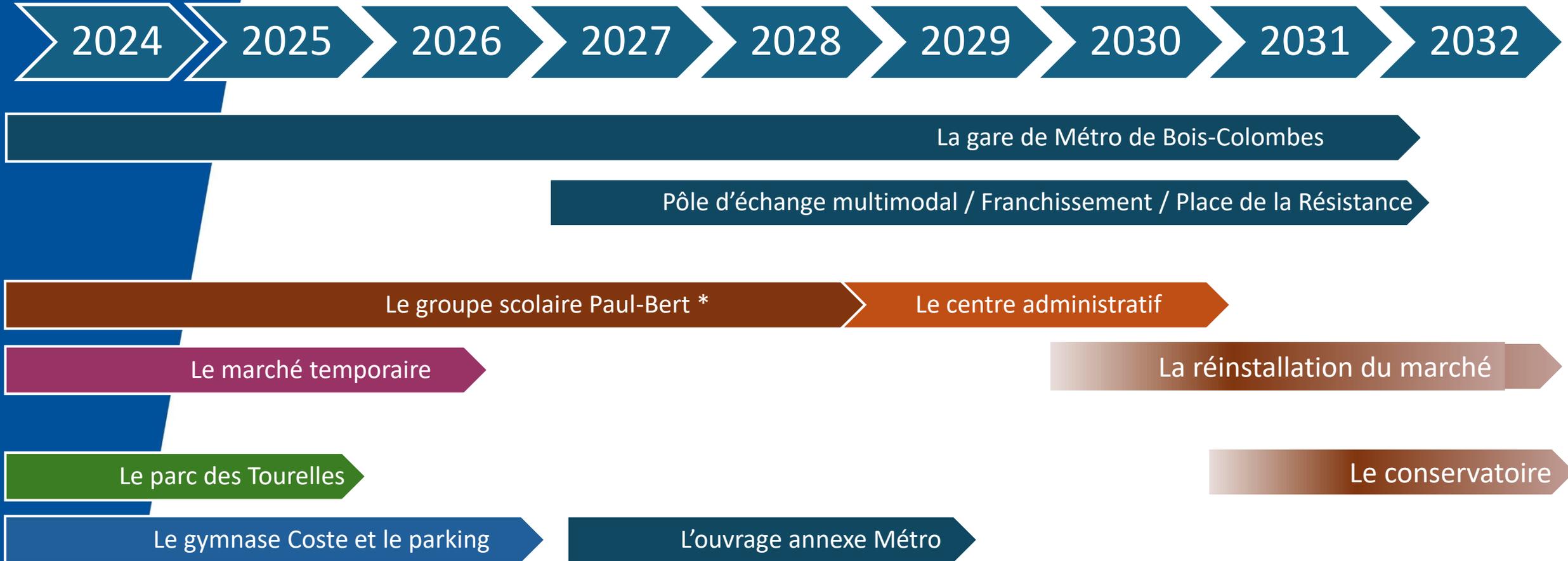
Plusieurs projets sont en cours dans ce secteur :

- **Le futur complexe sportif « Charles-Coste ».**
- **Déploiement d'un parking public** de 230 places en sous-sol.
- **Amorcer la « promenade » vers la passerelle** par un aménagement « apaisé » de la villa du Bois.
- **Aménager la surface de l'ouvrage annexe** (fonctions sportives, paysagères, etc.).
- **Aménager l'avenue du Vaudreuil et le terrain de l'actuel gymnase** après sa démolition.

Le périmètre de la concertation :

Le diagnostic du quartier et des projets en cours

Le calendrier des projets



Le cadre de la concertation

Afin de garantir l'adéquation des actions en réponse à ces enjeux et les objectifs au regard des besoins, la Ville de Bois-Colombes a souhaité engager un **processus de concertation**, lequel répond aux **obligations légales d'association du public** dans le cadre des articles L.103-2 à L.103-6 du Code de l'urbanisme. Cette décision a été entérinée lors **d'un vote à l'unanimité de la délibération 2024/S05/007** « "Cœur de Ville" de Bois-Colombes - Objectifs poursuivis et modalités de concertation » en Conseil municipal le 1er octobre 2024. Elle porte sur le périmètre géographique du plan guide, et concerne les projets et les compétences propres de la Ville de Bois-Colombes. Plusieurs actions ont été mises en place pour répondre à ces enjeux :

- **Développement d'une page dédiée à la concertation** sur le site internet de la Ville.
- **La publication d'un questionnaire** en ligne, avec la possibilité de répondre au format papier à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier
- **L'organisation de quatre réunions publiques**, dont deux au format atelier. Communication autour des événements et des modalités de concertation via le site internet, les réseaux sociaux, le magazine municipal et des listes d'emailing.
- **La possibilité pour les publics de faire part de leurs remarques et questionnements** par courrier ou courriel à une adresse spécifique, sur les registres de la ville.

A noter que cette démarche est totalement indépendante du processus d'association et d'information relatif au projet du métro, même si elle y est étroitement liée, mené par la Société des Grands Projets.

Toutes les personnes concernées, notamment les habitants et usagers du centre-ville, étaient invitées à s'exprimer. **Toutes les contributions** ont été analysées et prises en compte dans le présent bilan final de la concertation, la Ville de Bois-Colombes s'engage à partager ses enseignements.

Pour travailler sur ce projet, la Ville a été assistée par le cabinet Res publica, spécialisé dans la concertation.¹²

2. Déroulement et modalités de la concertation

- A. Les modalités de la concertation
- B. Les objectifs de la concertation
- C. Les chiffres clés de la concertation

Les modalités de la concertation



**Une réunion publique
de lancement**

Lundi 14 octobre 2024



**Deux ateliers
thématiques**

Jeudi 14 novembre 2024

Espaces publics et déplacements

Lundi 18 novembre 2024

**Développement économique, activités
commerciales et formes urbaines**



**Une réunion publique
de restitution**

Mercredi 12 février 2025



Un questionnaire du 25 septembre au 25 novembre 2024

En ligne sur le site de la ville de Bois-Colombes

En version papier à déposer à l'hôtel de ville ou dans l'une des
deux mairies de quartier



Les modalités de la concertation

La réunion publique de lancement

Lundi 14 octobre 2024, **plus de 70 Bois-Colombiens**, et près de 20 élus et responsables de services de la commune, se sont réunis pour échanger autour du projet Cœur de ville, porté par la municipalité. La réunion publique a été introduite par **le discours du Maire**, Yves REVILLON, suivi d'une **présentation de la concertation et du projet**. Ensuite, un travail a été mené par les participants répartis en groupes. Ils devaient **répondre collectivement** aux questions suivantes à partir du support de contribution :

- Selon-vous, quels sont les éléments qui font centre-ville ?
- Indiquez si vous retrouvez ou non ces éléments dans le projet Cœur de ville qui vous a été présenté.
- Précisez pour les secteurs Mairie / Jaurès / Clémenceau et Gare les points positifs que vous retrouvez, ainsi que les points de vigilance et ou / les manques que vous identifiez.
- Notez vos questions sur le projet.

Au total, 10 groupes ont travaillé sur leur vision du Cœur de ville de demain, et ont pu la présenter en plénière, au moment de la **restitution**. Enfin, les participants ont posé leurs **questions sur le projet** aux élus et aux services de la Ville.

Le support de présentation et le compte-rendu de la réunion publique sont disponibles sur le site internet de la Ville.



Les modalités de la concertation

L'atelier sur les espaces publics et les déplacements

Jeudi 14 novembre 2024, **plus de 50 Bois-Colombiens**, et près de 20 élus et responsables de services de la commune, se sont réunis pour le premier atelier thématique. Les ateliers ont vocation à faire des **focus sur les différents secteurs** du projet. L'atelier a été introduit par le **discours du Maire**, Yves REVILLON, suivi d'une **présentation de la concertation et du projet**, centré sur les espaces publics actuels et les changements à venir. Ensuite, un travail a été mené par les participants répartis en groupes. Ils devaient **répondre collectivement** aux consignes suivantes à partir du plan guide :

- Collez les images de références et / ou les pictogrammes qui représentent votre vision du cœur de ville pour les ambiances et la végétalisation, pour les secteurs dédiés aux piétons et mobilités douces ; et pour les secteurs où les circulations motorisées sont à préserver.
- Explicitez vos choix d'images de références.
- Notez vos questions sur le projet.

Au total, 8 groupes ont réfléchi à leur vision des espaces publics et des déplacements du Cœur de ville de demain, et ont pu la présenter en plénière, au moment de la **restitution**. Enfin, les participants ont posé leurs **questions sur le projet** aux élus et aux services de la Ville.

Le support de présentation et le compte-rendu de l'atelier sont disponibles sur le site internet de la Ville.



Les modalités de la concertation

L'atelier sur le développement économique et les formes urbaines

Lundi 18 novembre 2024, **plus de 30 Bois-Colombiens**, et près de 15 élus et responsables de services de la commune, se sont réunis pour le second atelier thématique. L'atelier a été introduit par le **discours du Maire**, Yves REVILLON, suivi d'une **présentation de la concertation et du projet**, notamment ses enjeux en matière d'attractivité et de formes urbaines. Ensuite, un travail a été mené par les participants répartis en groupes. Ils devaient **répondre collectivement** aux consignes suivantes à partir du plan guide et du support de contribution :

- Identifiez les destinations du bâti souhaitées par secteur, et collez les images de référence pour les formes urbaines souhaitées.
- Indiquez les numéros des images de références qui représentent votre vision des formes urbaines du Cœur de ville par secteur, ainsi que celles que vous jugez non-souhaitables, en justifiant vos choix.
- Notez vos questions sur le projet.

Au total, 5 groupes ont travaillé sur leur vision de l'attractivité et des formes urbaines du Cœur de ville de demain avant de la présenter en plénière, au moment de **la restitution**. Enfin, les participants ont posé leurs **questions sur le projet** aux élus et aux services de la Ville.

Le support de présentation et le compte-rendu de l'atelier sont disponibles sur le site internet de la Ville.



Les modalités de la concertation

Le questionnaire

En parallèle des actions de concertation menées en présentiel, les personnes souhaitant participer à la concertation pouvaient répondre à **un questionnaire en ligne** sur le site de la Ville. Ce questionnaire était également disponible au **format papier** à l'hôtel de ville et dans les deux mairies de quartier.

Le questionnaire avait pour objectif de **recueillir les observations et les attentes des répondants** sur l'évolution prochaine du « Cœur de Ville », qui englobe le centre-ville et la gare, ainsi que les principaux bâtiments publics (mairie, écoles, etc.) et pôles culturels et sportifs qui se situent à proximité. Les répondants étaient interrogés sur **leur perception du « cœur de ville » aujourd'hui, leurs attentes pour l'avenir, et sur leurs suggestions pour le bon déroulement des travaux**. Plusieurs questions portaient sur **le profil des répondants** afin d'appréhender la diversité des personnes ayant pris part à l'enquête.

Le questionnaire fut **ouvert trois mois**, du 25 septembre au 25 novembre 2024. **882 personnes ont répondu au questionnaire**, 863 en ligne, et 19 via le questionnaire papier.

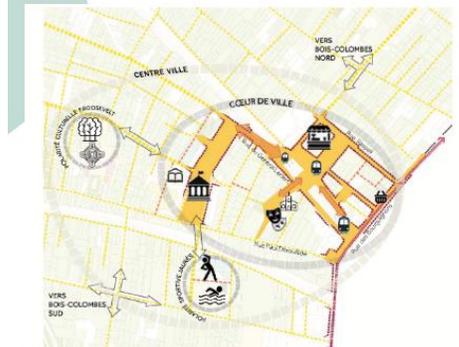
Parmi les répondants, 814 indiquent habiter Bois-Colombes. En prenant en compte uniquement les habitants de Bois-Colombes de plus de 15 ans, **plus de 3 % des Bois-Colombiens ont pris part à cette enquête** par questionnaire.



Comme elle s'y était engagée, la Municipalité a souhaité associer les Bois-Colombiens à une grande consultation sur le devenir du « Cœur de Ville ». Elle vous a invité à prendre la parole lors de réunions et d'ateliers participatifs, mais également grâce à ce questionnaire !

Nous avons pu recueillir vos observations et attentes sur l'évolution prochaine du « Cœur de Ville » qui englobe le centre-ville et la gare ainsi que les principaux bâtiments publics (mairie, écoles, etc.) et pôles culturels et sportifs qui se situent à proximité.

Vos contributions seront analysées et permettront d'enrichir le projet de « Cœur de Ville » porté par la Municipalité. Une restitution est programmée au début de l'année 2025.



Les modalités de la concertation

La réunion publique de restitution

Mercredi 12 février 2025, **plus de 40 Bois-Colombiens**, et près de 20 élus et responsables de services de la commune, se sont réunis pour assister à la réunion publique de restitution, et échanger au sujet du projet « Cœur de Ville ». Cette dernière présentation avait pour objectif **d'exposer les réponses apportées par l'équipe municipale aux souhaits exprimés par les participants** lors des précédents échanges. La réunion publique a été introduite par le **discours du Maire, Yves REVILLON**, suivi d'un rappel **du périmètre de la concertation et des éléments du projet**.

Après une **présentation des modalités de la concertation**, les **grandes tendances** ressorties au cours des ateliers et au travers du questionnaire ont été partagées.

Ensuite, **une synthèse par thématique** a été effectuée. Après la présentation des éléments saillants, **la Ville a apporté des réponses** sur les différents sujets évoqués.

Enfin, **deux séries d'échanges** ont eu lieu avec les participants, une première à l'issue des présentations de la synthèse portant sur les mobilités, les espaces publics et la végétalisation ; puis une seconde à la fin de la réunion, après les présentations des thématiques portant sur le développement commercial et les formes urbaines.

Le support de présentation et le compte-rendu de la réunion sont disponibles sur le site internet de la Ville.



Les objectifs de la concertation



Réunion publique de lancement

- **Présenter** les enjeux du projet et le plan guide
- **Identifier** les points de vigilance et les opportunités du projet
- **Echanger** avec les élus et les services de la ville sur la vision du projet



Atelier espaces publics et déplacements

- **Présenter** les enjeux du projet et du plan guide en termes d'aménagement des espaces publics et de déplacements
- **Identifier** les types et ambiances de déplacements souhaités
- **Identifier** les types d'ambiances et de végétalisation souhaitées
- **Echanger** avec les élus et les services de la ville sur la vision du projet



Atelier développement économique et formes urbaines

- **Présenter** les enjeux du projet et du plan guide en termes de développement économique et de formes urbaines
- **Identifier** les destinations souhaitées du bâti
- **Présenter** votre vision des formes urbaines du cœur de ville
- **Echanger** avec les élus et les services de la ville sur la vision du projet



Questionnaire

- **Elargir** la participation à un public plus large
- **Identifier** les thématiques prioritaires pour les répondants
- **Recueillir** les observations et les attentes des répondants sur l'évolution prochaine du « Cœur de Ville »



Réunion publique de restitution

- **Présenter** le bilan de la concertation
- **Présenter** les enseignements de Bois-Colombes
- **Echanger** avec les élus et les services autour du bilan de la concertation

Les chiffres clés de la concertation



Une réunion publique de lancement

Plus de 70 participants



Deux ateliers thématiques

Espaces publics et déplacements : plus de 50 participants

Développement économique, activités commerciales et formes urbaines : plus de 30 participants



Une réunion publique de restitution

Plus de 40 participants



Un questionnaire : 882 réponses

En ligne sur le site de la ville de Bois-Colombes : 863 réponses

En version papier à déposer à l'hôtel de ville ou dans l'une des deux mairies de quartier : 19 réponses



3. Synthèse thématique des contributions

- A. Introduction et synthèse
- B. Mobilités
- C. Espaces publics, équipements et animations
- D. Activités commerciales et économiques
- E. Formes urbaines, patrimoine et urbanisme
- F. Végétalisation et espaces vert
- G. Travaux, communication et dialogue

Introduction

La Ville de Bois-Colombes tient à remercier l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication tout au long de cette démarche de concertation. Votre large participation et votre engagement témoignent de votre attachement à l'avenir de notre commune et de votre volonté de contribuer activement à son développement. Ces moments d'échange riches et constructifs nous ont permis de mieux comprendre vos attentes et vos aspirations, tout en renforçant ce lien précieux qui unit les habitants à leurs élus. La municipalité reste pleinement engagée à poursuivre ce dialogue ouvert et à construire, ensemble, une ville toujours plus moderne, conviviale et à l'écoute de ses habitants.

L'ensemble des contributions récoltées au cours des événements de concertation et via le questionnaire ont fait l'objet d'une **étude approfondie**. De cette étude résulte ce **bilan thématique des contributions**. Les contributions sont listées par **thèmes et sous-thèmes, sectorisées** lorsque cela est possible en fonction des deux secteurs et des deux polarités identifiées.

L'ensemble des questions posées au cours des événements de concertation ont été **retranscrites, avec les réponses** apportées par les élus et les services de la Ville. Elles figurent dans cette synthèse thématique, après la présentation des contributions réalisées par les participants.

Enfin, chacune des parties thématiques s'achève par **les enseignements de la Ville** aux contributions des participants. Les idées centrales sont classées par la Ville en trois catégories : **les idées retenues par la Ville** (qui sont en cours ou le seront prochainement), **les éléments à étudier** (les idées où la Ville s'engage à les étudier pour une éventuelle prise en compte dans le projet), **les idées non retenues** (les éléments hors compétence de la Ville ou contraire à sa politique).

En synthèse



Mobilités

- Favoriser les mobilités douces
- Développer les espaces piétonniers
- Œuvrer à la cohésion entre les usagers
- Mieux relier les différents quartiers
- La place de la voiture controversée

Espaces publics, équipements et animations



Activités commerciales et économiques

- Développer une offre commerciale de qualité et diversifiée
- Développer une offre commerciale vectrice de convivialité
- Valoriser le marché, atout majeur du Cœur de Ville

- Favoriser la convivialité : développer les terrasses des commerces
- Développer des équipements adaptés aux besoins de la population
- Renforcer la dimension culturelle et sportive du quartier



Végétalisation et espaces verts

- Une demande de végétalisation accrue, partout où cela est possible

Formes urbaines, patrimoine et urbanisme



- Préserver l'identité du quartier
- Une réticence à l'implantation de nouveaux logements
- Mettre en valeur le patrimoine architectural

Travaux, communication et dialogue



- Un besoin d'information et de dialogue concernant les travaux conduits par la Ville et la SGP

Le Cœur de Ville pour les participants

Via le questionnaire et durant la réunion de lancement, les participants ont pu s'exprimer sur **leur vision globale** de ce qui fait ou devrait faire le Cœur de Ville. Ces éléments permettent **d'identifier les sujets de préoccupations majeurs** pour l'aménagement du futur Cœur de Ville, à travers des thématiques développées au cours de la concertation.



Le projet d'évolution du Cœur de Ville est jugé positivement par plus de quatre répondants sur cinq au questionnaire (82 %). Près des deux tiers estiment que c'est une opportunité qu'il faut saisir. 15 % d'entre eux pensent au contraire qu'il n'y a pas besoin de changer le Cœur de Ville.

Aujourd'hui, le « Cœur de Ville » de Bois-Colombes est notamment **apprécié pour son marché, ses commerces et ses transports publics**, qui en font des atouts majeurs. A l'inverse, **l'accès pour les piétons et les cyclistes, ainsi que l'offre de logement, ne sont pas considérés comme des atouts majeurs** aujourd'hui.

Près des deux tiers des répondants considèrent **les espaces verts comme un manque** dans la composition actuelle du « cœur de ville ». **Des espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes sont considérés également comme des manques importants**. A l'inverse, **les logements et les éléments favorisant l'activité et les emplois ne sont pas considérés comme des manques majeurs** aujourd'hui.

Au cours de la réunion publique de lancement, les participants ont été invités à **définir les caractéristiques d'un centre-ville** :

- **Une bonne qualité de vie**, un quartier à taille humaine et vivant, mais aussi moderne.
- **La présence de commerces**, qui permettent notamment d'animer le quartier.
- **Les facilités de déplacements**, à pied, à vélo, en transports, « c'est un lieu où il est agréable de se déplacer ».
- **Des espaces de rencontres**, où les gens se retrouvent au café, au marché, etc.
- **La présence de services publics**, notamment de santé.
- **Une cohérence et une harmonie architecturale** et paysagère.
- **La présence d'espaces verts**.

Le Cœur de Ville pour les participants

De manière générale, les participants indiquent **retrouver leur définition du centre-ville dans le projet** qui leur a été présenté, tout en soulevant des **points d'attention** :

- Conserver **l'esprit village**.
- Porter **une vision de la beauté architecturale** du cœur de ville.
- Accentuer la part donnée à la **végétalisation** dans le projet.
- Intégrer la thématique de la **sécurité** dans le projet.
- Accentuer le thème des **mobilités douces** dans le projet.
- **Augmenter la part de piétonnisation** des espaces.
- Pour certains, **garantir l'accès au cœur de ville en voiture**, pour d'autres **le restreindre ou le supprimer**.
- **Intégrer les transports en commun** au projet.
- **Faciliter les liaisons Nord/Sud** pour les cyclistes et les piétons.
- Inscrire **le développement commercial** dans le projet.

Les participants ont également été invités à partager plus précisément **les points positifs et les points de vigilance** qu'ils identifient pour **les secteurs Mairie / Jaurès / Roosevelt** ainsi que pour **le secteur Marché / Gare** :

Secteur Mairie / Jaurès / Roosevelt :

Les participants **jugent positif** le développement d'espaces verts, des projets autour de la culture, la fluidification des circulations, l'augmentation des espaces dédiés aux piétons, ainsi que la réaffectation de la halle du marché temporaire.

Ils indiquent **des points de vigilance** : un manque de dynamisation commerciale, un manque de connexions entre les différents quartiers, et un manque de place de stationnement. Ils plaident pour limiter la promotion immobilière et les nouvelles constructions.

Les participants **trouvent positifs** la construction de grands espaces avec une réflexion paysagère, la construction de terrasses, le projet de réhabilitation de la place de la Résistance, la fluidification des circulations, l'augmentation des espaces dédiés aux piétons, ainsi que la rénovation du marché.

Ils indiquent de **rester vigilant** pour un développement commercial de qualité, de prévoir des places de stationnement, de faciliter la circulation des voitures et des bus. Ils suggèrent également de végétaliser, de contrôler la hauteur et le gabarit des constructions menées par la SGP, de travailler sur l'intégration paysagère des voies ferrées, ainsi que de reconstruire un marché accessible, et convivial.



Mobilités



Mobilités

Améliorer l'accès au Cœur de Ville



Les répondants au questionnaire mettent en avant **l'importance de développer les mobilités douces** dans le Cœur de Ville, ainsi qu'un **développement des espaces piétons**. Cela doit aller de pair avec un travail de fond pour **mieux relier les quartiers de la ville, et assurer la sécurité et la cohésion entre les différents types d'usagers**.

Les résultats du questionnaire mettent en avant une **vision polarisée concernant la place à accorder aux déplacements en voiture** dans le Cœur de Ville.

Durant les événements de concertation, les participants vont dans le même sens, en proposant **des idées concrètes pour améliorer les mobilités et les déplacements dans le quartier**, en développant **une vision globale** du Cœur de Ville et des interactions possibles entre les différents usagers. **La place de la voiture ne fait pas consensus**, mais la plupart des participants s'accordent sur **un besoin d'offre de stationnement** dans le quartier.

41 %

Des répondants au questionnaire considèrent **les transports publics comme un atout** aujourd'hui du Cœur de Ville.

35 %

Des répondants au questionnaire identifient aujourd'hui **les espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes comme un manque**.

52 %

Des répondants au questionnaire estiment **qu'améliorer l'accès pour les mobilités douces est une priorité**

49 %

Des répondants au questionnaire estiment que **développer les zones partagées permettrait d'améliorer l'accès au Cœur de Ville**.



Mobilités

Mieux relier les quartiers et œuvrer à la cohésion entre les usagers



Un tiers des répondants au questionnaire estiment que **mieux relier les différents secteurs de la ville doit être une priorité** pour le futur Cœur de Ville. Cette proportion est encore plus importante pour les répondants n'habitant pas à Bois-Colombes (près de la moitié). Pour mieux relier les différents secteurs, certains proposent de **couvrir la voie ferrée SNCF**, au moins partiellement.

Certains demandent **un travail sur l'apaisement et la fluidification des circulations** dans le Cœur de Ville. Il s'agit de **coordonner les différents types de mobilités** (ex : installer des barrières multiusages vélo pour les protéger des voitures, donner la priorité aux piétons, feux de circulation intelligents, etc.).

Au cours de la réunion publique de lancement, **les participants ont salué les efforts de fluidification des trafics**, et proposent des axes d'améliorations :

- **La passerelle reliant la place de la Résistance à l'église** permet de désenclaver la mairie et de donner de la perspective, certains **regrettent qu'elle ne couvre pas la totalité des voies**.
- **La venelle entre les écoles primaire et maternelle Paul Bert**.
- **Les circulations simplifiées entre Félix Braquet et la place de la Mairie**.
- **La rénovation des voiries**.
- **Il faut améliorer les liaisons nord/sud** pour les cyclistes et piétons, et est/ouest.
- **Des discontinuités dans la promenade nord-sud entre Jaurès/Braquet** vers la place de la Résistance et l'église : porter une attention particulière aux liaisons transversales.
- **Réfléchir aux franchissements** : la passerelle St Germain est-elle suffisante ?
- **Rester vigilant à ce que l'ensemble du cœur de ville demeure accessible** aux publics à mobilité réduite.
- **Être vigilant à la fluidité des services de livraison**.

Ils demandent **plus d'informations sur les plans de circulation**, notamment sur les voies cyclables qui seront créées.



Mobilités

Mieux relier les quartiers et œuvrer à la cohésion entre les usagers

Durant l'atelier dédié aux déplacements, les participants ont insisté sur l'**importance d'une coexistence paisible des différents modes de déplacement, notamment entre les piétons et les cyclistes**. L'exemple de la **Promenade Verte** dans le quartier des Bruyères, très appréciée, est cité. Ils souhaitent davantage d'espace de ce type, où la coexistence entre cyclistes et piétons est possible.

Place de la République (Mairie) :

Il est préconisé de **modifier le plan de circulation**, en permettant la **circulation motorisée uniquement côté ouest**, côté Paul Bert, en conservant le sens unique vers le nord, et de **piétonner la partie est**. Le retour vers le sud se ferait par la rue Carnot. En ce sens, il est aussi proposé de piétonner la section de la rue Charles Dufлот entre la place de la République et la rue Carnot.

Villa des Aubépines :

Pour améliorer les liaisons piétonnes de cet espace, il est suggéré de **créer un passage piéton au bout de la Villa des Aubépines**, afin de permettre la traversée de la rue Paul Déroulède. Il est également proposé de faire de cet espace un **secteur à circulations partagées**.

Passerelle Saint Germain :

Certains participants souhaitent **sécuriser les déplacements piétons**, en séparant les vélos et trottinettes des piétons. Actuellement, le risque de collision est présent, notamment dans les virages.

Projet de passerelle reliant la place de la Résistance à l'église :

Les participants saluent ce projet de passerelle, qu'ils souhaitent **la plus large possible**. Ils rappellent l'importance de travailler sur une **coexistence paisible entre piétons et cyclistes**. Pour ce faire, il est notamment proposé d'installer des **places de stationnement vélo** de part et d'autre de la passerelle, afin de limiter l'emprunt du vélo sur la passerelle.

Rue des Bourguignons :

Développer un **secteur aux circulations partagées**.

31 %

*Des répondants au questionnaire estiment **prioritaire de mieux relier les différents secteurs de la ville**.*



Mobilités

Faciliter les mobilités douces



Les répondants au questionnaire expriment massivement la demande **d'agir en faveur des mobilités douces**. Cela passe par **l'élargissement et la rénovation des trottoirs**, pour les rendre praticables et plus accessibles ; **le développement de pistes cyclables sécurisées** ; **le développement du stationnement dédié aux vélos** ; **la création de zones piétonnes** ; etc.

Ainsi, pour 35 % des répondants, un des principaux manques du quartier aujourd'hui ce sont **des espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes**. La moitié des répondants estime qu'**améliorer l'accès du quartier pour les mobilités douces doit être une priorité**. 57 % considèrent qu'il faut **développer des itinéraires cyclables** pour améliorer l'accès au Cœur de Ville.

Durant la réunion publique de lancement, les participants ont insisté sur la **nécessité de développer la place accordée aux mobilités douces** dans le projet :

- **Développer des espaces de circulation doux et apaisés**, cohérents avec les flux de circulation (créer des liaisons cyclables « en boucle » dans la ville), et accessibles à tout type de handicap.
- **Améliorer la signalétique des pistes cyclables**.

Durant l'atelier portant sur les déplacements, les participants ont indiqué que **la priorité doit être donnée aux mobilités dites actives**. Des efforts sont à réaliser pour **faciliter les déplacements à vélo** à Bois-Colombes :

- **Réaliser des pistes cyclables sécurisées** (notamment vers la gare), des cheminements agréables et fluides.
- **Sécuriser et faciliter le stationnement des vélos**, en prévoyant davantage d'arceaux vélos pour les stationnements de courte durée, y compris pour les vélos cargos.
- **Prévoir du stationnement résidentiel pour les vélos** en développant des locaux à destination des habitants des immeubles sans locaux vélos sécurisés.
- **Développer des revêtements au sol de qualité** pour les piétons et les cyclistes.
- **Créer un local vélo à l'entrée de la polarité sportive Jaurès et place de la Résistance**.
- Certains participants suggèrent de **créer une voie cyclable entre la place de la République et la polarité culturelle Franklin Roosevelt**.



Mobilités

Développer les espaces piétonniers



Pour améliorer le cadre de vie du Cœur de Ville, une large majorité des répondants (quatre sur cinq) considère que **l'aménagement de zones piétonnes intégrant des espaces de convivialité** est une initiative pertinente. Certains proposent **de développer des aires piétonnes** : le centre-ville dans son ensemble, autour de la gare, la rue des Bourguignons, la rue d'Estienne d'Orves, l'avenue de Verdun, etc.

Il est proposé de **créer des espaces piétons arborés ; de créer davantage de passerelles au-dessus des voies ferrées SNCF ; d'améliorer les trottoirs** (les rénover, les rendre praticables par tous, les élargir, mieux les entretenir, les éloigner de la route, interdire le stationnement sur les trottoirs, etc.).

Certains participants à la réunion publique proposent de **développer des espaces piétonniers**, tout en sécurisant les déplacements des piétons. **Pour certains, le Cœur de Ville doit nécessairement être une zone piétonne**, sans voiture. En ce sens, le projet de piétonnisation entre le marché et le nouveau gymnase est salué. En revanche, **pour d'autres, le Cœur de Ville doit simplement conserver les zones piétonnes actuelles**.

Ainsi, certains proposent de **modulariser les espaces**, en réfléchissant à des secteurs où la piétonnisation est ponctuelle ou récurrente dans la semaine, par exemple en piétonnisant la rue des Bourguignons le week-end.

Au cours de l'atelier dédié aux déplacements, les participants ont indiqué apprécier l'idée de **piétonnisation partielle des espaces autour de la place de la Résistance**. Certains proposent de créer un **axe piéton entre la place de la Résistance et la salle de spectacle Jean Renoir**.

D'autres participants suggèrent de créer **un chemin vert qui relierait la rue Raspail à la rue Paul Déroulède**, en passant par la place de la Résistance et la Villa des Aubépines. Sur cette zone, il s'agirait de favoriser les déplacements à pied et à vélo, les zones de calme et de détente, avec le développement de végétation, de bancs, etc.



Mobilités

Développer les espaces piétonniers

Place de la Résistance :

- **Piétonniser la place et ses abords.**
- **Améliorer les connexions piétonnes** entre la place de la Résistance, l'impasse Doussineau et la Villa des Aubépines.
- **Réaliser un dallage surélevé** de la rue Raspail le long de la place de la Résistance.

80 %

*Des répondants au questionnaire estiment que **développer des secteurs piétonniers** permettrait d'améliorer le cadre de vie du Cœur de Ville.*

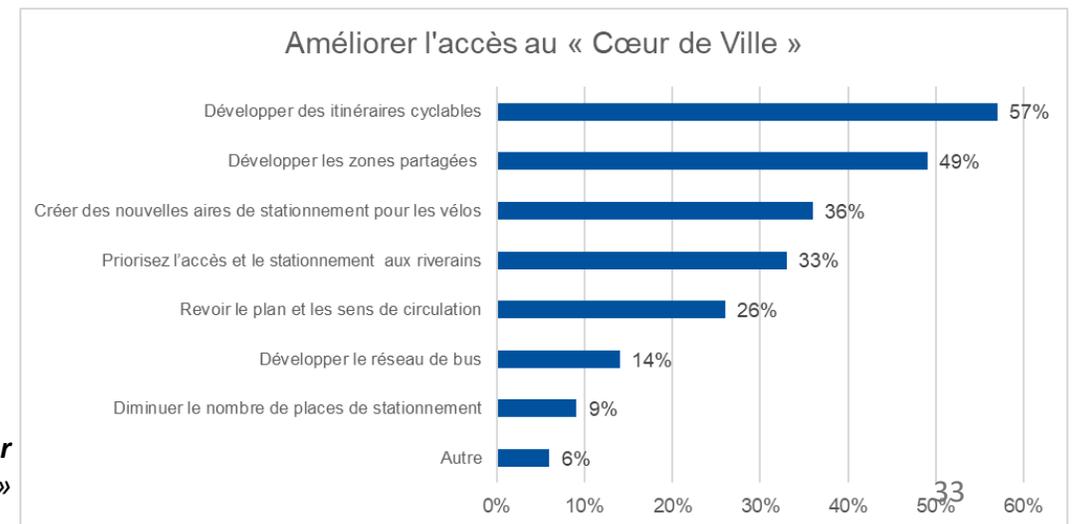
Impasse Doussineau :

Les participants rappellent **leur attachement au caractère piéton de cet espace**. Ils suggèrent d'y améliorer les déplacements piétons, de créer un local vélo, et d'y installer des bancs.

Rue Paul Déroulède :

Il est proposé de réaliser un **dallage surélevé** sur la rue Paul Déroulède au niveau du square Emile Tricon.

Par ailleurs, certains suggèrent de supprimer le stationnement, et d'utiliser l'espace libéré pour **élargir les trottoirs**.





Mobilités

Des visions polarisées de la place de la voiture : les circulations



La question de la place de la voiture divise les répondants au questionnaire. D'un côté, certains souhaitent **réduire drastiquement la circulation automobile**, en faveur des mobilités douces et d'une piétonnisation élargie. De l'autre côté, **une partie des répondants insiste sur le rôle central de la voiture**, notamment pour les familles, les seniors et les commerçants. Ainsi, un répondant sur cinq souhaite préserver la place de la voiture dans le quartier.

On note **une polarisation plus importante entre les classes d'âge**. Ainsi, 12 % des moins de 35 ans estiment que maintenir la place de la voiture est une priorité. Cette proportion s'élève à plus du quart des répondants entre 55 et 74 ans ; et un tiers des répondants de 75 ans et plus. Les locataires sont également plus sensibles à cette question (27 % d'entre eux estiment qu'il s'agit d'une priorité contre 19 % des propriétaires).

Près d'un répondant sur deux préconise également l'aménagement de zones partagées, où la circulation est limitée à 20 km/h et où piétons et cyclistes sont prioritaires. **Un tiers d'entre eux proposent de donner la priorité d'accès au quartier aux riverains.**

Durant l'atelier portant sur les déplacements, les participants ont demandé **la sécurisation des déplacements, en limitant la vitesse de circulation des voitures** à 30km/h dans la commune, et à 20km/h autour des gares, voire 15km/h pour certains.

Rue du Général Leclerc, les participants souhaitent **limiter le trafic de transit de véhicules** qui se rendrait au parking des Aubépinés, situé au 37 rue du Général Leclerc. Cela pose la question du devenir de cette rue, où pour certains **la circulation des bus est à privilégier.**

20 %

*Des répondants au questionnaire estiment que **maintenir la place de la voiture et des places de stationnement en quantité est une priorité** pour le Cœur de Ville.*



Mobilités

Des visions polarisées de la place de la voiture : le stationnement



La question de la place de la voiture dans le quartier divise, on retrouve ces questionnements pour le thème du stationnement. Ainsi, certains proposent de **réduire la surface de stationnement dédiée aux voitures**, notamment en surface. A l'inverse, **certains souhaitent son maintien, voire son développement**, même si des préférences pour les **parkings en sous-sols** sont exprimées.

9 % des répondants seulement estiment que diminuer le nombre de places de stationnement permettrait d'améliorer l'accès au Cœur de Ville. Un tiers des répondants soutiennent l'idée de **privilégier les riverains** pour l'accès et le stationnement, par exemple avec des places réservées ou un tarif préférentiel.

Certains participants à la réunion publique de lancement ont insisté sur **le développement de places dédiées aux voitures, d'autres pour les vélos** :

- **Développer des places de stationnement tout usage**, et notamment des **places minutes** à destination des voitures (pour des stationnements de 10 à 20 minutes).
- **Augmenter le nombre de places de stationnement vélos**, notamment aux abords de la gare, le plus possible sécurisées.
- **Faciliter le stationnement des voitures dans le Cœur de Ville**, pour certains cela signifie également faciliter le déplacement en voiture dans le quartier, notamment pour les riverains et les personnes à mobilité réduite.
- **Améliorer la signalétique** indiquant les places de stationnement.
- **Construire des parkings en périphérie** de chaque secteur.

Des répondants au questionnaire estiment que diminuer le nombre de places de stationnement permettrait d'améliorer l'accès au Cœur de Ville.

9 %



Mobilités

Des visions polarisées de la place de la voiture : le stationnement

Les participants à l'atelier dédié aux déplacements ont proposé divers aménagements concernant le stationnement :

Place de la République (Mairie) :

Il est proposé de **supprimer le parking devant la mairie**, ce qui permettrait non seulement de libérer de l'espace, mais aussi de limiter la circulation de voiture, sans l'empêcher totalement. Pour pallier le manque de stationnements dédiés aux riverains, il est suggéré de **créer un parking souterrain public** sous les immeubles 10 à 18 place de la République.

Rue Félix Braquet (Marché temporaire) :

Pour faciliter l'accès au marché, il est recommandé de **développer le stationnement** :

- **Pour les voitures, avec un parking courte durée**, 10 minutes de stationnement maximum, à l'angle de la rue Félix Braquet et de la rue Paul Déroulède.
- **Pour les vélos, avec un parking vélo** également à l'angle de la rue Félix Braquet de la rue Paul Déroulède.

La Villa du Bois (polarité sportive Jaurès) :

Pour se déplacer dans cet espace, il est demandé de **préserver un espace pour le stationnement**, notamment avec des **bornes de recharge** pour voitures électriques.

Rue Paul Déroulède :

Ici, certains suggèrent de **supprimer le stationnement**, et d'utiliser l'espace libéré pour élargir les trottoirs.

Place de la Résistance :

Développer des places de stationnement en souterrain, sous le marché actuel, pour permettre aux voitures et aux camions de livraison de stationner, et de ne pas utiliser de places en surface.

Rue du Général Leclerc :

Créer des espaces de stationnement entre la rue du Général Leclerc et la Villa des Aubépines.



Mobilités

La place des transports en commun



Bien que la ligne 15 du Grand Paris Express soit programmée, seuls **41 % des répondants prévoient de fréquenter le Cœur de Ville pour utiliser les transports en commun.**

Certains répondants expriment la demande de **renforcer l'offre de transports en commun** à Bois-Colombes, par exemple avec des navettes qui permettraient de relier les différents quartiers de la ville, même si 14 % des répondants au questionnaire seulement estiment que développer le réseau de bus est prioritaire pour améliorer l'accès au quartier.

Pour les participants à la réunion publique de lancement, **l'arrivée de la ligne 15 dans le Cœur de Ville est l'occasion pour faciliter l'accès aux transports en commun**, avec une bonne desserte et une bonne fréquence de ceux-ci :

- **Faciliter l'accès du Cœur de Ville** depuis les autres quartiers de la ville.
- **Fluidifier la circulation des bus.**
- **Créer une petite navette de la commune** pour rejoindre les différentes zones, à destination des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

Au cours de l'atelier dédié aux déplacements, il a été demandé de **faciliter les déplacements en transport en commun, notamment en bus.**



Mobilités

Les réponses de la Ville

Sujets retenus par la Ville (ou déjà en cours) :

- **Mieux relier les quartiers** : Depuis 2020, un plan vélo est disponible sur le site de la Ville, représentant l'ensemble des continuités cyclables. Par exemple, une liaison a été créée entre la piscine et le gymnase Coste par la villa du Bois et par la passerelle Saint Germain à l'hôtel de Ville et la gare. La piétonnisation de la rue Félix Braquet et le réaménagement de la villa du Bois sont en cours d'étude, ainsi que la création d'un franchissement au-dessus des voies ferrées de la gare (lien entre la villa des Aubépines jusqu'à la place de la Résistance), qui permettra de relier la salle Jean Renoir, l'église et le marché.
- **Créer des zones piétonnes** : Des zones piétonnes sont prévues rue Félix Braquet, depuis la rue Déroulède jusqu'à la place de la République (marché transitoire), et autour de la gare et du marché, depuis la place de la Résistance jusqu'à la rue des Bourguignons (à la mise en service du Grand Paris Express). Actuellement, par la Promenade et l'allée des messageries, des circulations à pied sont possibles entre la gare des Vallées et de Bécon, pour que les riverains aient toujours accès à ces zones.
- **Développer le réseau cyclable** : Inclusion systématique de voies cyclables dans les projets de réaménagement des rues lorsque cela est possible. Des pistes récentes ont été ajoutées rue Paul-Déroulède, rue Victor Hugo et rue du Général Leclerc (contre-sens).
- **Augmenter le stationnement vélo** : De nombreux emplacements sont prévus, notamment autour de la future gare, du marché provisoire, et du complexe sportif Charles Coste. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) prévoit une obligation de locaux vélos dans les nouveaux immeubles.
- **Créer une venelle entre les écoles Paul Bert** : Cette venelle est incluse dans le projet de rénovation et de restructuration de l'école, pour les piétons et cyclistes.
- **Supprimer le parking devant la mairie** : L'objectif est de relier cet espace à la place de la République. Un parking souterrain sous cet espace est impossible, car on y retrouve des abris anti-aériens et une présence des arbres, mais un parking est envisagé sous l'îlot Paul Bert ou Tassigny.



Mobilités

Les réponses de la Ville

Sujets à l'étude ou déjà existants :

- **Création d'une navette municipale** : La ville est déjà bien desservie (ligne 167, Transilien, futur métro). Un transport à la demande est disponible gratuitement pour les personnes âgées et handicapées via le CCAS.
- **Parkings relais** : Nous construisons un parking dans l'îlot Jaurès de 230 places. Il existe déjà le parking des Aubépines, en tarif horaire : il ne fonctionne véritablement que le samedi matin pour du stationnement ponctuel. 95 % des entrants de la gare SNCF viennent à pied. La demande porte plus sur du stationnement résidentiel et de confort pour accéder aux commerces du centre-ville. Deux idées sont à l'étude : dans le cadre de l'îlot Paul Bert, et du terrain Tassigny. L'objectif étant de pouvoir supprimer du parking en surface, et libérer de la place pour développer les réseaux cyclables.
- **Vitesse limitée à 30 km/h (voire 20 km/h autour de la gare)** : Projet à l'étude, avec une limitation à 20 km/h autour des zones piétonnes.

Sujets non retenus par la Ville :

- **Privilégier les riverains pour le stationnement** : Les tarifs et zones bleues sont déjà adaptés, mais le domaine public ne peut pas être réservé aux seuls riverains.
- **Transformation de la rue des Bourguignons** : C'est un axe majeur du plan de circulation de la ville en liaison nord-sud (le seul avec Charles de Gaulle), qui permet de franchir les voies ferrées. Sa fermeture intervient déjà exceptionnellement, par exemple pour la Fête des Bourguignons, mais cela nécessite une déviation importante des bus, perturbe fortement la circulation, et coûte 30 000 euros en sécurisation. Cela n'aurait un intérêt que le samedi car le dimanche peu de commerces sont ouverts.
- **Zone de circulation partagée** : Le trafic est trop dense et les plaintes sont récurrentes sur la circulation des cycles sur les trottoirs. Cela ne permet pas d'envisager cette solution.



Mobilités

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant la réunion publique de lancement :

- **Le thème des mobilités douces revient régulièrement dans les projets, cela va entraîner une augmentation du nombre d'usagers. Va-t-il y avoir des constructions de nouveaux parkings vélos ? Les vélos cargos sont-ils pris en compte ? Que va-t-il être mis en place pour la sécurité de ces moyens de transports (vélos, trottinettes, etc.) pour s'assurer qu'ils ne soient pas volés ?**

Réponse de Sylvie MARIAUD, adjointe au maire en charge des relations extérieures et des transports : Chaque année, de nouvelles places de stationnement vélos sont installées dans différents endroits de la ville, souvent sous la forme d'arceaux. Aujourd'hui, l'obligation de construire des parkings à vélos dans les nouveaux immeubles est inscrite dans le PLUi. La future gare du Grand Paris Express sera accessible aux piétons et aux mobilités douces. Il y a une obligation de construction de 1 300 places de stationnement vélos autour de la gare et du centre-ville.

Réponse de Gilles CHAUMERLIAC, adjoint au maire en charge de la prévention, de la sécurité, des anciens combattants, et des affaires civiles et générales : Sur la commune de Bois-Colombes, on recense un commissariat qui se vide de plus en plus, avec une baisse de moyens. On compte 25 policiers municipaux pour réaliser un travail de proximité. Au total, 90 caméras sont déployées dans la ville, le but n'est pas d'en mettre dans chaque rue, mais de faire un maillage pertinent.

- **Des places de stationnement voitures vont être supprimées en surface, et il va falloir prévoir des zones de parking supplémentaires, à minima en bordure. Des parkings sont-ils prévus dans les autres zones que celles mentionnées ?**

Réponse de Gaël BARBIER, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine bâti : Des places de parking vont être restituées autour du gymnase. Le quartier centre est particulier, il y a eu autrefois des constructions réalisées sans parkings, ce qui explique la carence en place de parking souterraine. Lors de la construction de nouveaux bâtiments, comme ce fut le cas dans la ZAC quartier Nord, des parkings sont construits en souterrain. Des négociations ont lieu rue Mertens pour créer de nouvelles places de parking en souterrain accessibles aux habitants.



Mobilités

Les questions posées durant la concertation

Question posée durant la réunion publique de lancement :

- **Aujourd'hui, sur les circulations qui sont prévues, trois grandes diagonales sont identifiées : Mairie, place de la Résistance et rue des Bourguignons. Comment relier ces diagonales, qui comportent aujourd'hui des discontinuités, pour les piétons, les vélos et les voitures ?**

Réponse d'Yves REVILLON, maire de Bois-Colombes : Ce type de réflexion est également à l'ordre du jour, car une partie du centre-ville sera piétonnière, mais ouverte aux voitures pour les riverains. Il s'agit aussi d'éduquer davantage les enfants à l'école pour prendre l'habitude de se déplacer à pied ou à vélo.

Questions posées durant le premier atelier de concertation sur les espaces publics et les déplacements :

- **La Ville a-t-elle étudié la possibilité de remplacer le bunker sous la mairie par un parking souterrain ? Ou sous le square De Lattre de Tassigny ? Cela permettrait d'éviter le stationnement de surface.**

Réponse d'Henri VINCENT, adjoint au maire en charge des espaces publics et de l'environnement : Cet espace à une valeur historique et patrimoniale, il est complexe de le détruire pour en faire un parking. Concernant le square De Lattre de Tassigny, des solutions sont en cours d'étude pour le développement d'un parking souterrain.

- **Au vu des difficultés pour implanter du stationnement à Bois-Colombes, est-il envisageable d'en ajouter côté Asnières-sur-Seine ? Qu'en est-il du projet de parking souterrain sous le Monoprix de la rue des Bourguignons ?**

Réponse d'Yves REVILLON : Des travaux sont prévus pour la création d'un parking souterrain au Monoprix, mais cela relève d'Asnières-sur-Seine, la Ville peut tenir au courant les habitants des avancées des travaux.



Mobilités

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant le premier atelier de concertation sur les espaces publics et les déplacements :

- **Concernant la destination du parking situé rue du Général Leclerc, est-il possible de transformer son usage pour avoir une partie parking public, et une partie parking résidentiel, dédié aux riverains, pour limiter le stationnement de surface et le trafic dans cette rue ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : Il n'y a pas de réponse à date à cette question. Le parking est aujourd'hui destiné à offrir du stationnement aux usagers et aux riverains.

- **L'immeuble de parking qui va être détruit place de la Résistance va être reconverti en immeuble d'habitation. Est-il prévu d'y installer un parking souterrain dédié aux habitants du quartier ?**

Réponse de Gaël BARBIER : La construction de places de parking est aujourd'hui un prérequis lors de la construction de nouveaux immeubles. Cela a permis l'obtention de la restauration du parking Jaurès, en cours. Auparavant, il était possible de construire des immeubles sans parking souterrain, ce qui aujourd'hui n'est plus le cas. Oui, des places de parking seront construites sous l'immeuble, dont certaines seront ouvertes à l'attribution.

- **Une jonction est-elle prévue avec le parc des Tourelles pour faciliter les déplacements à pied ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : La rue est étroite, il y a des réflexions à mener pour déterminer les priorités en termes de déplacements. Par exemple, si la priorité est donnée aux piétons, cela conduira à un élargissement des trottoirs, et une réduction des espaces de stationnement.

- **Pour préserver la qualité de vie des habitants, la municipalité prévoit-elle de limiter la circulation automobile à 30km/h dans toute la commune**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Aujourd'hui, beaucoup de zones de circulation sont limitées à 30km/h dans Bois-Colombes, mais ce n'est pas généralisé. Cela peut être envisagé.



Mobilités

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant le premier atelier de concertation sur les espaces publics et les déplacements :

- **Est-il plus logique de créer un axe piéton passant par les rues Raspail et Mertens bordant la place de la Résistance, jusqu'à la rue des Bourguignons ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LCONTE : Tous ces éléments sont liés. Beaucoup de choses ont été dites sur la piétonnisation de la place de la Résistance, mais les riverains doivent avoir accès à leurs logements. Les rues sont étroites, végétaliser ces espaces semble complexe. Cependant, la Ville souhaite piétonniser au maximum la place de la Résistance, et laisser une plus grande place aux déplacements piétons et vélos.

- **Pourquoi limiter la largeur du projet de passerelle reliant la place de la Résistance à l'église à 15 mètres ?**

Réponse de Laurent TAMBOUR, Directeur aménagement urbain : Le projet de franchissement est étudié sur trois modules de 15 mètres. La largeur de la passerelle pourrait donc être de 15, 30 ou 45 mètres. A noter que la largeur de la place de la Résistance est de 40 mètres. Plus la passerelle construite sera large, plus les enjeux de raccordement avec les autres espaces, notamment la place de la Résistance, seront complexes.

Réponse d'Henri VINCENT : Les élus partagent la volonté des habitants d'avoir une passerelle la plus large possible. Si techniquement ces options sont viables, la Ville réalisera la passerelle la plus large possible.

- **Concernant le projet de passerelle, comment sera réalisée la connexion avec la rue du Général Leclerc, axe routier incontournable ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LCONTE : La passerelle est une volonté forte de la Ville, c'est un projet complexe et coûteux, mais important. La connexion avec la rue du Général Leclerc nécessitera le réaménagement du parvis de l'église, pour que les jonctions soient pertinentes pour les voitures, les piétons et les vélos.



Mobilités

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant la réunion publique de restitution :

- **La SNCF est-elle réceptive aux demandes des habitants concernant le besoin de développer les mobilités nord-sud ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Concernant la collaboration avec la SNCF, les services de la Ville sont régulièrement en contact avec eux, afin qu'ils puissent fournir le niveau de service attendu. Concernant la société des Grands Projets, il y aura un lien entre la gare SNCF et la station du métro : cela fera partie des travaux menés avec les services. La commune a des exigences notamment concernant le bâtiment « petite gare », le pont qui sera élargi pour fluidifier les passages (notamment pour faire passer plus de vélos, et piétons), mais également pour la création des accès sur le côté des gares, notamment pour les accès PMR.

- **Concernant le vélo, vous venez de supprimer une piste cyclable Avenue de l'Europe. Ceux qui circulent vers la Défense ou aux alentours n'ont plus de piste et doivent circuler sur la chaussée sur 50 mètres. Cela est dangereux, car la voie n'est pas du tout sécurisée, il n'y a plus de continuité, ni d'itinéraire. Prévoyez-vous une nouvelle piste cyclable qui soit pérenne ?**

Réponse de Henri VINCENT : La commune travaille avec le Conseil départemental. Des demandes ont été faites depuis 2 voire 3 ans. La réponse indiquait la nécessité d'abattre les arbres, revoir les fosses d'arbres et toute la voirie, pour pouvoir faire cette piste cyclable. Nous sommes revenus vers eux en expliquant que nous avons un centre d'imageries médicales qui allait ouvrir, et un traiteur prenant la place du primeur, ayant fermé. Les flux seront alors plus importants au niveau des piétons qui sortiront directement sur la piste cyclable. Malgré un travail de prévention et de sensibilisation, certains vélos roulent de plus en plus vite. La décision de supprimer un tronçon, et de demander aux vélos d'aller sur l'avenue de l'Europe a été prise pour la sécurité des piétons dans un secteur très fréquenté. Les services du département vont être recontactés pour solutionner cette problématique : la matérialisation par un marquage au sol pourrait être une solution.

Il ne faut pas mettre en doute une politique générale qui veut vraiment donner la place qu'elle doit avoir, au vélo. Un plan vélo, allant du nord au sud et de l'est à l'ouest de la ville, a été réalisé. Il y a de plus en plus d'arceaux vélos dans la ville, des contre-sens vélos ont été mis sur les nouveaux aménagements rue du général Leclerc, ou Victor Hugo. 1 400 arceaux vélos sont prévus, qui vont être implantés.



Mobilités

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant la réunion publique de restitution :

Réponse de Yves REVILLON : Pour des raisons budgétaires, il a été demandé au Département de rechercher par avance des économies sur certains secteurs. Sur l'Avenue de l'Europe, la piste cyclable sur le trottoir ne convient pas et doit être changée. Il y a également beaucoup de personnes âgées qui ont du mal à marcher et avec les sorties de parking et des jardins. Il faut donc trouver la meilleure méthode pour que tout le monde, quel que soit son âge, puisse se déplacer.

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Le sujet des 50 mètres de l'avenue de l'Europe est très restreint et très réduit. Par ailleurs, la municipalité est très engagée pour faire des pistes et des stationnements bien dédiés au vélo. Ce travail est réalisé sur les nouvelles voies, mais dans ce cas, il s'agit d'un espace avec un enjeu de piétonnisation de rue, partagée avec le vélo. La passerelle au-dessus des voies et la Place de la Résistance sont également concernées par ce partage entre les cyclistes et les piétons, et il va ainsi falloir trouver un bon partage de l'espace.

- **Comment sera organisé le stationnement des camions dans le Cœur de Ville ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Le premier niveau du parking sous le gymnase Coste est réservé aux camions, il a une hauteur particulière pour permettre aux camions de circuler. Actuellement, les camions sont encore en surface, car la construction du gymnase est en cours, mais le parking Coste est prévu pour ça.



Mobilités

Les questions posées durant la concertation

Ces questions n'ont pas été posées à l'oral, mais à l'écrit durant les ateliers de concertation. Les réponses sont donc apportées a posteriori :

- **Quels passages pour les vélos entre les deux côtés de la ville ?**

Nous avons prévu des liaisons nord-sud et est-ouest, qui seront renforcées, et desserviront le pôle central que deviendra la gare du Grand Paris Express. Le plan vélo actuel est déjà disponible sur le site de la Ville, et sera réactualisé d'ici l'ouverture de la nouvelle gare.

- **A terme, quel sera le plan de circulation ?**

Les abords immédiats de la gare seront piétonnisés, et les véhicules autorisés seront uniquement ceux des riverains et des livraisons des commerçants, grâce à un système de type bornes rétractables, ou un dispositif équivalent.

- **Que devient le parking situé Avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny ?**

En plus de sa destination de parking, une partie de cet espace sert aujourd'hui de parc canin provisoire, en remplacement de celui de l'espace Jean-Jaurès déplacé en raison des travaux du nouveau gymnase Charles-Coste et du parking souterrain. Ensuite, il permettra d'accueillir des installations liées au chantier de réhabilitation de l'école Paul-Bert.

- **A l'issue des travaux, le stationnement en épi sera-t-il rétabli devant le 16/32 rue Raspail ? Quelle sera la largeur future du trottoir à cet endroit ?**

Cela sera étudié dans le cadre du réaménagement complet des abords de la gare. La proportion de stationnement dans cet espace sera mise en balance avec le verdissement et la piétonnisation.

- **Comment rendre plus agréable la liaison entre la salle Jean Renoir et la rue Paul Déroulède ?**

Il s'agit de l'accès technique à la salle Jean-Renoir par la rue Paul-Déroulède. Nous ne maîtrisons pas l'ensemble de ce foncier, et il n'y a pas de projet spécifique prévu à ce stade.



Espaces publics, équipements et animations



Espaces publics, équipements et animations

Donner envie de fréquenter le quartier



Plusieurs sujets émergent dans le questionnaire. Sur ces thématiques, notamment autour de **la convivialité et des animations**. Ainsi, pour favoriser la convivialité et l'animation, il faudrait notamment développer les **commerces avec terrasse**. Aussi, il s'agit de développer les **événements culturels** et les **équipements sportifs**, et également de **développer des lieux de détente**, de calme.

Au cours des événements de concertation, plusieurs sujets ont été mis en avant afin de **valoriser les espaces publics** du quartier. On retrouve l'idée de développer les commerces dotés de terrasse (cafés, bars, restaurants) pour animer le quartier et donner envie aux habitants et usagers de s'y rendre et de profiter de ces espaces. Pour les participants, des efforts doivent être réalisés pour **animer certains espaces**, notamment la place de la République.

Pour **améliorer la qualité des espaces publics**, plusieurs propositions concernent le **développement d'espaces ombragés et végétalisés** (cf partie portant sur la végétalisation et les espaces verts), ainsi que le **développement de mobiliers urbains** et de **cheminements agréables et facilités pour les piétons**.

La place de la culture et des équipements culturels et sportifs doit également être valorisée.

Enfin, certains participants alertent la municipalité sur la nécessité **d'animer le quartier tout en préservant la tranquillité publique**, en œuvrant à la limitation des nuisances sonores et en agissant pour la sécurité des biens et des personnes.

12 %

*Des répondants au questionnaire considèrent **les offres sportives et culturelles** comme des atouts majeurs du Cœur de Ville aujourd'hui.*

34 %

*Des répondants au questionnaire estiment prioritaire de **favoriser la convivialité** dans le quartier.*



Espaces publics, équipements et animations

Favoriser la convivialité et l'animation



Les résultats du questionnaire mettent en lumière une demande des répondants pour le développement de **lieux de convivialité** pour animer un centre-ville jugé « **trop calme** » le soir et les week-ends. Toutefois, cette aspiration à une plus grande animation se heurte à la volonté de **préserver la tranquillité et la sécurité**.

Un tiers des répondants au questionnaire considèrent que **favoriser la convivialité constitue une priorité** pour le futur Cœur de Ville. Cette idée est davantage marquée pour les Bois-Colombiens des quartiers Sud et Nord (respectivement 41 et 38 % pour 31 % des répondants du Centre).

Pour les répondants, l'animation du Cœur de Ville passe principalement par le **déploiement de commerces avec terrasse** (71 %) mais aussi du déploiement de lieux de détente (51 %) et l'organisation d'événements culturels et musicaux (49 %).

34 %

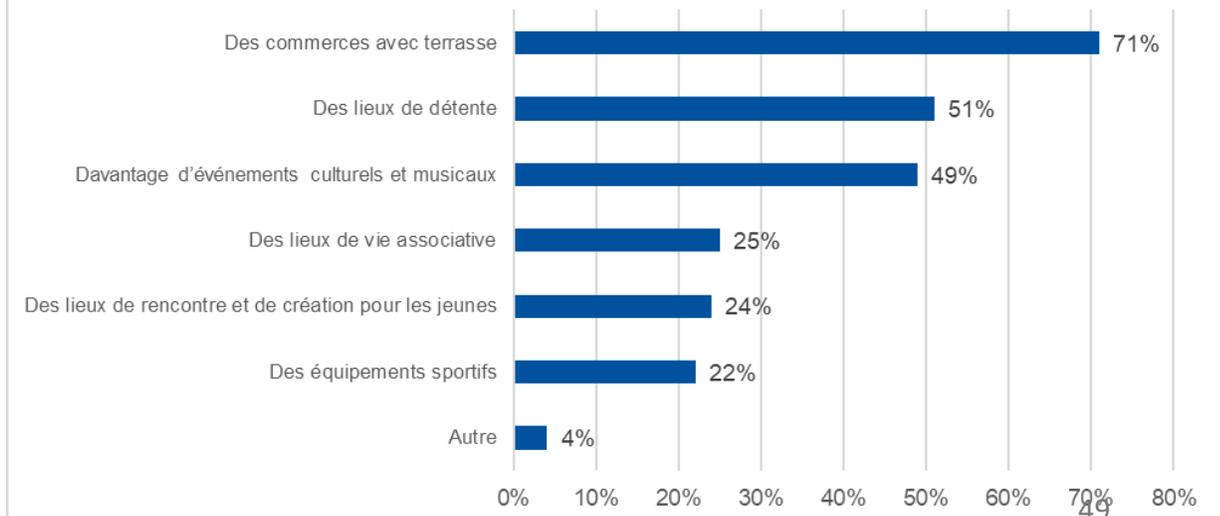
Des répondants au questionnaire estiment prioritaire de **favoriser la convivialité dans le quartier**.

Des répondants au questionnaire se rendront dans le Cœur de Ville pour se divertir

59 %

Réponses au questionnaire pour la question « **Pour animer le « Cœur de Ville** », il faudrait... »

Améliorer l'animation du « Cœur de Ville »





Espaces publics, équipements et animations

Favoriser la convivialité et l'animation

Au cours de la réunion publique de lancement, les participants ont porté l'idée que le projet Cœur de Ville doit aussi porter une vision conviviale du quartier, avec des projets d'animation :

- **Développer les bars, les restaurants, les terrasses** : que cela donne envie de s'y installer.
- **Créer des espaces d'activités pour adolescents** type skate-park, city-stade, etc.
- **Développer des aires de jeux pour enfants.**
- **Planter des espaces tout public intergénérationnel**, qui prévoient une mixité des usages et une modularité des espaces, le développement de zones de rencontres toutes générations, etc.
- **Installer un kiosque** sur la place de la République. Durant la réunion publique de restitution, une personne alerte sur le fait que cela nécessiterait de supprimer un bassin.
- **Demeurer vigilant face aux nuisances sonores**, notamment le soir.

Au cours du premier atelier portant sur les espaces publics, les participants ont proposé l'idée de **développer des restaurants, des terrasses, des cafés, des placettes**, etc. Des propositions spécifiques à certains espaces ont été émises :

Réaménager la place de la République : Contribuer à l'animation de la place :

- Créer un équivalent au bar Le Moderne (situé à l'angle de la rue du Général Leclerc et de la place de la Résistance) à côté de la mairie.
- Développer des commerces et des terrasses vers la mairie et la rue du Général Leclerc.
- Développer des activités temporaires, comme des patinoires en hiver, un bassin d'eau, etc. Côté rue du Général Leclerc.

Renforcer l'aspect convivial et vivant de la Villa du Bois / polarité sportive Jaurès :

- Créer une aire de repos, des espaces de rencontres
- Développer un pôle sportif en plein air, notamment avec des agrès sportifs.
- Installer des brumisateurs.
- Végétaliser cet espace, notamment grâce à une présence végétale diffuse.



Espaces publics, équipements et animations

Proposer des équipements adaptés



Parmi les réponses au questionnaire, certaines propositions concernant le développement d'équipements adaptés aux usages des habitants et usagers, notamment le **déploiement de parcs canins** en nombre suffisant, de taille adaptée.

Lors de la réunion publique de lancement, les participants ont rappelé que **les espaces publics doivent être adaptés aux usages** des habitants, en proposant les éléments suivants :

- **Planter des espaces abrités** pour les passants.
- **Installer des bancs.**
- **Développer de beaux éclairages publics**, avec des couleurs chaudes.
- **Développer des zones de déchetterie mobile.**
- **Prévoir des espaces canins.**
- **Assurer la qualité et l'homogénéité du mobilier urbain.**
- **Rendre plus fonctionnelle la place de la Résistance.**
- **Questionner la place des fontaines devant la mairie**, qui concentrent une emprise importante et qui ne sont utiles qu'une partie de l'année.

Durant la réunion publique de restitution, une personne souligne que **les solutions hybrides** d'utilisation du mobilier urbain ne sont pas suffisamment exploitées. Certains aménagements peuvent avoir plusieurs utilités, par exemple une barrière peut servir à accrocher son vélo tout en sécurisant les enfants sur le trottoir.

Durant le premier atelier dédié aux espaces publics, plusieurs propositions d'équipements adaptés aux besoins de la population ont été effectuées :

Place de la République :

- Installer des bancs vers le bas de la place.

Promenade Leclerc-Jaurès :

- Développer une nouvelle aire de jeux, complémentaire à celle située square Emile Tricon.

Square Emile Tricon :

Ce square, situé derrière la Mairie, est particulièrement apprécié des participants. Il est demandé de **conserver l'aire de jeux**, et **d'apporter des éléments d'amélioration** au square :

- Développer un espace de calme et de repos.
- Installer des matériaux au sol à l'usage piéton et cycliste.
- Créer un kiosque, à musique, ou pour d'autres activités (gym, etc.).
- Créer un terrain de pétanque.
- Installer des tables de tennis de table.
- Installer davantage de bancs au sein du square.



Espaces publics, équipements et animations

Renforcer la dimension culturelle et sportive



Pour animer le Cœur de Ville, 49 % des répondants au questionnaire jugent pertinent le **développement d'événements culturels et musicaux**. 22 % sont favorables au **développement d'équipements sportifs**. Ainsi, certains répondants expriment leur souhait de voir **faciliter la pratique d'une activité sportive**, en extérieur (running, tennis) ou en intérieur (gymnase, salle de fitness) ; et voir se **développer la vie culturelle** du quartier (cinéma, théâtre, événements locaux, musicaux, etc.).

Au cours de la réunion publique de lancement, les participants ont proposé les éléments suivants :

- **Œuvrer à l'amélioration des services publics culturels** : améliorer la programmation de la salle Jean Renoir et renforcer les moyens de mise en œuvre des projets liés à la médiathèque et au conservatoire.
- **Proposer des équipements sportifs de proximité.**

Durant les ateliers, des idées d'aménagements pour favoriser ces éléments dans certains espaces ont été réalisées :

Square Emile Tricon

- Créer un kiosque, à musique, ou pour d'autres activités (gym, etc.).
- Créer un terrain de pétanque.
- Installer des tables de tennis de table.

Places de la République et Résistance

- Certains participants suggèrent d'utiliser ces espaces pour accroître la présence monumentale de l'art en ville.

Villa du Bois / secteur Jaurès

- Développer un pôle sportif en plein air, notamment avec des agrès sportifs.
- Certains proposent d'installer la médiathèque dans ce secteur.

Concernant les équipements culturels, certains participants suggèrent de **conserver la médiathèque à son emplacement actuel**, ou de **la déplacer à côté de La Poste rue du Général Leclerc ou dans la polarité Jaurès**. Tous s'accordent autour d'un style plus moderne, en l'intégrant à l'architecture du quartier. Pour certains, il s'agit de l'inscrire de manière cohérente avec le style de la mairie ; ou à l'inverse, quelque chose de très moderne, qui serait attrayant pour les jeunes.

Les participants décrivent **le conservatoire actuel comme vieux et mal isolé**. Il est suggéré de **le déplacer au niveau de la polarité culturelle Roosevelt / Tourelles**, ou de le rapatrier à la **place de la halle du marché transitoire** à l'issue des travaux.



Espaces publics, équipements et animations

Renforcer le bien-être et la tranquillité dans le Cœur de Ville



La moitié des répondants au questionnaire estime que le **développement de lieux de détente** contribuerait à l'animation du Cœur de Ville. Certains indiquent qu'ils se rendent dans le quartier **pour flâner, se promener**. L'idée de **préserver le calme et la tranquillité** est également exprimée.

Pour renforcer le bien-être et la tranquillité dans le Cœur de Ville, les participants à la réunion publique de lancement ont indiqué qu'il fallait avant tout **renforcer la sécurité des biens** (exemple de la recrudescence des vols de vélos) **et des personnes** dans le quartier, notamment par le dimensionnement de la police municipale, l'augmentation du nombre de caméras, et le niveau d'éclairage urbain. Certains participants soulignent qu'il faut bien **anticiper les flux de populations** à venir et demeurer vigilant face aux nuisances sonores, notamment le soir.

Durant les ateliers il est également demandé de **sécuriser les abords de la gare**. Certains participants pointent que cet espace sera un pôle d'attractivité en soirée à l'arrivée du métro, ce qui risque de générer des nuisances. Il est demandé de sécuriser la place de la Résistance et les venelles attenantes.

Pour favoriser le calme et le bien-être il est proposé de **développer un espace de calme et de repos dans le square Emile Tricon**.

Faciliter l'accès aux services publics



Parmi les réponses au questionnaire, l'idée de **faciliter l'accès aux services publics** est évoquée.

Au cours de la réunion publique de lancement, les participants ont souligné l'importance de la présence des **services publics** dans le projet cœur de ville en **implantant des services publics de santé** (médecins, cabinets médicaux, pharmacies, etc.) et en **développant des services publics accessibles à tous** (mairie, poste, police municipale, etc.).

Au cours du second atelier, certains ont suggéré la création **d'une crèche et d'un EHPAD** dans le secteur Maire ou Jaurès.



Espaces publics, équipements et animations

Les réponses de la Ville

Sujets retenus par la Ville (ou déjà en cours) :

- **Transformer la place de la Résistance en lieu animé** : Elle sera entièrement réaménagée en espace public de qualité pour les piétons, qui permettra d'accueillir le marché extérieur, à proximité de la halle de marché rénovée, et développer de nouveaux commerces avec des terrasses, sur l'espace libéré par le parking.
- **Créer un pôle sportif en plein air avec des agrès sportifs** : Nous construisons un nouveau gymnase Coste sur l'espace Jaurès. Il y aura également des équipements sportifs dans le parc des Tourelles. Il y a déjà des agrès sportifs sur la Promenade verte.
- **Développer les déchetteries mobiles** : Une déchetterie mobile se tient déjà le premier jeudi du mois place Mermoz, et une nouvelle se tiendra bientôt place de la Renaissance, le troisième samedi du mois, à partir de février 2025. Le ramassage à domicile existe également.
- **Assurer la sécurité du quartier en prévision de l'augmentation des flux liés à l'arrivée de la gare du GPE** : Chaque année, nous installons de nouvelles caméras (5 fixes et 2 mobiles en 2024, plus 10 anciens modèles remplacés par des nouveaux) pour un maillage efficace, en particulier dans le secteur gare. Nous étoffons aussi nos effectifs de police municipale.

Sujets à l'étude ou déjà existants :

- **Créer des espaces d'activités pour adolescents, comme des skate-parks ou des city-stades** : Il y a un city stade prévu dans le projet de gymnase Coste. Une autre activité pour les jeunes sur l'espace Vaudreuil après travaux du puit SGP est à étudier. Un travail est fait également avec le Département et la Région pour pouvoir ouvrir les équipements sportifs du collège et lycée en soirée et les week-ends. Il y a malgré tout des nuisances sonores générées dans un tissu urbain très dense (voisinage résidentiel immédiat).
- **Créer plus de bancs, des espaces végétalisés ombragés et un kiosque place de la République** : il y avait un kiosque jusque dans les années 1980, mais il faudrait supprimer des terrasses, des bassins et des espaces verts si nous souhaitons en remettre un.
- **Installer des brumisateurs pour améliorer le confort en été** : Un brumisateur est installé au parc Pompidou, un autre le sera l'été prochain au parc des Bruyères. Les zones ombragées et végétalisées sont privilégiées. Le brumisateur proposé dans le projet de parc des Tourelles a été supprimé, car les riverains n'en voulaient pas.



Espaces publics, équipements et animations

Les réponses de la Ville

Sujets non retenus par la Ville :

- **Améliorer le square Emile Tricon** : Ajouter un terrain de pétanque, des tables de tennis de table, plus de bancs, une fontaine, etc. Le square Tricon est d'emprise réduite et très fréquenté par les enfants (dominante d'aires de jeux pour les différents âges). Une telle programmation est prévue dans le cadre du projet des rénovations du parc des Tourelles.
- **Créer une crèche et un EHPAD dans le secteur Mairie ou Jaurès pour répondre aux besoins des habitants** : Il y a déjà 3 EHPADs en centre-ville et une résidence privée pour âgés (RPA), ce qui fait de Bois-Colombes une ville très dotée en la matière. Il y a 5 crèches actuellement municipales, ainsi qu'une crèche en délégation de service public, soit 6 crèches publiques à Bois-Colombes (deux par quartier). Elles ne sont pas au maximum de leur capacité à cause des difficultés de recrutement du personnel qui touche le secteur et tout le pays, ce qui fait qu'un tiers des capacités environ sont inutilisables. Pour cette raison, seulement 45 % de la demande est satisfaite par les crèches publiques, sans compter les 2 crèches privées associatives. Dans ce contexte, ouvrir une nouvelle crèche sans personnel serait inutile. Un travail est fait pour l'implantation d'une école de puériculture à Bois-Colombes, qui pourrait potentiellement ouvrir en 2026, et permettrait de renforcer les effectifs. A noter qu'il existe de très nombreuses « micro-crèches » privées en centre-ville.



Espaces publics, équipements et animations

Les questions posées durant la concertation

Question posée durant la réunion publique de lancement :

- **Concernant l'aménagement des nouvelles terrasses, notamment place de la Résistance, comment assurer à la fois la tranquillité et la réduction des nuisances, et la tranquillité publique ?**

Réponse d'Yves REVILLON, maire de Bois-Colombes : Il s'agit de limiter l'usage des terrasses aux horaires tardifs, en imposant un horaire de fermeture.

Questions posées durant le premier atelier de concertation sur les espaces publics et les déplacements :

- **Comment sera assurée la sécurité dans les venelles attenantes à la future gare pour assurer la tranquillité nocturne des riverains compte tenu des flux de personnes supplémentaires ?**

Réponse de Gilles CHAUMERLIAC, adjoint au maire en charge de la prévention, de la sécurité, des anciens combattants, des affaires civiles et générales et des relations aux usagers : La sécurité sera renforcée avec l'amélioration du système de vidéosurveillance, relié au centre de surveillance urbain. Actuellement à Bois-Colombes, 95 caméras connectées sont déployées, surveillées par des opérateurs pour permettre l'intervention rapide des forces de l'ordre. L'éclairage de ces espaces sera également amélioré.

- **Comment anticiper l'afflux de personnes en centre-ville autour de la gare ? Cela peut être source de nuisances sonores, notamment avec les terrasses des bars et des cafés, entraîner des problèmes de propreté, etc. Comment éviter les trafics illicites place de la Résistance ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : La sécurité est l'une des priorités de la Ville. Cela passe par le développement d'une police municipale forte, le déploiement de caméras, etc. C'est l'un des axes politiques forts de la Ville de ne pas laisser s'installer des situations anormales. Une fois que la place de la Résistance aura été rénovée de manière conviviale, elle sera plus animée, et donc plus sûre.



Espaces publics, équipements et animations

Les questions posées durant la concertation

Question posée durant la réunion publique de restitution :

- **Pouvez-vous préciser en quoi consiste la proposition de kiosque sur la place de la République ? Cela veut dire qu'il faudrait retirer l'un des bassins, pour laisser place à ce kiosque. Beaucoup de gens sont attachés aux fontaines, comment allez-vous délibérer à ce sujet ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Un kiosque est un lieu circulaire, abrité, mais ouvert, qui peut accueillir des événements, comme dans le passé sur les places publiques.

Réponse de Sophie GUILLAIN, Res publica : Ce que les gens attendaient autour de cette idée de kiosque, c'est un lieu dans lequel peuvent être organisés des animations, et se retrouver. L'idée est de créer un lieu de rassemblement.

Réponse de Simon TURLAN-SESTIER, Res publica : En effet, ces sujets ont été évoqués pendant la concertation. Certaines tables ont évoqué la volonté de ce kiosque, mais pas toutes. D'autres personnes ont également fait part de leur attachement aux fontaines. On évoque cette idée, non pas car elle a été très relayée lors de ces échanges : c'est une idée, qui a été évoquée, mais peu débattue lors des réunions de concertation. Certains ont demandé plus de bancs pour plus de convivialité, tandis que d'autres ont précisé que la nuit leur utilisation n'est pas la même et peut générer des problèmes.

Réponse d'Yves REVILLON, maire de Bois-Colombes : Il est possible d'adapter des bancs, avec des accoudoirs centraux, afin que l'on ne puisse pas venir s'y allonger. Cela a déjà été fait à bon nombre d'endroits.

- **Comment sera agencée la place où se situe aujourd'hui le marché extérieur ? Est-ce qu'il s'agira d'un espace de communication entre les deux gares ou est-il prévu d'en faire un espace de vie ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Pendant les travaux de la station du métro, cet espace fera partie de l'emprise du chantier, et accueillera le cantonnement (la base vie pour les ouvriers). Cet espace redeviendra ensuite un espace public à réaménager. L'idée est également de le végétaliser.



Espaces publics, équipements et animations

Les questions posées durant la concertation

Question posée durant la réunion publique de restitution :

- **Les solutions hybrides d'utilisation du mobilier urbain ne sont pas suffisamment exploitées. Certains aménagements peuvent avoir plusieurs utilités, par exemple une barrière peut servir à accrocher son vélo tout en sécurisant les enfants sur le trottoir. Les aménagements urbains sont coûteux, les solutions hybrides permettent de réduire les coûts, tout en maximisant l'utilité du mobilier urbain, ce qui permet également de gagner de la place.**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Ce sont des éléments qu'il faut regarder, mais également entretenir.

Réponse de Henri VINCENT : la Ville est d'accord pour faire de l'hybride. Cependant, il faut qu'il y ait des points de vigilance sur certains trottoirs, qui ne sont pas très larges. Quand des vélos viennent s'accrocher sur une barrière existante, les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ainsi que les landaus, ne peuvent plus circuler. Il faut donc arriver à trouver un juste milieu, car il y a des endroits qui ne s'y prêtent pas. Par exemple, pour l'école Saint François d'Assise en centre-ville, une multitude de vélos venaient s'installer aux horaires de sorties et d'entrées, générant une difficulté de circulations piétonnes. Nous avons discuté avec les parents, avec la directrice, et la solution d'installer des zones vélos sur la rue Felix Braquet a été retenue. Il y a 50 mètres à parcourir mais cela se passe beaucoup mieux, et la circulation très piétonne a été rétablie.

Ces questions n'ont pas été posées à l'oral, mais à l'écrit durant les ateliers de concertation. Les réponses sont donc apportées a posteriori :

- **Quelles sont les raisons poussant à démolir l'équipement sportif (tennis) du parc Roosevelt ?**

Cette suppression vise à rendre l'usage de ces 600m² à l'ensemble des usagers du parc, et plus à un petit groupe de personnes. L'offre sera renforcée et déplacée dans un centre de raquettes comprenant 4 terrains de tennis et 2 de padel, qui ouvrira ses portes concomitamment, rue de l'Abbé Glatz.

- **Quel est le projet pour le groupe scolaire Paul Bert ?**

Le projet vise à réhabiliter l'école Paul-Bert, dont l'état se dégrade, tout en préservant ce patrimoine historique, et à construire un centre administratif attenant. Lorsque le projet sera plus avancé, une réunion publique sera organisée pour le présenter plus en détails.



Activités commerciales et économiques



Activités commerciales et économiques

L'activité commerciale, vectrice du développement du Cœur de Ville



Les répondants au questionnaire envisagent principalement le Cœur de Ville comme **un lieu dédié à la consommation et au divertissement**. Ainsi, **90 % déclarent qu'ils y feront leurs courses**, plus des trois quarts qu'ils s'y rendront pour **se restaurer**, et plus de la moitié pour **profiter d'activités de loisirs**. Près de la moitié des répondants considèrent les commerces du Cœur de Ville comme un atout majeur du quartier aujourd'hui.

Les réponses au questionnaire mettent en avant une volonté de voir se développer **une offre commerciale de qualité, diversifiée, favorisant la convivialité** dans le quartier. **Le marché apparaît comme une centralité** : les deux tiers des répondants estiment qu'il s'agit d'un atout majeur du Cœur de Ville. A l'inverse, **favoriser l'implantation d'entreprises n'apparaît pas comme prioritaire**.

Lors de la réunion de lancement et des ateliers de concertation, les participants ont indiqué que **le projet Cœur de ville doit permettre le développement commercial** du quartier.

De l'atelier portant sur l'activité commerciale, on retient principalement **un besoin de déploiement des terrasses de cafés et de restaurants**.

Aussi, de manière générale, il est demandé par certains à la municipalité d'organiser **une stratégie d'accompagnement des commerces**. Plus spécifiquement, il est recommandé d'assurer **l'accompagnement des commerces situés dans la rue d'Estienne d'Orves**, afin d'éviter la faillite de ces établissements.

65 %

Des répondants au questionnaire considèrent **le marché comme un atout majeur aujourd'hui**

47 %

Des répondants au questionnaire considèrent **les commerces comme un atout majeur aujourd'hui**



Activités commerciales et économiques

Développer une offre commerciale de qualité et diversifiée



Parmi les réponses au questionnaire, la demande pour **une dynamisation commerciale** est forte : les répondants souhaitent **une diversification des commerces** : moins d'agences immobilières, de banques, d'opticiens, etc. ; et plus de commerces de bouche, de restaurants et de bars, etc.

Aussi, pour dynamiser l'activité commerciale et économique, deux tiers des répondants estiment qu'il est essentiel de **soutenir les commerces de proximité**. Cela passe également par **le développement de commerces de qualité** à tous les niveaux. Ainsi, seulement 4 % des répondants estiment prioritaire le développement de supérettes.

Pour certains, **la diversification passe également par une massification** du nombre de commerces présents dans le quartier : un quart des répondants considère que le Cœur de Ville manque de commerces.

Pour favoriser le développement d'une offre commerciale de qualité et diversifiée, les participants ont proposé les idées suivantes durant la réunion publique de lancement :

- **Développer les commerces dans le quartier**, en sélectionnant leur typologie et leur niveau de qualité.
- **Proposer une offre commerciale diversifiée.**
- **Accompagner les commerces indépendants** dans leur développement.
- **Renforcer la place des commerces de proximité**, notamment de bouche, ouverts le lundi. Des participants donnent l'exemple de l'absence de commerces de ce type place de la mairie, de la présence du Monoprix à Asnières, ou encore du fait qu'il n'y ait qu'une seule boucherie à Bois-Colombes. Le développement de commerces de bouche place de la République est considéré comme une piste pour dynamiser ce secteur.
- **Favoriser les commerces indépendants** et réduire le nombre de chaînes.
- **Développer des commerces non-alimentaires**, mais d'utilité fréquente (habillement, chaussures, etc.), aujourd'hui concentré rue des Bourguignons.
- **Préempter des emplacements commerciaux** pour que la Ville encadre les loyers, et éviter les locaux commerciaux vacants



Activités commerciales et économiques

Développer une offre commerciale de qualité et diversifiée

Au cours de l'atelier portant sur les activités commerciales, les participants ont émis diverses propositions pour le développement d'une offre commerciale de qualité et diversifiée :

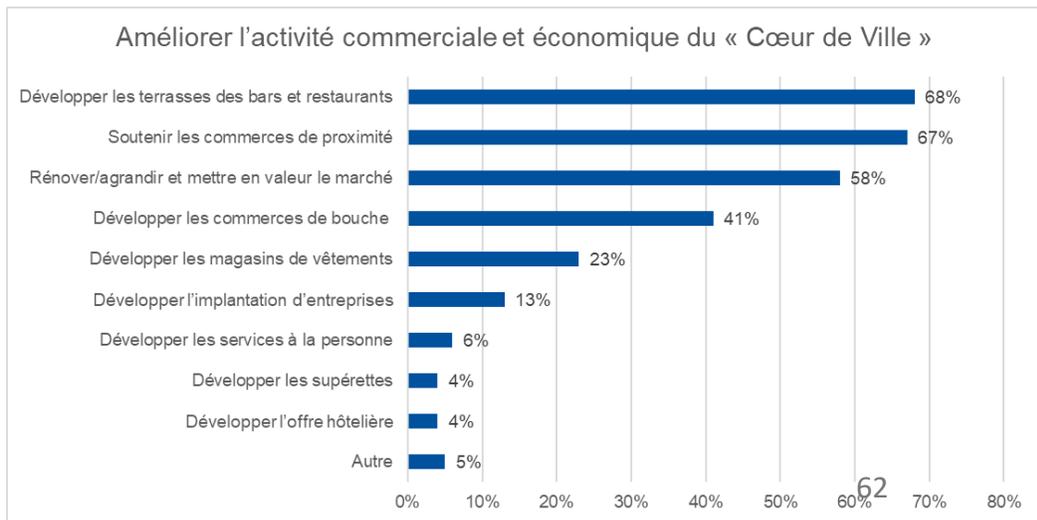
Secteur Marché / Gare :

Certains participants préconisent de **développer des commerces** (notamment d'artisanat) **en pied d'immeuble**. En outre, ils recommandent **d'accroître le nombre de commerces de bouche**, et de prévoir **une supérette, un fleuriste et des commerces de vêtements place de la Résistance**. Certains proposent d'installer **une boutique de vélo** sur le secteur, par exemple rue Mertens, ou encore de **développer une offre de santé** (pharmacie, médecins, kinés, etc.). Enfin, certains proposent de **privilégier les commerces associatifs, les ressourceries**, de faire la promotion des circuits courts, etc.

De manière générale, les participants jugent utile de **diversifier la typologie de commerces**, avec des **enseignes non-alimentaires**, par exemple des boutiques de vêtements.

Secteur Jaurès :

Les participants suggèrent de **développer des commerces pour faire vivre le secteur Jaurès**. Certains groupes indiquent qu'ils n'avaient pas forcément pensé à cet aspect dans ce quartier, mais qu'il semble nécessaire de développer ce secteur. Par exemple, **une boulangerie** pourrait être installée en face de la piscine. Certains proposent d'installer une recyclerie dans ce secteur, pour aller dans le sens de la polarité sportive, on pourrait notamment y faire réparer son vélo, ses appareils, etc.



Réponses au questionnaire pour la question « Pour améliorer l'activité commerciale et économique dans le « Cœur de Ville », il faudrait surtout... »



Activités commerciales et économiques

Développer une offre commerciale vectrice de convivialité



Certains répondants au questionnaire estiment que **l'offre commerciale peut être vectrice d'animation et de convivialité** pour le Cœur de Ville, par exemple avec **l'implantation de commerces place de la République**.

Mais surtout, c'est la proposition de **développer des restaurants, des bars et des cafés équipés de terrasses** qui permettrait de répondre à cet enjeu de dynamisation du quartier, en créant des espaces de convivialité. Ainsi, selon 71 % des répondants, le développement de commerces avec des terrasses contribuerait à dynamiser le Cœur de Ville.

Durant la réunion publique de lancement, les participants ont également souligné l'importance de **développer les commerces vecteurs d'animation** pour le quartier, notamment **grâce aux terrasses** des cafés, bars et restaurants. L'idée d'implanter des terrasses à proximité du marché est bien reçue. Également, on note la proposition **d'ouvrir des locaux commerciaux en pied d'immeuble**, visibles « direct du regard ».

Durant le premier atelier sur les espaces publics, des participants suggèrent de **développer des commerces, des cafés, des terrasses, etc. place de la Résistance**, pour qu'elle soit **un lieu de vie** et non simplement un lieu de passage à l'arrivée du métro.

Au cours de l'atelier portant sur les activités commerciales, les participants ont émis diverses propositions pour le développement d'une offre commerciale permettant d'animer et de dynamiser le quartier :

Secteur Marché / Gare :

Les participants expriment également le besoin d'une **offre de terrasses, de bars et de restaurants**, notamment place de la Résistance, avec des aménagements extérieurs végétalisés.

Il est proposé de créer **une zone de restauration avec des espaces de terrasses et d'animation le long de l'impasse Doussineau**, afin de dynamiser cet espace. Cependant, ces établissements devraient être orientés vers les rails, afin de limiter les nuisances sonores.

Secteur Hôtel de Ville :

Autour de la **halle du marché temporaire**, il est suggéré de **développer des commerces, notamment des cafés et des restaurants**. Sur la **place de la République**, il est également proposé d'installer **des cafés et des restaurants avec terrasses**, ainsi qu'autour de La Poste et du Monument aux morts rue du Général Leclerc, pour « que cet espace soit aussi celui des vivants ». **Végétaliser la zone commerçante** permettrait de rafraîchir la zone et de la rendre attirante.



Activités commerciales et économiques

Valoriser le marché, atout majeur du Cœur de Ville



Aujourd'hui, près des deux tiers des répondants au questionnaire considèrent le **marché comme un atout majeur** du Cœur de Ville. Ainsi, plus de la moitié d'entre eux recommande **sa rénovation et sa mise en valeur**.

La place du marché apparaît également comme une centralité commerciale, propice par exemple au développement de **terrasses**, à condition que le marché soit **ouvert vers l'extérieur**.

Durant la réunion publique, des questionnements ont été émis concernant le **marché provisoire**. Certains participants s'interrogent sur **son dimensionnement, jugé restreint**. Il est souligné qu'il faut **faciliter l'accès aux producteurs**. Il est suggéré **d'installer le marché sur l'emplacement du parking en face de l'école maternelle Paul Bert**. Par ailleurs, les participants rappellent l'importance **d'anticiper le recyclage du marché temporaire**, et suggèrent de **reconstruire un marché plus ouvert** sur l'extérieur, accessible et convivial, plus lumineux.

Au cours du premier atelier sur les espaces publics; les participants ont réfléchi à l'installation du **marché provisoire** rue Félix Braquet, et proposent **le développement d'un marché animé**, avec des commerces, des terrasses en extérieur, et même un espace karaoké. L'objectif est également que **la halle du marché temporaire demeure un lien d'animation** avec une activité commerciale riche lorsque le marché reviendra place de la Résistance.

Durant l'atelier portant sur l'activité commerciale, il est préconisé de **faire évoluer le marché actuel vers une halle de marché lumineuse, vaste et accueillante**, de développer des espaces anti-bruit, et des allées suffisamment larges pour se déplacer. **L'aspect convivial est important**, avec un marché où l'on peut aller boire un verre et faire ses achats. Il est proposé de refaire le marché en **style verrière**, si possible en évitant la démolition du bâtiment existant. Il est aussi demandé de réaliser un travail sur la **végétalisation du marché** : à l'intérieur, et sur la toiture. Pour les participants, il ne faut pas copier le style d'autres marchés, comme celui d'Asnières-sur-Seine, et **conserver une identité propre à Bois-Colombes**.



Activités commerciales et économiques

Une place secondaire pour les entreprises



Dans le questionnaire, **l'implantation d'entreprises apparaît comme un enjeu secondaire** pour le Cœur de Ville de demain. Ainsi, 13 % des répondants estiment que l'implantation d'entreprises permettrait le développement commercial et économique du quartier. En ce sens, **les activités liées au travail apparaissent secondaires** : seulement une personne sur dix prévoit de fréquenter le Cœur de Ville à cette fin.

Le développement d'une offre hôtelière est jugé pertinent par seulement 4 % des répondants.

Au cours de la réunion publique de lancement, certains participants ont suggéré de **favoriser l'implantation d'espaces de coworking** dans le quartier.

Durant l'atelier portant sur les activités économiques et les formes urbaines, les participants se sont **plutôt montrés défavorables à la construction d'immeubles**, qu'ils soient destinés au logement ou à des activités économiques. Cependant, **l'intégration de bureaux dans des immeubles déjà existants est jugée souhaitable** par certains, par exemple sur les emprises rue Raspail, pour que l'ensemble soit harmonisé avec ce qui existe déjà dans le quartier.

Par ailleurs, il est préconisé de **créer davantage d'espaces de coworking** dans le **secteur de la gare et du marché**, et de prêter attention à ce que ces espaces soient équipés de terrasses, qu'ils soient proches des transports et ouverts à tous. Pour certains, il est également envisageable **d'installer un hôtel** dans ce secteur, ou celui de la Mairie, avec un petit extérieur qui pourrait servir de restaurant.



Activités commerciales et économiques

Les réponses de la Ville

Sujets retenus par la Ville (ou déjà en cours) :

- **Développer les cafés, bars et restaurants avec terrasses pour animer le centre** : Nous cherchons des prospects de ce secteur-là. Il y a peu de terrasses à Bois-Colombes, nous souhaitons développer la convivialité, notamment place de la République avec le marché provisoire, et à terme sur la place de la Résistance, qui seront les deux grandes places du centre-ville.
- **Favoriser l'installation de commerces de qualité** : Différents outils ont été mis en place : renforcement de l'équipe et création de la fonction de manager de commerce, aides au commerce, Boisco Boutiques, etc. Nous sommes en phase active de création d'une foncière commerciale pour avoir plus de pouvoir d'action, et d'un CODAF (Comité opérationnel départemental anti-fraude) en coopération avec la préfecture, pour lutter contre les commerces délictueux. Des moyens importants ont été mobilisés pour développer notre politique de préemption. Nous comptons installer en pied d'immeubles tout type de commerces (artisanaux, de bouche, vêtements, équipements de la personne, etc.). Nous souhaitons aussi maintenir les 2 axes commerciaux : Bourguignons et d'Estienne d'Orves, en prévoyant un accompagnement pendant le chantier du Grand Paris Express : visibilité (Boisco Boutiques, communication), information, etc.
- **Rénover et valoriser le marché historique** : Le marché reviendra bien à son emplacement initial, dans une halle réhabilitée, avec un espace recomposé, modernisé et avec des espaces conviviaux, etc. Nous notons la demande qu'il soit plus lumineux, convivial et visible. Le projet de halle transitoire est en cours d'études, en lien avec les commerçants. Le déplacement dans une halle provisoire permettra d'avoir le temps d'intervenir sur le bâtiment historique.



Activités commerciales et économiques

Les réponses de la Ville

Sujets retenus, à étudier pour les modalités de mise en place :

- **Créer une recyclerie dans le secteur Jaurès, en lien avec la polarité sportive et la réparation de vélos et appareils divers** : Il s'agit d'une des activités possibles à intégrer dans les futures constructions de la SGP autour de la gare. Nous gardons en tête l'idée de favoriser l'implantation d'activités complémentaires du futur gymnase Coste dans cet espace. Plus largement, un travail est fait avec l'intercommunalité Boucle Nord de Seine sur l'installation d'activités de l'économie sociale et solidaire, et des conditions économiques pour les rendre possibles.
- **Installer des espaces de co-working dans le centre-ville** : La proposition est envisageable, en fonction de l'évolution de ce mode de travail dans les années à venir. Il faut prévoir des solutions suffisamment ouvertes, évolutives et hybrides pour accueillir les nouveaux modes de travail. Certains existent déjà en petit format (ex Mathilda English, Après l'école).
- **Planter plus de services de santé (médecins, cabinets médicaux, etc.) dans le centre** : Une maison de santé a été installée place de la République. Un centre de radiologie avenue de l'Europe va ouvrir d'ici peu. Tous les territoires sont concernés par l'hyper-concurrence sur ce secteur.

D'une manière générale, la Ville porte une attention particulière au maintien de l'offre actuelle, tout en étant confrontée aux travaux du métro, et en accompagnant les professionnels de santé les plus impactés (exemple du stationnement).



Activités commerciales et économiques

Les questions posées durant la concertation

Question posée durant la réunion publique de lancement :

- **Comment organiser le retour du marché sur l'emplacement existant sachant qu'il y aura la gare du Grand Paris Express ?**

Réponse d'Eric ISABEY, adjoint au maire en charge du développement économique, du commerce, de l'emploi, de la formation et du développement numérique : Le projet prévoit de déplacer le marché le temps du chantier. Le seul scénario envisagé aujourd'hui est le retour du marché à son emplacement actuel, dans une configuration revisitée et adaptée qui tiendra compte de la proximité de la gare.

Question posée durant le premier atelier portant sur les espaces publics :

- **Est-il envisagé de préempter des emplacements pour des commerces et ainsi d'encadrer les loyers ?**

Réponse de Gaël BARBIER, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine bâti : Des opérations de ce type sont en cours, des commerces sont préemptés par la Ville, avec comme objectif d'amortir ces investissements à long terme.

Question posée durant le second atelier portant sur les activités commerciales et économiques :

- **Est-il possible de végétaliser le toit actuel du marché ? Est-il possible d'éviter la destruction du bâtiment du marché si on souhaite installer une verrière ? Les commerçants du marché ont-ils été consultés ?**

Réponse d'Yves REVILLON, Maire de Bois-Colombes : La première question posée par les commerçants est de savoir s'ils pourront retourner dans le marché qu'ils occupent aujourd'hui, auquel ils manifestent un attachement fort. Refaire le marché est donc important, il est possible de réfléchir à le transformer, à le rendre le plus agréable possible (possibilité de transparence, végétalisation, installation de cafés, etc.).



Activités commerciales et économiques

Les questions posées durant la concertation

Question posée durant la réunion publique de restitution :

- **La rue des Bourguignons est partagée entre Bois-Colombes et Asnières-sur-Seine. Les deux communes travaillent-elles ensemble en termes de développement commercial ?**

Réponse de Éric ISABEY, Maire adjoint, en charge du développement économique, de l'emploi, et de la formation : La rue des Bourguignons est un axe commercial principal de la ville et est effectivement partagée avec Asnières-sur-Seine. La Mairie a des contacts réguliers avec Asnières-sur-Seine, et des échanges ont lieu sur différents sujets. Des projets significatifs ont déjà été réalisés sur toute la rue des Bourguignons grâce à des échanges réguliers et fréquents sur différentes thématiques, notamment avec les services de développement économique et urbanisme. De la même manière, la commune est limitrophe avec d'autres villes et des projets sont en cours.

- **Concernant la halle provisoire, pourquoi ne pas en faire la nouvelle halle du marché, de manière pérenne ?**

Réponse de de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : Les habitants sont très attachés au marché actuel et à son emplacement très central. L'enjeu est qu'il puisse y avoir un bel espace extérieur réaménagé et ouvert. En termes de taille, le marché rénové sera plus grand que la halle temporaire et permettra ainsi une offre plus grande. L'objectif est également qu'il y ait un marché qui vive même en dehors des jours de marché. La Ville va anticiper pour faire en sorte que les nuisances générées par la gare soient limitées.

Réponse de Marie-Catherine BARIGAULT, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement Urbain Patrimoine et Cadre de vie : Pour le projet de halle provisoire, une concertation a été réalisée avec les commerçants du marché. Ils souhaitent retourner sur l'espace initial du marché actuel, il est donc important de prendre en considération leurs envies. C'est pour cela que le marché devra retourner à sa place initiale.



Activités commerciales et économiques

Les questions posées durant la concertation

Ces questions n'ont pas été posées à l'oral, mais à l'écrit durant les ateliers de concertation. Les réponses sont donc apportées a posteriori :

- **La dimension du marché provisoire sera-t-elle suffisante ? Quel sera le secteur démoli ? Pour quels usages après les travaux ?**

Elle sera d'une taille inférieure à la halle historique, mais permettra d'accueillir tous les commerçants abonnés du marché. Ceux ayant besoin d'espaces réfrigérants bénéficieront de places à l'intérieur. Les bâtiments démolis seront le centre administratif et le pavillon adjacent. Cette halle de marché provisoire est prévue pour être reconvertible, et sera affectée à un autre usage (ex : médiathèque) lorsque que le marché aura été rétabli à son emplacement initial, une fois les travaux de la gare achevés.

- **Pourquoi ne pas faire le marché temporaire à la place du parking à l'arrière du jardin avec le monument aux morts, un endroit avec suffisamment de place ?**

Il s'agit du parking de Lattre de Tassigny, qui ne serait pas adapté pour accueillir le marché provisoire, en raison de sa taille trop limitée, de sa configuration enclavée et proche de habitations. Cela créerait de nuisances pour le voisinage, des difficultés pour l'emballage et le remballage du marché, ainsi qu'un engorgement de la rue Charles-Duflos.



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Préserver l'identité du quartier



Parmi les répondants au questionnaire, **agir sur l'offre de logement n'apparaît pas comme une priorité**. Au contraire, pour certains, il s'agit avant tout de **préserver le charme du quartier en limitant les constructions**, et en **valorisant le patrimoine architectural existant**.

Lors des événements de concertation, les participants ont indiqué que **le projet Cœur de Ville doit préserver l'identité du quartier**. Durant la réunion publique de lancement, les participants ont souligné l'importance de **travailler sur la « beauté du quartier »**. On retient également de désir de **limiter les constructions**.

De l'atelier portant sur les formes urbaines, on retient principalement un désir de **formes du bâti qui apporteront une cohérence architecturale avec l'existant**, et un **refus des constructions trop hautes ou trop modernes**.

55 %

Des répondants au questionnaire estiment qu'entretenir et valoriser le patrimoine existant améliorera le cadre de vie du Cœur de Ville

34 %

Des répondants au questionnaire estiment que développer une identité propre au Cœur de Ville améliorera le cadre de vie du quartier

41 %

Des répondants au questionnaire estiment que conserver l'existant et le rénover est prioritaire pour le futur Cœur de Ville

72 %

Des répondants au questionnaire estiment que rénover et isoler les logements existants est prioritaire pour améliorer l'offre de logement du quartier



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Une réticence à l'implantation de nouveaux logements



L'offre de logement n'est pas reconnue comme un atout du Cœur de Ville par les répondants au questionnaire, seulement 1 % considère cet aspect comme tel. Pour autant, **la grande majorité des répondants n'identifie pas ce sujet comme un manque** : 4 % des répondants estiment que le Cœur de Ville devrait proposer davantage de logements. Cette question n'est pas abordée de la même manière en fonction du profil des répondants : si 2 % des propriétaires estiment que la construction de nouveaux logements est prioritaire, cette proportion s'élève à 15 % pour les locataires.

Améliorer l'offre de logement du Cœur de Ville passe d'abord par **la rénovation et l'isolement des logements existants** (72 %) et par **une politique encourageant l'accès à la propriété** (34 %) alors que le développement de l'offre locative est moins considéré comme un facteur d'amélioration pour le logement (13 %). Concernant le développement d'une offre de logement, on retrouve principalement **l'idée de logements intergénérationnels** (32 %) ou **destinés aux familles** (26 %). Développer des logements étudiants (14 %) ou des logements sociaux (8 %) sont des idées jugées moins pertinentes par les répondants.

Ainsi, **la densification urbaine apparaît comme un sujet clivant** : alors que certains répondants **rejettent la construction de nouveaux immeubles** jugée incompatible avec l'identité de la ville, d'autres reconnaissent **la nécessité de nouveaux logements**, à condition qu'ils respectent une échelle humaine (petits immeubles, intégration de balcons et d'espaces verts).

Au cours de la réunion publique de lancement, les participants se sont prononcés pour **limiter au maximum la promotion immobilière**. Certains participants indiquent que cela peut passer par la **limitation volontaire du nombre d'habitants** dans la ville, ce qui aura pour effet la réduction des dépenses publiques. De manière plus spécifique, il est suggéré de refuser le développement d'emprises immobilières autour de Paul Bert et de ne pas construire de nouveaux logements à la place du conservatoire.

Durant l'atelier portant sur les activités économiques et les formes urbaines, les participants ont préconisé de **développer du logement en accession à la propriété**. Au niveau de **l'emprise proche de l'école Paul Bert**, contrairement à ce qui a été demandé durant la réunion publique de lancement, il est proposé de **construire des logements individuels ou semi-individuels**. Également, concernant le **secteur Jaurès**, certains participants proposent le **développement de logements semi-individuels**.



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Pour une mise en valeur du patrimoine architectural



Aujourd'hui, **10 % des répondants au questionnaire considèrent le patrimoine architectural du Cœur de Ville comme un atout majeur**. Pour 41 % d'entre eux, une des priorités pour l'avenir est de **conserver l'existant et le rénover**. En termes de profil, on constate que cette priorité touche davantage les répondants les plus âgés et les habitants du centre-ville. Plus de la moitié juge également essentiel **d'entretenir et de mettre en valeur le patrimoine** existant pour renforcer l'attrait du quartier.

Par ailleurs, l'idée de **couvrir les voies ferrées SNCF**, au moins partiellement, permettrait pour certains d'améliorer l'esthétique du Cœur de Ville.

Certains répondants suggèrent **d'harmoniser les façades des bâtiments** pour renforcer l'identité du Cœur de Ville, notamment autour de la place de la Résistance.

Au cours de la réunion publique de lancement, certains participants ont souligné l'importance de **travailler sur la « beauté du quartier »** et sa **continuité architecturale**, avec plusieurs propositions concrètes associées :

- **Réaliser une mise en valeur paysagère** du Cœur de Ville.
- **Œuvrer à l'harmonie des bâtiments et l'homogénéité architecturale** du Cœur de Ville.
- **Aménager les voies ferrées SNCF** :
 - Mener un travail paysagé le long de la voie SNCF.
 - Couvrir au maximum la voie ferrée.
 - Créer un dôme en verre au-dessus de la voie ferrée pour combler leur absence de profondeur.
 - Végétaliser les grilles qui entourent la gare (rue du Général Leclerc notamment) pour renforcer leur intégration paysagère.

Ils saluent les **aménagements autour de la future gare** : la grandeur du parvis, des espaces, et l'ouverture de perspectives.⁷⁴



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Pour préserver « l'esprit village »



Les répondants au questionnaire expriment la volonté de **préserver « l'esprit village »** du Cœur de Ville. Cela signifie concrètement **préserver le charme de la ville et sa cohérence architecturale**, en interdisant les constructions hautes et modernes. Il s'agit de **favoriser les maisons individuelles** et de préserver les pavillons existants. Pour certains, cela passe par **l'absence de construction d'immeubles**, et **limiter les modifications** apportées au quartier.

Au cours de la réunion publique de lancement, les participants ont indiqué leur souhait de **limiter les constructions**. Il s'agit de **conserver l'apparence actuelle du quartier**, définie aujourd'hui par un **aspect pavillonnaire** et avec des **immeubles bas**. Ils suggèrent les éléments suivants :

- **Contrôler la hauteur des immeubles** de centre-ville, qui ne doit pas excéder un niveau R+5.
- **Supprimer l'immeuble R+10 au-dessus de l'actuel marché** qui tranche avec l'architecture du quartier.
- **Encadrer la hauteur et le gabarit** des nouvelles constructions.
- **Informé sur la hauteur des projets immobiliers** à venir, car le manque de transparence suscite de l'inquiétude.
- **Limiter au maximum la promotion immobilière**. Certains participants indiquent que cela peut passer par la **limitation volontaire du nombre d'habitants** pour éviter que les modes de vie soient transformés.

Ils indiquent que construire les logements en hauteur est irréversible.

33

C'est le nombre d'occurrences des termes « village », « pavillon » et « taille humaine » dans les champs libres du questionnaire

4 %

Des répondants au questionnaire estiment que construire de nouveaux logements est prioritaire pour le futur Cœur de Ville



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Pour préserver « l'esprit village »

Durant l'atelier portant sur les activités économiques et les formes urbaines, les participants ont exprimé leurs attentes dans les principaux secteurs.

Secteur Marché – Gare

La plupart des participants estime que si des logements doivent être construits, il s'agit de **développer des bâtiments contemporains classiques**, esthétique, s'intégrant dans les structures existantes dans le quartier. Il s'agit de réaliser des **logements lumineux**. Pour certains, il faut **limiter la hauteur** de ces constructions à du R+4.

Les participants **rejettent l'idée de construire des immeubles perçus comme en décalage avec l'architecture du quartier**, avec des immeubles trop grands, trop « futuristes », trop modernes. Aussi, **les participants s'opposent fermement à la construction d'immeubles de bureaux trop grands, volumineux et modernes, dans un style qui ne serait pas cohérent avec le Cœur de ville**. Il s'agirait plutôt **d'intégrer des bureaux dans des immeubles déjà existants**, par exemple sur les emprises rue Raspail, pour que l'ensemble soit harmonisé avec le quartier.

Image de référence sélectionnée par les participants pour illustrer leur vision du logement dans le secteur Marché – Gare.



Secteur Hôtel de Ville

Au niveau de l'emprise **proche de l'école Paul Bert**, il est préconisé de **construire des logements individuels ou semi-individuels**, afin de **préserver l'aspect pavillonnaire** de Bois-Colombes. Les participants donnent l'exemple de l'avenue Renée, au nord de Bois-Colombes. A l'inverse, les participants **refusent la construction d'immeubles collectifs**, jugés trop massifs et contraires à l'aspect pavillonnaire du quartier. Ils proposent également pour ce secteur de limiter **les constructions à R+4** avec des venelles, des cours intérieures, etc. Ils suggèrent de s'inspirer du centre piéton de Colombes.

Secteur Jaurès

Certains participants proposent le développement de **logements semi-individuels** avec un aspect en surélévation, et une apparente réutilisation du bâti. A l'inverse, ils refusent le développement de logements dans un style trop cubique, qui ne serait pas esthétique. D'autres participants estiment que ce secteur est **propice au développement d'immeubles dans un style moderne et original**, tout en **limitant leur hauteur à 4 étages environ**.



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Les réponses de la Ville

Sujets retenus par la Ville (ou déjà en cours) :

- **Préserver l'identité et le charme du quartier** : Défendre l'identité pavillonnaire de la ville est pour nous une priorité politique. Notre projet de PLUi est contesté pour cette raison par l'Etat, qui souhaite absolument densifier la ville, au détriment des pavillons. La hauteur des nouvelles constructions est également limitée à du R+5, ce qui est très inférieur aux villes avoisinantes.
- **Aménager les voies ferrées SNCF** : Nous sommes à l'initiative de la création d'une passerelle entre l'hôtel de ville et l'îlot Jaurès (passerelle Saint Germain). Nous réalisons des études poussées pour une autre passerelle de franchissement des voies ferrées au-dessus de la Gare et avons réussi à la faire accepter à la SGP qui était réticente. Nous souhaitons qu'elle soit le plus large possible, dans la mesure de ce qui est financièrement et techniquement réalisable. Il est toutefois impossible de couvrir complètement les voies ferrées, car le coût serait prohibitif et les difficultés techniques importantes en termes de sécurité incendie de la gare.
- **Œuvrer à l'harmonie des bâtiments et l'homogénéité architecturale du Cœur de Ville** : De nombreuses dispositions sont prévues en ce sens dans le PLU actuel, dans le futur PLUi et le Code de l'Urbanisme. Cela permet de bloquer les permis de construire de projets incohérents avec l'architecture du voisinage.



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Les réponses de la Ville

Sujets retenus, à étudier pour les modalités de mise en place :

- **Moderniser la médiathèque et le Conservatoire** : Il est envisagé d'installer le futur conservatoire au 79 rue Duflos. La médiathèque à plus long terme pourrait être modernisée en réutilisant le marché provisoire par exemple. Car celui-ci est prévu pour être reconvertible. Mais cela est une hypothèse ; il s'agit de long-terme. De nombreux projets sont déjà en cours et doivent être coordonnés et échelonnés.
- **Installer de nouveaux espaces canins en centre-ville** : Il y a très peu d'espace disponible, et cela peut créer des nuisances de voisinage. Nous étudions la relocalisation de l'espace canin temporaire déplacé sur le parking Tassigny, à la suite des travaux de l'espace Jaurès. Il y a déjà un parc canin à Dolto.
- **Limiter volontairement la promotion immobilière et le nombre d'habitants** : La ville est déjà très dense, c'est pourquoi nous souhaitons limiter la densification.
- **Ne construire que des logements individuels ou semi-individuels sur l'emprise libérée par le projet Paul Bert** : L'emprise Paul Bert, compte tenu de la présence des pavillons et du PLUI, limite la constructibilité : une dégressivité de la hauteur constructible est prévue ; plus on est proche des pavillons moins elle est élevée.

Sujets non retenus par la ville :

- **Supprimer le R+10 au-dessus du marché** : Cela impliquerait de le racheter, ce qui coûterait entre 60 et 80 millions d'euros. Cela est inenvisageable à moins de rentabiliser l'opération en reconstruisant encore plus haut. Les nouvelles constructions sont limitées à R+5 dans le PLUi, avec quelques ajustements possibles pour assurer une cohérence avec des immeubles mitoyens.



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant la réunion publique de lancement :

- **Connait-on déjà les limitations de hauteur du bâti au niveau de la rue Mertens et pour le foncier racheté par la SGP ?**

Réponse de Gaël BARBIER, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine bâti : La Ville est en train d'établir le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), c'est-à-dire le document réglementaire qui viendra encadrer les futurs aménagements. Une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) a été rédigée pour le centre-ville et le secteur de la gare qui précise les affectations dans le centre. Les règles d'urbanisme prévoient une limitation de hauteur dans ce secteur, correspondant à des niveaux R+5/R+7. Bois-Colombes demeure une ville où les constructions sont plutôt basses, contrairement à Asnières ou Colombes. La Ville souhaite orienter et limiter les projets d'aménagements de la SGP.

- **Connait-on la taille des immeubles qui vont être reconstruits dans l'impasse Doussineau ?**

Réponse de Gaël BARBIER : Les nouvelles constructions seront limitées à une hauteur R+5/R+7, plus probablement sur du R+5.

Réponse d'Yves REVILLON, maire de Bois-Colombes : Dans ces nouvelles constructions, il y aura également des parkings pour les vélos, avec des caméras pour surveiller.

Questions posées durant le premier atelier portant sur les espaces publics :

- **La Société des Grands Projets (SGP) prévoit un grand programme immobilier sur son périmètre, les plans présentés lors de la réunion publique organisée par la SGP ont été jugés inquiétants. Quelles sont les précautions prises par la Ville pour éviter la construction de grands immeubles ?**

Réponse de Gaël BARBIER : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration, il est soumis à enquête publique du 22 novembre 2024 au 11 janvier 2025. Des conditions vont être posées pour la construction de ces parcelles, avec un maximum de R+5/R+6. A titre de comparaison, le projet du Monoprix d'Asnières-sur-Seine correspond à du R+7/R+8. C'est un choix politique de la part de Bois-Colombes de réaliser des constructions maîtrisées. Aujourd'hui, les projets ne sont pas actés, les schémas présentant les volumes lors des réunions publiques de la SGP sont illustratifs, et ne correspondant pas à des projets décidés.



Formes urbaines, patrimoine et urbanisme

Les questions posées durant la concertation

Question posée durant la réunion publique de restitution :

- **L'impossibilité de couvrir entièrement la gare et les voies ferrées est-elle liée à des contraintes financières, ou bien à des contraintes techniques imposées par SNCF Gares & Connexions ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : Les difficultés sont à la fois techniques et financières. Au niveau technique, une gare fermée implique des dispositifs d'incendie, désenfumage etc. Le sujet se pose aussi de la visibilité de la signalisation des feux pour les trains. Mais il y a également le coût d'investissement qui est très élevé. Nous défendons donc l'idée de la passerelle la plus large possible en face de l'église, ce qui couvrirait une bonne partie des voies. Enfin, il y a très peu d'espace en hauteur avec les contraintes SNCF.

Ces questions n'ont pas été posées à l'oral, mais à l'écrit durant les ateliers de concertation. Les réponses sont donc apportées a posteriori :

- **Quelle est la proportion de logements sociaux prévus dans le projet ?**

Au titre de la loi SRU, un taux de 30% de logements sociaux est imposé dans chaque nouvelle construction de logements, afin d'atteindre le taux légal de 25% sur l'ensemble de la ville.

- **Quelles alternatives sont possibles pour remplacer le grillage qui entoure la gare et qui constitue une véritable « verrue » pour l'œil et la perspective en plein cœur de ville ?**

C'est une question sur laquelle la Ville et la SNCF travaillent. Un bureau d'études a été missionné pour cela, mais cette option reste soumise à de très fortes contraintes techniques, en raison des linéaires, et du fait que les espaces publics attenants surplombent en partie les voies ferrées.



Végétalisation et espaces verts



Végétalisation et espaces verts

Une demande de végétalisation accrue



La concertation a mis en lumière **une demande de végétalisation** du Cœur de Ville. **Près des deux tiers des répondants au questionnaire considèrent les espaces verts comme un manque** dans la composition actuelle du « Cœur de ville ». **Plus des deux tiers des répondants estiment que le développement des espaces publics végétalisés devrait figurer parmi les priorités** pour l'avenir du « Cœur de Ville ».

A noter que **cette demande est encore plus marquée chez les plus jeunes**. Ainsi, les trois-quarts des moins de 45 ans considèrent le développement des espaces publics végétalisés comme une priorité, cette proportion s'élève à 58 % pour les 65-74 ans et 53 % pour les 75 ans et plus.

L'aspiration à une végétalisation accrue est un point essentiel : les participants réclament **d'avantage d'arbres, d'espaces verts et de zones ombragées**, tout en demandant **une réduction du « bétonnage »** et une attention particulière aux **enjeux climatiques** (gestion des îlots de chaleur, des eaux pluviales, amélioration de la biodiversité, etc.).

Au cours des différents événements de concertation, ce constat du manque de végétation dans le Cœur de Ville et l'expression d'une **demande de végétalisation accrue** s'est confirmé. Un axe d'amélioration du Cœur de ville est le **renforcement de la place du végétal**. Les participants demandent de **développer la verdure et la pleine terre** lorsque cela est possible.

Au cours de l'atelier dédié aux espaces publics, les participants ont indiqué que **plus la végétation sera haute, plus le quartier sera rafraîchi et ombragé l'été**. Les participants sont en faveur du **développement d'une présence végétale diffuse**, éventuellement de la végétation grimpante.

L'idée de **végétaliser les abribus** est également appréciée.

70 %

Des répondants au questionnaire estiment que **le développement d'espaces publics végétalisés est une priorité**



Végétalisation et espaces verts

Végétaliser les espaces publics



Certains répondants au questionnaire insistent sur la **végétalisation des espaces publics**, contribuant au développement **d'espaces apaisés et agréables**.

Ainsi, **couvrir les voies ferrées SNCF** permettraient le développement de **voies vertes**, c'est-à-dire des espaces piétonniers, végétalisés et arborés, agréables pour circuler à pied, voire à vélo pour certains.

Certaines contributions s'axent particulièrement autour de l'idée de **planter des arbres le long des rues**, afin de produire de l'ombre et de rendre les cheminements plus agréables et jolis.

Enfin, certains insistent sur l'importance de **préserver la végétation déjà existante**.

Les propositions réalisées durant les événements de concertation vont également dans le sens d'une **plus large végétalisation des espaces publics**. Durant la réunion publique de lancement, les participants ont proposé de :

- **Développer des espaces arborés**, y compris le long des rues.
- **Développer des espaces verts avec des fleurs**.
- **Accentuer la végétalisation devant la mairie**.
- **Lutter contre les îlots de chaleurs**, notamment grâce à la végétalisation.

Durant l'atelier dédié aux espaces publics, les participants ont proposé **des idées davantage localisées** :

Concernant **la place de la République**, l'importance de **préserver la végétation** est soulignée. Les participants indiquent que la végétation présente est très belle. Certains suggèrent de **développer un sol infiltrant côté Mairie**.

Sur **la rue Félix Braquet**, il est proposé d'installer **une végétation grimpante autour de la halle du marché** temporaire.

Enfin, les participants préconisent **d'arborer l'entrée de la place de la Résistance**, du côté de la rue Raspail. Si les participants rappellent leur attachement à la végétalisation en pleine terre, certains indiquent que **la végétalisation sur dalle** constitue une bonne alternative pour pallier les contraintes techniques imposées par la station souterraine du Grand Paris Express. Cependant, certains participants se prononcent **contre un côté trop arboré** de la place, qui générerait les forces de l'ordre lors de leurs interventions. Aussi, certains souhaitent **le développement de sol infiltrant** sur la place, et le **déploiement de bassins d'eau**.



Végétalisation et espaces verts

Développer les parcs et jardins



Certains répondants au questionnaire suggèrent la **création de parcs** supplémentaires dans le Cœur de Ville.

D'autres montrent leur attachement à la **préservation des parcs et jardins existants**.

Les propositions réalisées durant les événements de concertation vont également dans le sens d'une **plus large végétalisation des espaces publics**. Durant la réunion publique de lancement, les participants ont proposé de :

- **Développer des espaces verts**, avec des **espaces de convivialités**.
- **Développer des espaces verts en pleine terre**, offrant des **zones de pelouses**.
- **Réhabiliter les espaces verts existants**, notamment le **parc du château des Tourelles** végétalisé, modernisé, avec de nouveaux espaces. A noter que des points de vue divergents ont pu s'exprimer au sein des groupes.
- **Questionner l'avenir du square de Lattre de Tassigny**.
- **Conserver la taille des espaces verts existants**.
- **Elargir l'espace vert de l'espace Doussineau**.



Végétalisation

Les réponses de la Ville

Sujets retenus par la Ville (ou déjà en cours) :

- **Développer la végétalisation partout où cela est possible, avec une présence végétale diffuse** : Dans chaque projet, la question est étudiée pour en intégrer au maximum. Nous privilégions la pleine terre pour des plantations de grande hauteur, nous accompagnerons les cheminements piétons avec du végétal dans la limite des contraintes d'un milieu urbain dense. Rappelons en effet que nous ne pouvons pas végétaliser une passerelle, sauf par des bacs hors-sols. Sur le budget 2025, la désimperméabilisation de la rue Gambetta est prévue, pour un montant de 60 000 euros.
- **Conserver la taille des espaces verts existants, notamment le parc des Tourelles** : Le parc des Tourelles rénové comprendra 42 arbres supplémentaires (133 contre 91 aujourd'hui), et 67 % de sols désimperméabilisés, contre 37 % aujourd'hui, sur la même surface.

Sujet retenu, à étudier pour les modalités de mise en place :

- **Végétaliser la place de la Résistance, et installer un sol infiltrant et une végétation sur dalle** : La Ville s'est battue pour que la SGP prévoie l'épaisseur la plus large possible entre la gare et la surface afin de pouvoir réaliser des plantations, mais la présence des infrastructures en sous-sol reste contraignante pour avoir un sol infiltrant et réaliser des plantations. De nombreux arbres seront plantés.



Végétalisation et espaces verts

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant la réunion publique de lancement :

- Sur la page Wikipédia de Bois-Colombes, il est indiqué qu'historiquement la ville était un quartier boisé où les passants venaient se promener. A date, aucun chiffre n'a été présenté sur le nombre d'arbres qui vont être plantés. Aujourd'hui, il y a peu d'arbres dans le centre-ville, à part ceux place de la Résistance qui vont être coupés. Dans ce contexte, comment verdir le centre-ville ?

Réponse d'Yves REVILLON, maire de Bois-Colombes : Des arbres seront plantés partout où ce sera possible dans le centre-ville.

Questions posées durant la réunion publique de restitution :

- Est-il est prévu d'accentuer la végétalisation le long des voies de chemins de fer ? Peut-on éviter les coupes rases de la végétalisation ?

Réponse de Carole BOURRIENNE, Responsable des Espaces Publics : La SNCF a des obligations pour éviter les branches sur les voies. Il s'agit de préserver un espace d'environ 10 mètres de part et d'autre des voies, comme sur les autoroutes. La SNCF ne peut pas prendre le risque que des branches ou des arbres tombent sur la voie.



Travaux, communication et dialogue



Travaux, communication et dialogue

L'information durant les travaux

Les répondants au questionnaire sont demandeurs **d'échanges entre les habitants, la Ville et la Société des Grands Projets (SGP)**, notamment pour obtenir des **informations régulières sur les projets du « Cœur de Ville »** et leurs avancées (87 %), sur le **chantier du métro** (85 %). 62 % des répondants souhaitent rendre possible le signalement en temps réel à la SGP de problèmes pendant les travaux du métro.

Sur la manière de conduire ces échanges, **certains répondants souhaitent que la transparence soit renforcée**. Ainsi, les riverains doivent être tenus informés par la municipalité à toutes les étapes, sans forcément attendre l'organisation de réunion publique. Il est également suggéré de **concerter les riverains durant les travaux** pour adapter les chantiers.

Sur les moyens de communication durant les travaux, les répondants n'expriment **pas de préférences distinctes concernant les moyens de communication** à utiliser durant les travaux (entre 31 et 35 % pour les SMS, le courrier papier, le magazine municipal, les réseaux sociaux). On note **une préférence pour une communication via le site internet de la Ville et son application mobile** (60 % des répondants).

Certains participants proposent l'utilisation **d'autres moyens de communication** :

- Affichage public
- Courriel, dont newsletter
- Réunion publique de suivi de chantier, retransmise en ligne
- Chaîne WhatsApp
- Page spécifique dans le journal municipal



Travaux, communication et dialogue

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant la réunion publique de lancement :

- **Comment va se dérouler la gestion du chantier durant les travaux du Grand Paris Express (circulation des plans de circulation, gestion des risques, nuisances sonores, déchets, etc.) ?**

Réponse d'Yves REVILLON, maire de Bois-Colombes : Les réponses seront apportées par la Société des Grands Projets (SGP), en charge du chantier, lors de leur réunion publique du 4 novembre 2024. La Ville et la SGP dialoguent pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles. Tous les Bois-Colombiens sont invités à cette réunion publique pour échanger avec la SGP et poser leurs questions. Un employé de la SGP sera affecté au quartier pour le dialogue avec les riverains.

Réponse de Pierre CROSNIER-LECONTE, adjoint au maire en charge de la planification des projets structurants : L'objet de la réunion publique de la SGP est la présentation du projet et la manière de mener à bien le chantier. Le projet Cœur de ville de la Ville traite de projets spécifiques, où les Bois-Colombiens échangent autour d'une vision d'ensemble de ces projets. En fonction des différents objets, la Ville viendra faire des réunions particulières d'explication sur chacun des projet, chantier par chantier.

- **Est-il prévu de faire un « jumeau numérique » de tout le projet ? C'est-à-dire créer d'autres supports que les plans 2D pour mieux se projeter dans l'espace.**

Réponse de Sophie GUILLAIN, directrice générale de Res publica en charge de la concertation : Les projets présentés à date sont des intentions, il est complexe de représenter en 3D les projets à ce stade, que cela soit sous la forme de maquette ou autre. Lorsque les projets seront plus avancés, ils pourront être modélisés.



Travaux, communication et dialogue

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant le premier atelier portant sur les espaces publics et les déplacements :

- **Quel est le schéma directeur de l'ensemble des aménagements prévus dans le centre-ville ? Quelles sont les enveloppes budgétaires allouées par projet ?**

Réponse de Marie-Christine BARIGAULT, Directrice Générale Adjointe, Pôle cadre de vie : Le schéma directeur des projets correspond au plan guide, présenté en détail lors de la réunion publique de lancement du 14 octobre. La présentation et le compte-rendu de cette réunion publique se trouvent sur le site de la ville. A ce stade, il est trop tôt pour définir des enveloppes budgétaires précises.

- **Quelle sera la superficie restante de la place la Résistance une fois que la sortie du métro sera aménagée ainsi que les sorties de sécurité ?**

Réponse de Laurent TAMBOUR, Directeur aménagement urbain : En sous-sol, la superficie de la gare sera la même que celle de la place de la Résistance. En surface, il s'agit d'une des plus petites émergences de la ligne, qui se situera au niveau de la rue Mertens. Deux émergences de sécurité se situeront du côté de la rue Raspail, mais l'essentiel des espaces publics sera préservé.

- **La SGP a-t-elle envisagé de réaliser des revêtements de sols perméables ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : La Ville s'est battue pour que la SGP prévoie une épaisseur la plus large possible entre la gare et la surface afin de réaliser des plantations. Mais des infrastructures sont construites en sous-sol, c'est contraignant pour faire des plantations et permettre la perméabilité des sols.

- **Les terrains autour du futur métro sont très argileux, des tunnels vont être creusés, est-ce que cela entraîne des risques de mouvements de sols ? Quels sont les contacts à prendre pour anticiper les risques ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : Ce sujet est propre à la SGP, qui prendra contact avec les personnes concernées. Les informations essentielles sont disponibles sur [leur site internet](#).



Travaux, communication et dialogue

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant le second atelier portant sur l'activité commerciale et les formes urbaines :

- **Comment la Ville compte-t-elle financer tous ces projets ?**

Réponse de Benoît MAINGUY, Maire adjoint aux finances et à l'achat public : La première étape est de définir le projet, d'où l'organisation de la présente concertation. Une fois le projet défini, une estimation des coûts et de ses différentes composantes sera réalisée. Il est complexe de s'exprimer à ce stade, car le projet n'est pas encore défini. Lorsque les coûts sont estimés, il y a plusieurs options de financements publics (Etat, Région, Département, Métropole, l'Union européenne dans certains cas). Parfois, il peut aussi s'agir de financeurs privés qui viennent financer une partie de ces projets. Ce sont des schémas de financement qui s'étudient lorsque le projet est clairement défini. Aujourd'hui, Bois-Colombes a des finances saines, avec un gros travail de désendettement qui a été réalisé durant la mandature. La dette actuelle de la Ville est liée à la construction d'équipements, remboursés petit à petit par les contributions des usagers de ces équipements. A noter également que la Ville n'a pas augmenté les impôts.

Réponse d'Yves REVILLON : Concernant les options de financement, lorsque le projet a été présenté aux représentants institutionnels, tous se sont dit prêts à financer le projet de passerelle, car cela les intéresse de participer au développement des villes. Une partie des projets sera financée par la Société des Grands Projets (SGP). Par exemple : des parkings sont détruits dans le cadre du projet de construction du métro, la SGP contribuera au financement de la création de nouveaux parkings. Le marché doit être fermé pendant le temps des travaux, la SGP finance la halle qui accueillera provisoirement le marché.

- **La SGP peut intervenir dans un rayon de 800 mètres autour de la gare, comment la SGP va intervenir dans ce périmètre ?**

Réponse de Pierre CROSNIER LECONTE : La priorité de la SGP est de réaliser la gare et le métro. Depuis quelques années, elle a développé une autre entité pour avoir la capacité de monter des projets sur les emprises foncières acquises pour faire le métro. Sur ce foncier la SGP va réaliser des projets de valorisation immobilière. Cette concertation est d'autant plus importante pour dire ce que les habitants veulent et ne veulent pas dans ce secteur : la Ville relayera ces éléments pour amener la SGP dans le sens des attentes locales.



Travaux, communication et dialogue

Les questions posées durant la concertation

Questions posées durant la réunion publique de restitution :

- **Comment seront partagées les informations en lien avec la concertation ?**

Réponse de Sophie GUILLAIN, Res publica : Tous les comptes-rendus sont en ligne sur le site de la ville. Aujourd'hui, toutes les réponses des élus sont prises en note et intégrées dans le compte-rendu, en plus de la présentation. Un bilan de la concertation sera également disponible en ligne et servira de feuille de route pour les élus dans les années à venir.

Réponse d'Yves REVILLON : Des comptes-rendus seront partagés dans le journal, de manière plus concise, afin d'expliquer ce qui sera fait.

- **Comment seront priorisés les choix qui vont être faits ? Est-ce avec le pourcentage des avis récoltés ?**

Réponse de Sophie GUILLAIN : L'objectif de la concertation est de mener des réflexions collectives. Ce n'est pas que la quantité (des réponses au questionnaire) qui compte, mais également la qualité des échanges qui sont exprimés. Les personnes qui étaient dans la salle ont dû prioriser leurs aspirations. Le questionnaire permet davantage de quantifier les attentes, mais ce n'est pas à prendre comme un sondage qui se voudrait représentatif.

- **Si d'un côté la place de la Résistance est en travaux, et de l'autre il y a les travaux du Monoprix, la circulation va être rendue difficile. Comment envisagez-vous cette situation ?**

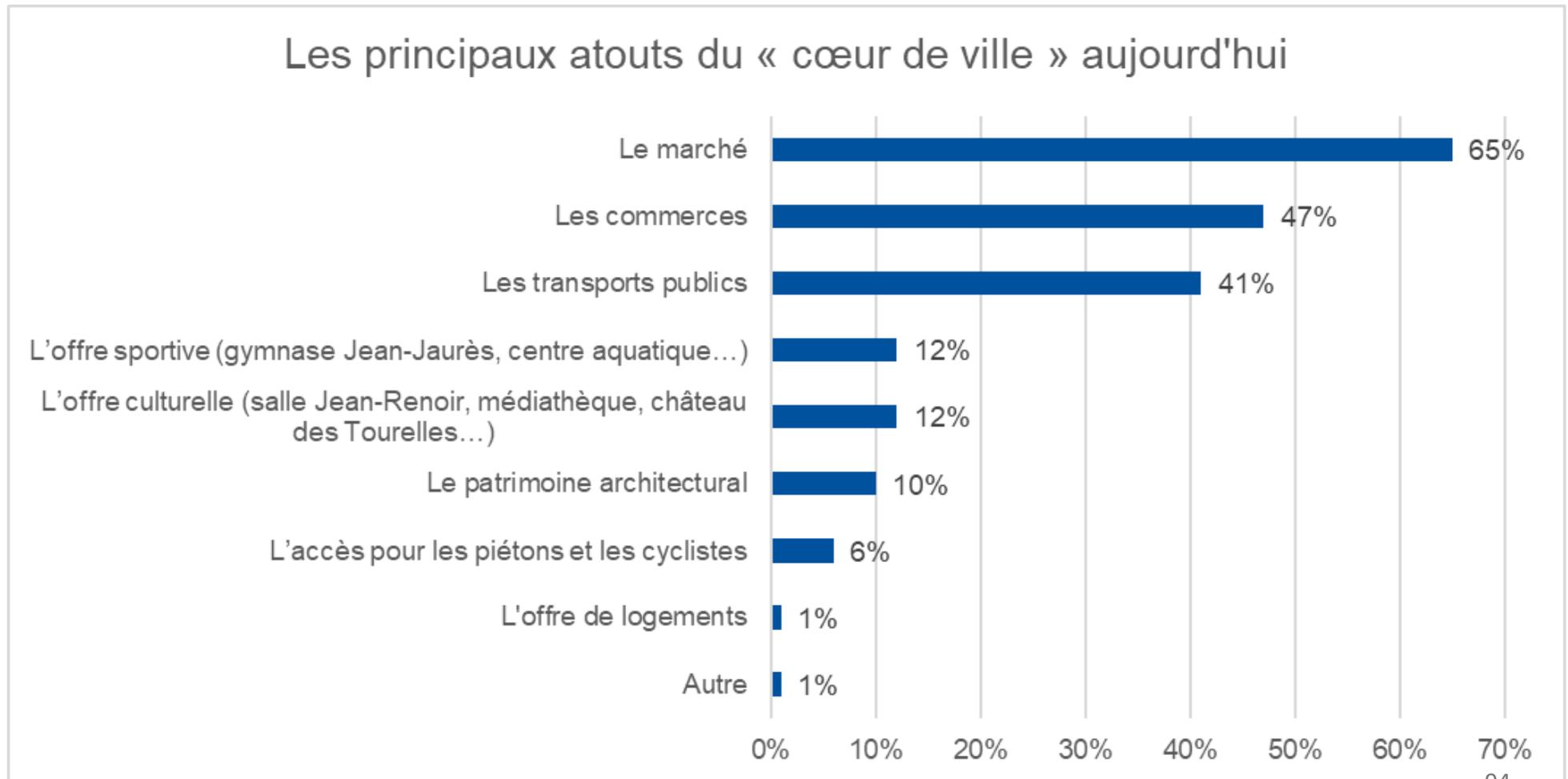
Réponse de Éric ISABEY, Maire adjoint, en charge du développement économique, de l'emploi, et de la formation : Concernant le Monoprix de la rue des Bourguignons, il y a depuis des années, ce projet de rénovation qui est aujourd'hui acté. Les travaux vont commencer prochainement ; c'est un projet important qui implique des investissements conséquents. Le bâtiment tel que vous le voyez va disparaître, pour reconstruire ensuite quelque chose jusqu'au bout de la rue. C'est un chantier qui va durer trois ans, mais le magasin restera ouvert. Le parking va disparaître, et sera en souterrain. La taille prévue in fine est trois à quatre fois supérieure.

Annexe :

Les réponses au questionnaire

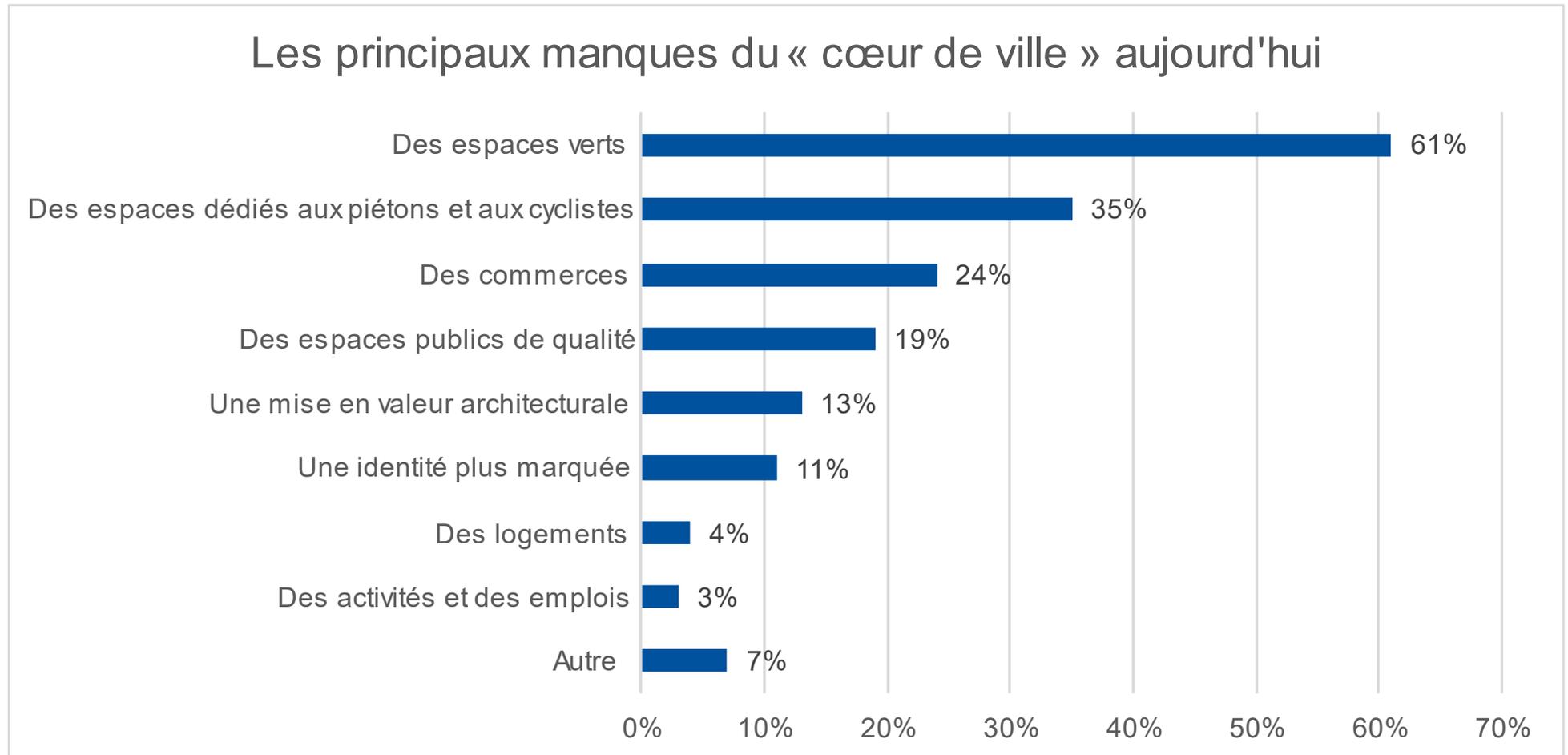
Quels sont selon vous les principaux atouts du Cœur de ville aujourd'hui ?

881 réponses - 2 réponses possibles



Quels sont selon vous les principaux manques du Cœur de ville aujourd'hui ?

881 réponses - 2 réponses possibles

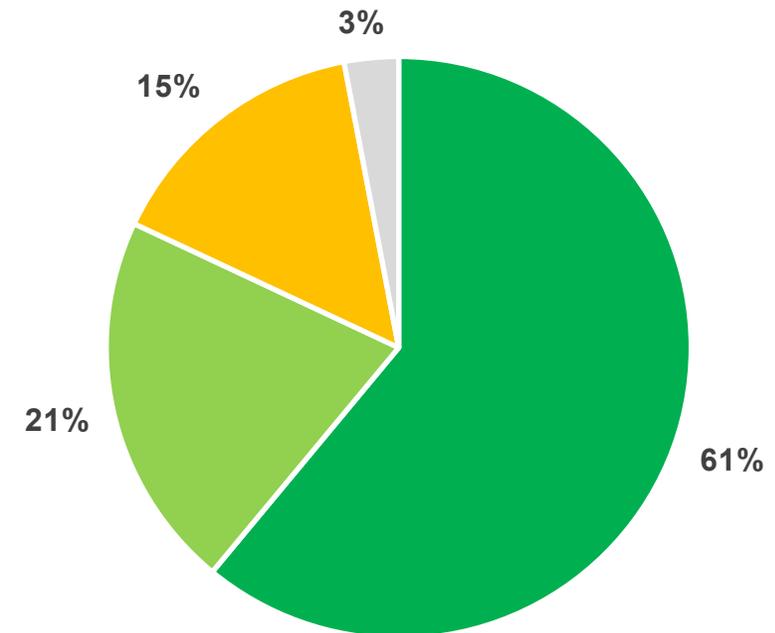


Que pensez-vous de l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville » pour l'adapter aux besoins à venir : renouvellement des équipements, des espaces publics, etc. ?

882 réponses

Une seule réponse possible

L'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »



Opportunité qu'il faut saisir

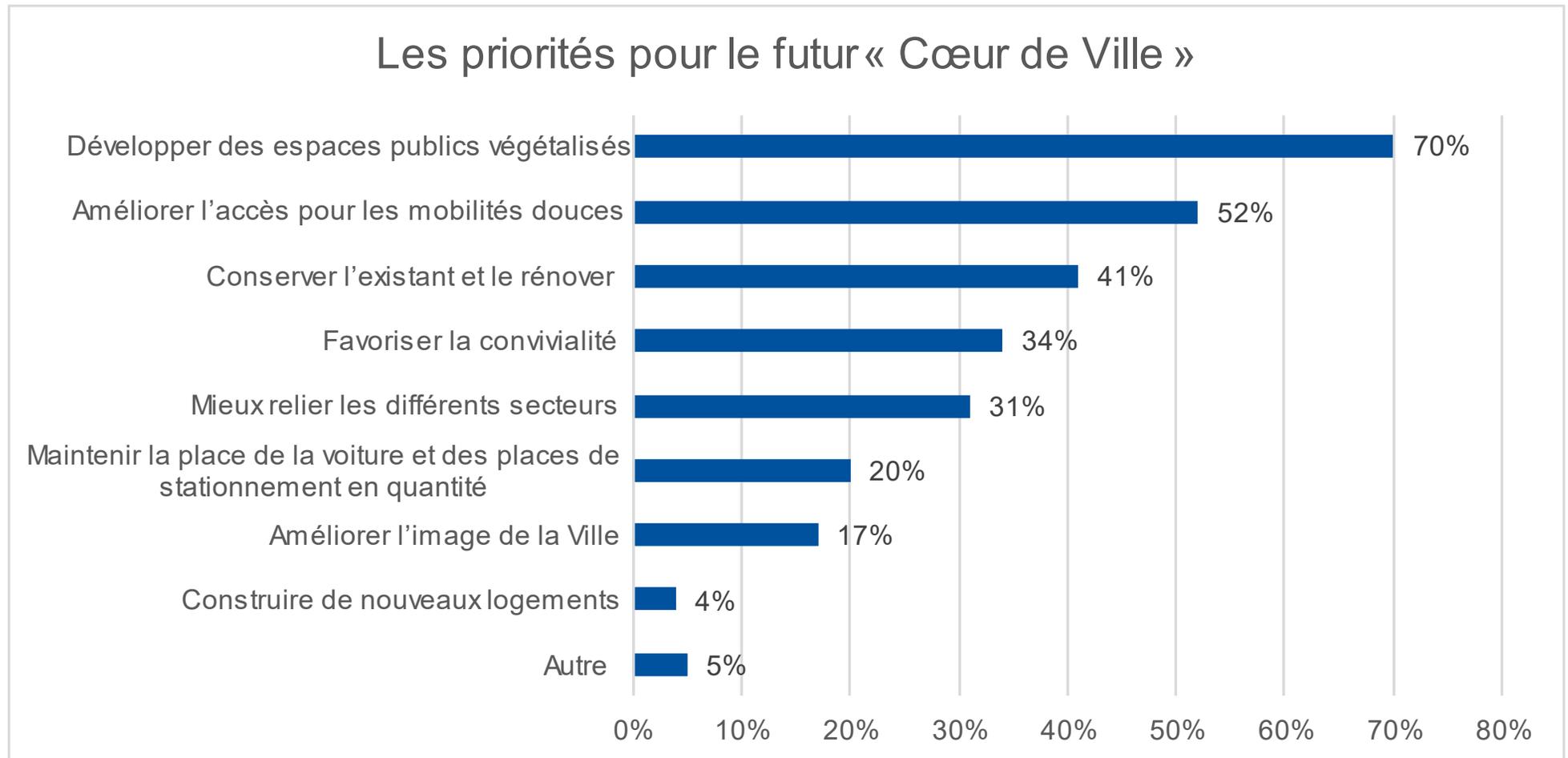
C'est absolument nécessaire

Centre-ville comme il est, pas besoin de changer

Sans avis

Selon vous, le futur « Cœur de Ville » doit en priorité...

882 réponses - 3 réponses possibles



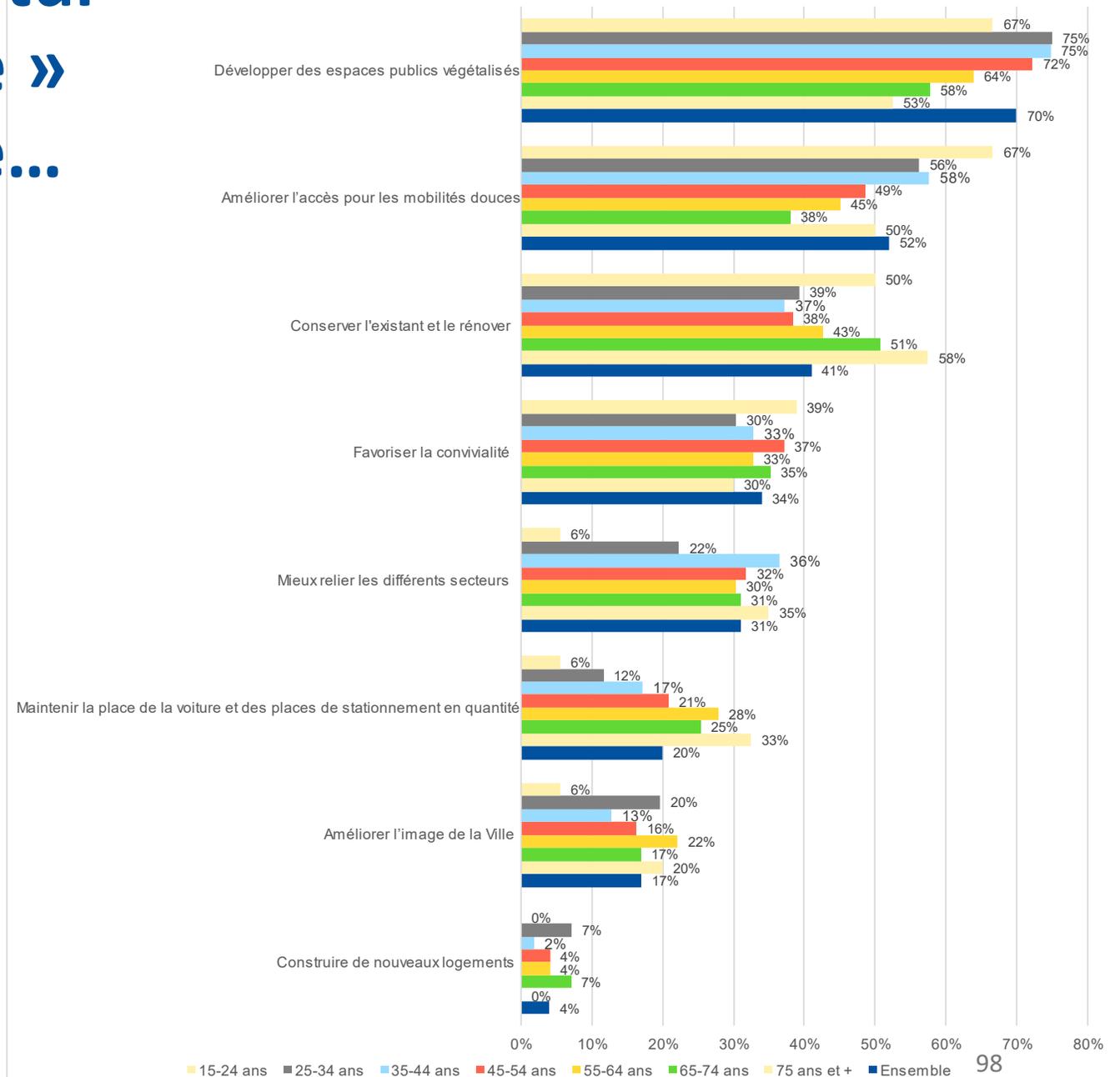
Selon vous, le futur « Cœur de Ville » doit en priorité...

Selon la classe d'âge

882 réponses

3 réponses possibles

Les priorités pour le futur « Cœur de Ville » en fonction de l'âge



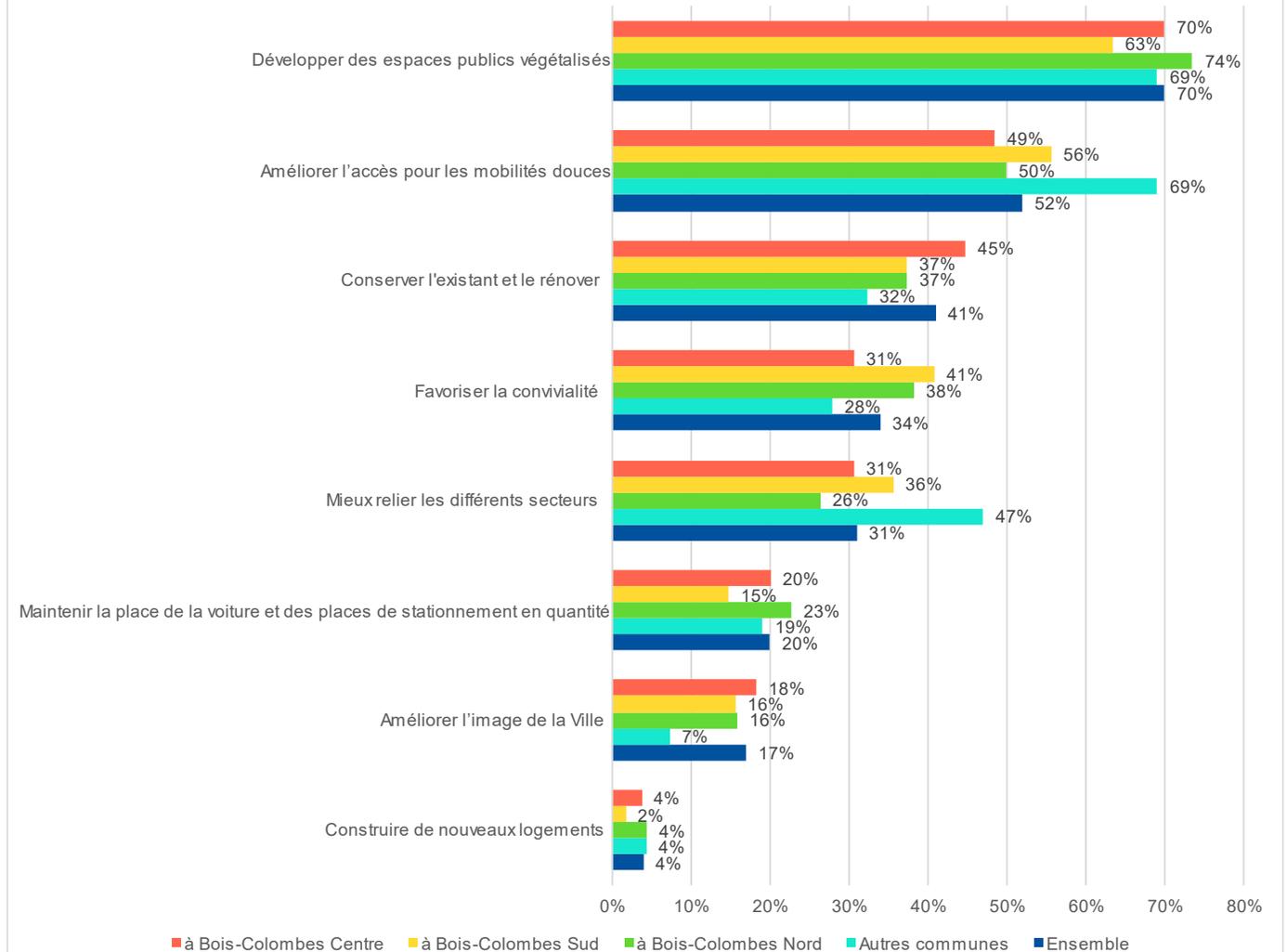
Selon vous, le futur « Cœur de Ville » doit en priorité...

Selon le lieu de vie

882 réponses

3 réponses possibles

Les priorités pour le futur « Cœur de Ville » en fonction du lieu de vie

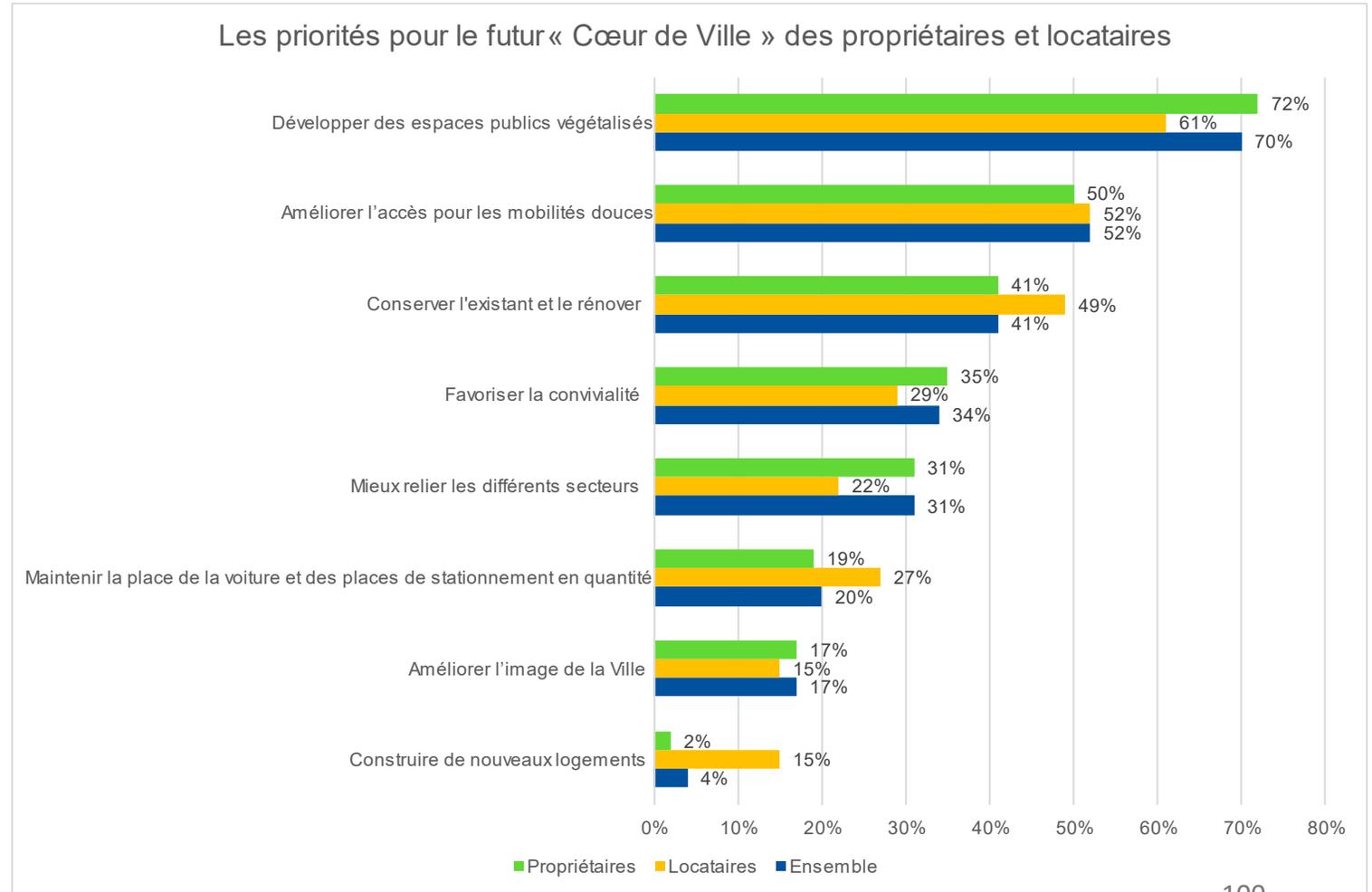


Selon vous, le futur « Cœur de Ville » doit en priorité...

Selon le statut d'occupation du lieu de vie

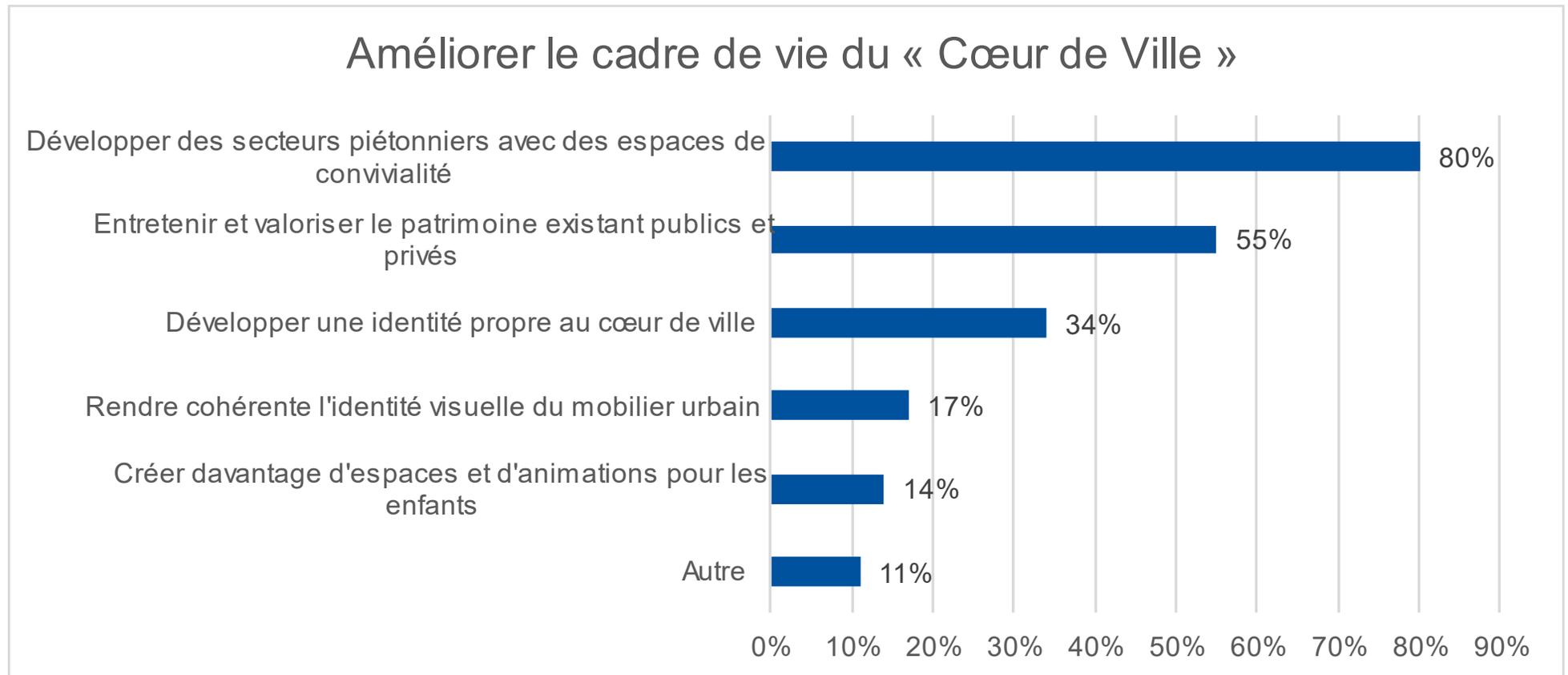
882 réponses

3 réponses possibles



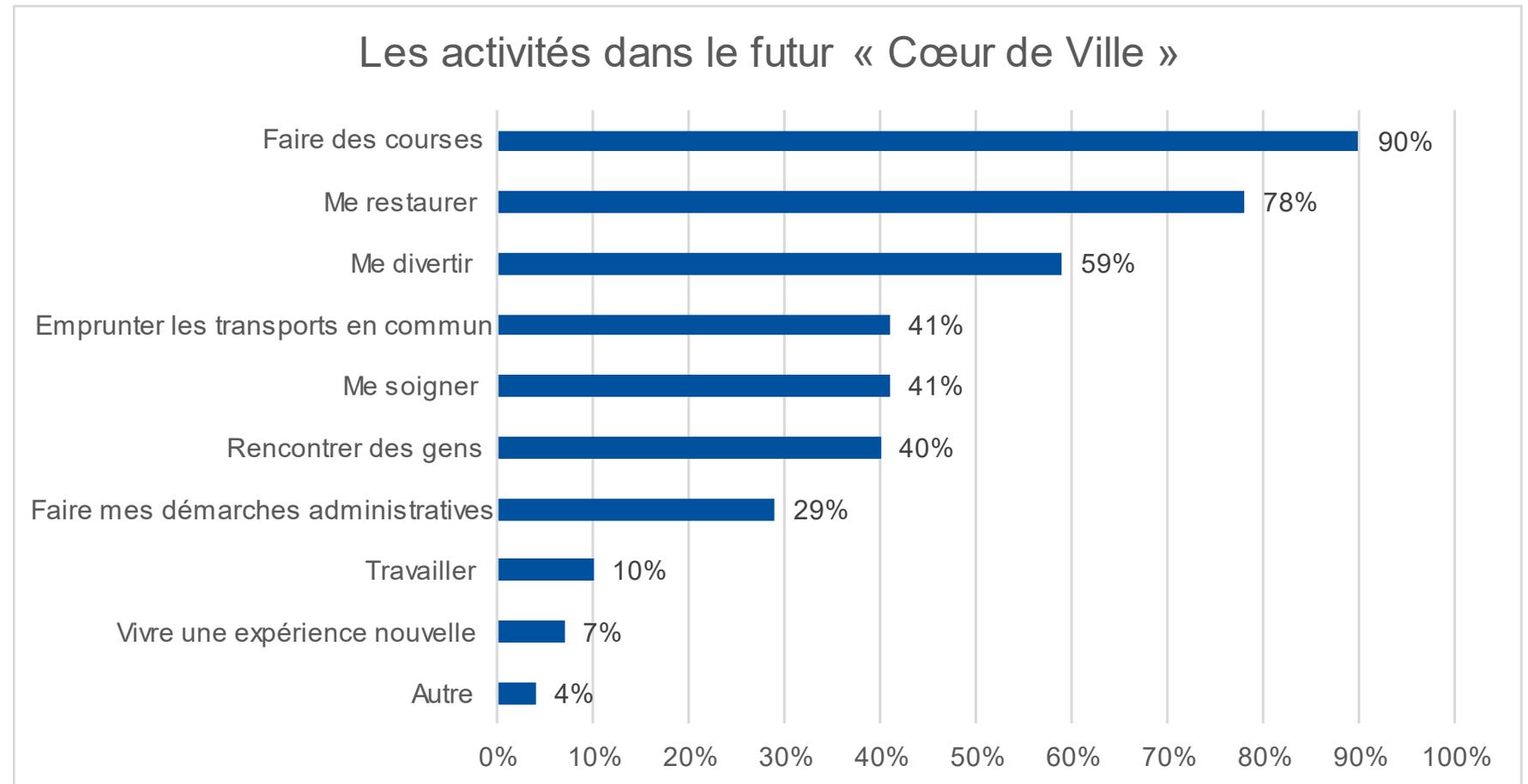
Pour améliorer le cadre de vie du « Cœur de Ville », il faudrait...

882 réponses - 3 réponses possibles



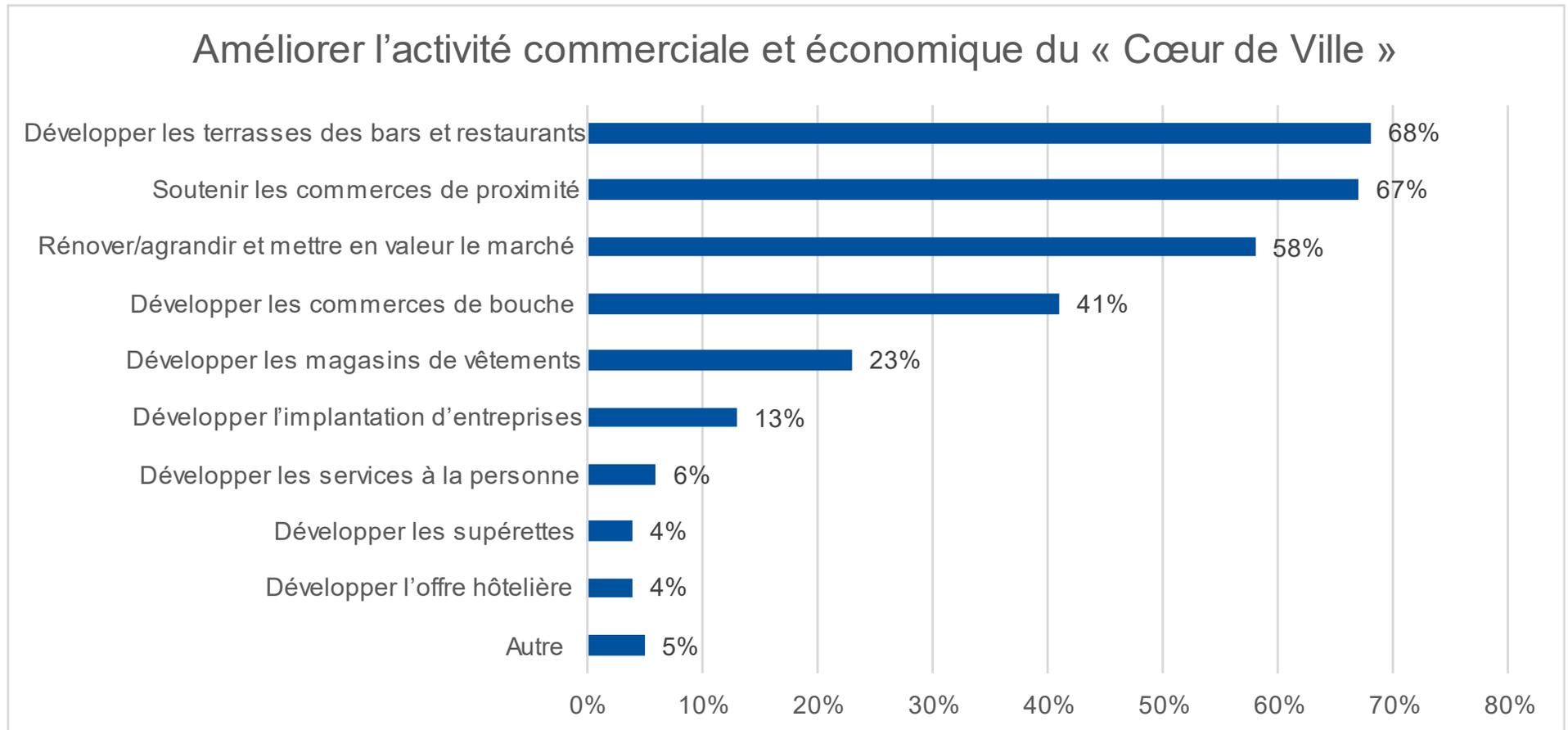
Demain, je viendrai dans le « Cœur de Ville » pour...

880 réponses – Autant de réponses possibles



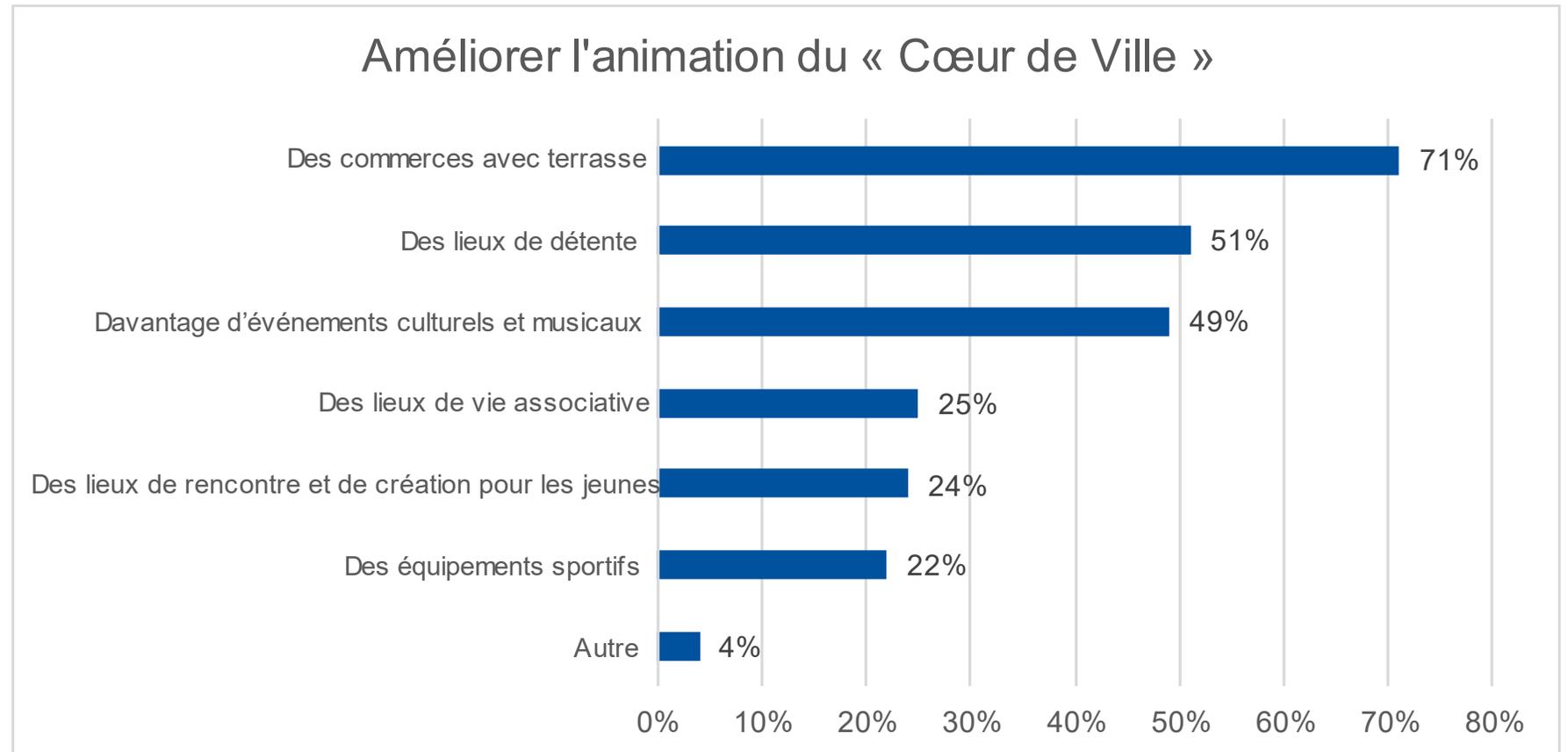
Pour améliorer l'activité commerciale et économique dans le « Cœur de Ville », il faudrait surtout...

880 réponses - 3 réponses possibles



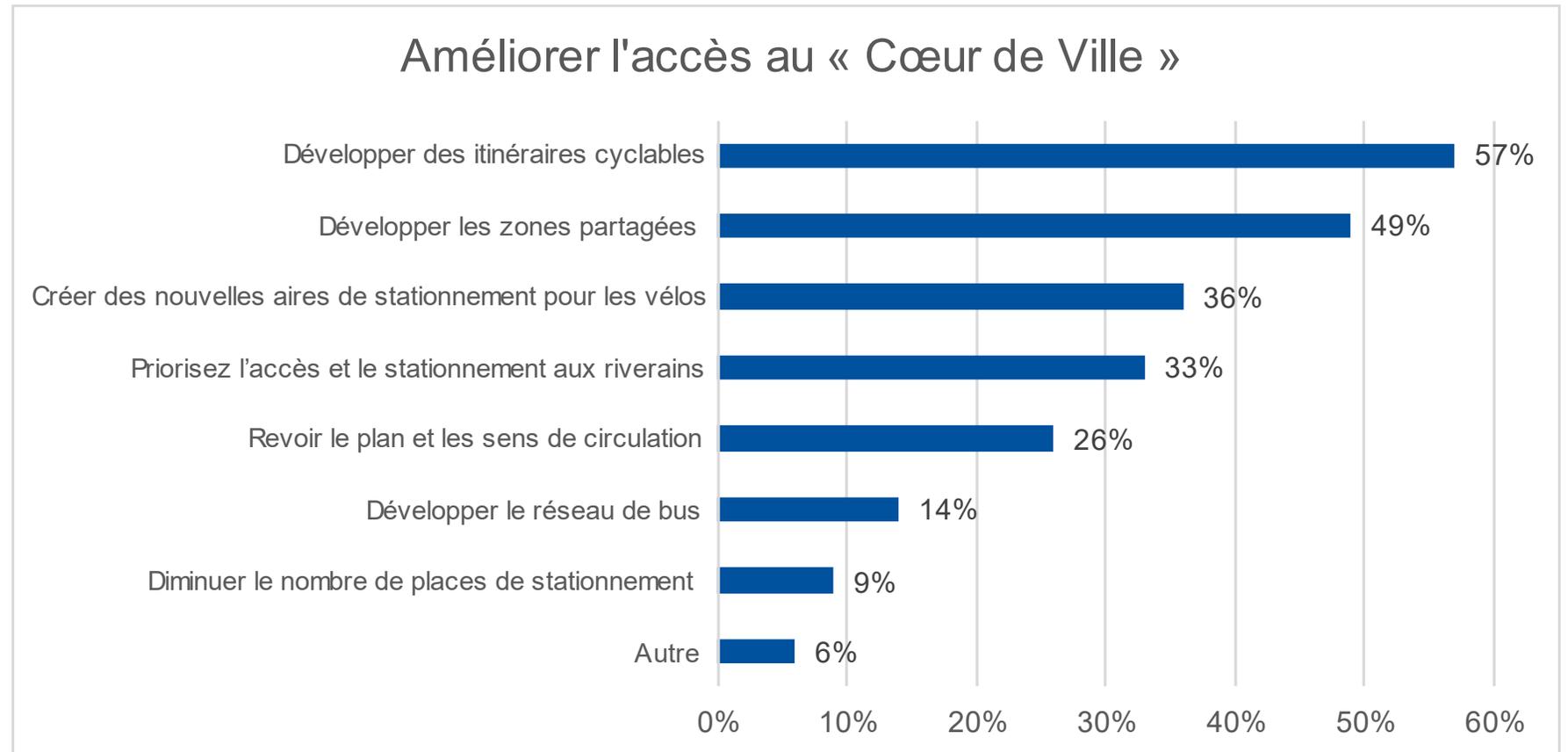
Pour animer le « Cœur de Ville », il faudrait...

879 réponses - 3 réponses possibles



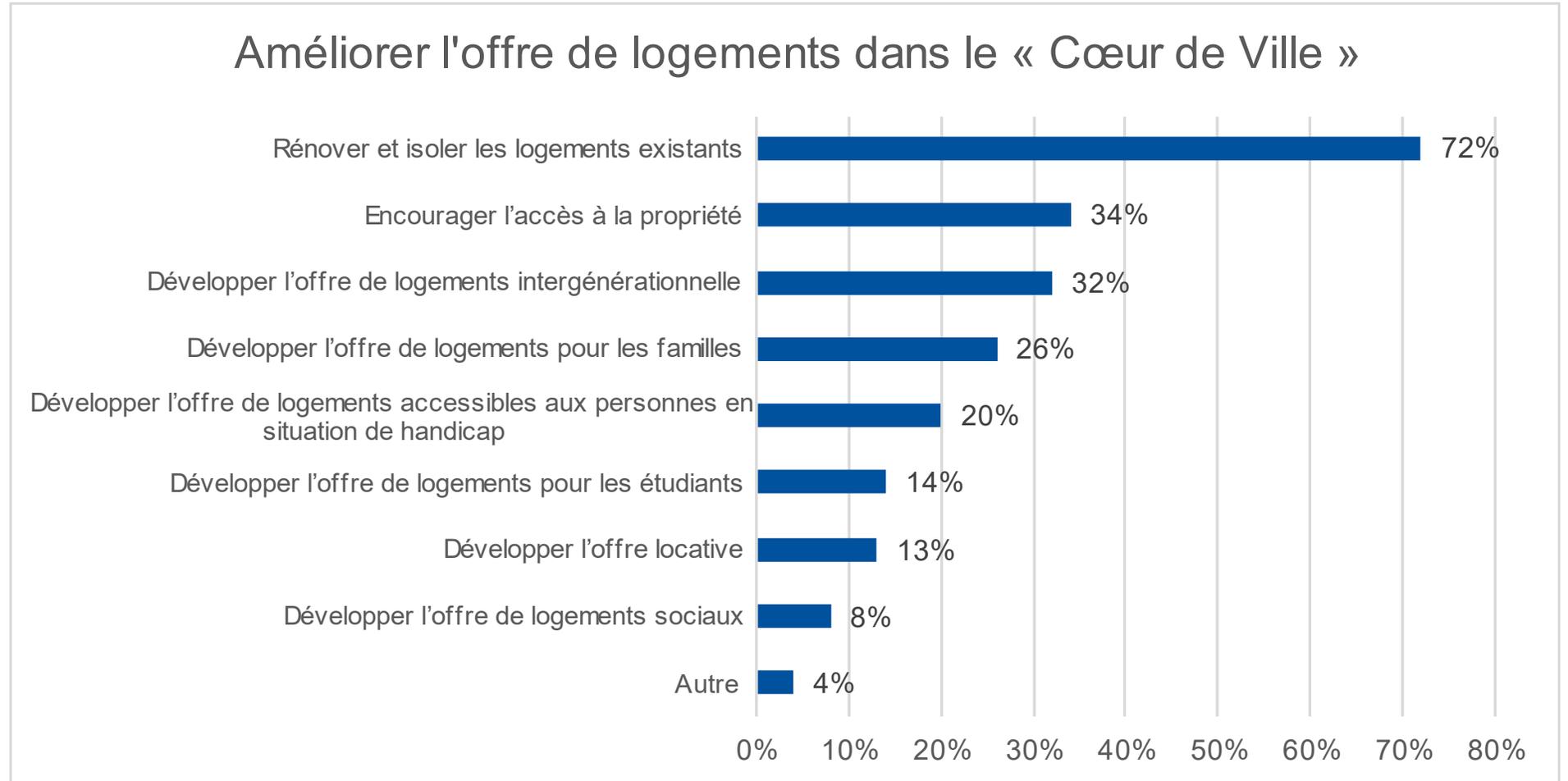
Pour améliorer l'accès au « Cœur de Ville », il faudrait...

869 réponses - 3 réponses possibles



Pour le logement en « Cœur de Ville », il faudrait...

871 réponses - 3 réponses possibles



Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte

Nuage de mot généré à partir des termes et des idées évoquées dans les réponses



Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte - **Réurrences des thèmes abordés par les participants :**

Identité, patrimoine et urbanisme

Préserver la forme actuelle du « Cœur de Ville »

- **Conserver l'esprit originel de Bois-Colombes**, son « esprit village », ne pas moderniser le « Cœur de Ville » : 34 réponses
- **Limiter les constructions nouvelles** : maisons individuelles, petits immeubles, pas d'immeubles hauts : 10 réponses
- Préserver le patrimoine architectural de la ville, y compris son aspect pavillonnaire : 4 réponses
- Cesser l'urbanisation, la « bétonnisation » du « Cœur de Ville » : 4 réponses
- Interdire la construction d'immeubles, ne pas densifier : 3 réponses
- Conserver telle quelle la place de la République et ses alentours : 1 réponse

Améliorer, rénover, valoriser des aspects du « Cœur de Ville »

- **Couvrir les voies ferrées SNCF**, au moins

partiellement, afin de faciliter les liaisons entre les quartiers de la ville, permet également de créer des espaces piétonniers végétalisés et de limiter les nuisances sonores : 17 réponses

- **Rénover le patrimoine existant** : 7 réponses
- Rénover le square Emile Tricon : 2 réponses
- Supprimer les bassins devant la mairie : 1 réponse
- Rénover les chaussées : 1 réponse
- Supprimer les toits plats de la gare (nids de moustique) : 1 réponse
- Valoriser le bâtiment de la mairie : 1 réponse
- Déplacer le CCAS à la mairie pour qu'il soit accessible aux publics PMR : 1 réponse
- Déplacer les panneaux routiers pour valoriser l'immeuble art nouveau rue d'Estienne d'Orves : 1 réponse
- Harmoniser le mobilier urbain, réverbères en fer forgé : 1 réponse
- Œuvrer à la continuité de la rue des Bourguignons (offre commerciale, cheminements, etc.) travailler avec la municipalité d'Asnières-sur-Seine : 1 réponse
- Déployer davantage d'assises : 1 réponse

Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte - **Réurrences des thèmes abordés par les participants :**

Identité, patrimoine et urbanisme

Transformer l'aspect du « Cœur de Ville »

- **Moderniser le « Cœur de Ville »**, notamment autour de la place de la Résistance : 5 réponses
- **Harmoniser les façades des bâtiments**, y compris des commerces : 5 réponses
- Favoriser la « montée en gamme » de la ville avec des logements et des commerces ciblant les classes supérieures : 3 réponses
- Diminuer le nombre de logements sociaux : 2 réponses

Certains participants prennent en exemple La Garenne Colombes, Neuilly-sur-Seine, Courbevoie, à l'inverse Asnières-sur-Seine, Cergy-le-Haut, Gennevilliers et Argenteuil sont cités en contre-exemple.

Accompagner les habitants

- Accompagner les habitants pour qu'ils restent à Bois-Colombes, faciliter l'accès à la propriété : 2 réponses
- Lutter contre la gentrification : 1 réponse

Mobilités et circulations

Les déplacements piétons

- **Développer des aires piétonnes** (le centre-ville dans son ensemble, autour de la gare, la rue des Bourguignons, la rue d'Estienne d'Orves, l'avenue de Verdun, etc.) : 22 réponses
- **Améliorer les trottoirs** : les rénover, les rendre praticables par tous, les élargir, mieux les entretenir, les éloigner de la route, interdire le stationnement sur les trottoirs : 10 réponses
- Conserver la voie piétonne paysagère en prolongement de l'impasse Doussineau : 1 réponse

Œuvrer pour les mobilités douces

- **Favoriser les mobilités douces, notamment les vélos** : développer les pistes cyclables, par exemple un axe cyclable vers Paris, autoriser les cyclistes à circulation à contre-sens, sécuriser les déplacements, développer le stationnement vélos : 21 réponses

Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte - **Réurrences des thèmes abordés par les participants :**

Œuvrer pour les mobilités douces

- Améliorer la régulation des vélos et trottinettes, notamment sur les trottoirs, verbaliser systématiquement : 2 réponses
- Adopter une vision globale du stationnement cycliste : 1 réponse

Agir sur les circulations motorisées

- **Diminuer la place de la voiture** : 12 réponses
- Développer les rues à sens unique (plus de végétalisation, de pistes cyclables, etc.) : 2 réponses
- Préserver la circulation motorisée : 2 réponses
- Revoir le plan global de circulation : 1 réponse

Les circulations dans le « Cœur de Ville »

- **Apaiser et fluidifier les circulations** : 5 réponses
- Sécuriser les déplacements de tous les usagers : 3 réponses
- Favoriser les connexions et les liaisons entre les différents quartiers : 2 réponses
- Prioriser l'accès au « Cœur de Ville » pour les

résidents : 1 réponse

- Transformer le centre-ville en zone de rencontre (20km/h) : 1 réponse

Les transports en commun

- Améliorer les mobilités à Bois-Colombes grâce à l'arrivée de la gare du Grand Paris Express, veiller à une bonne correspondance entre la gare transilien et métro : 4 réponses
- Améliorer la fréquence de la ligne J du transilien : 3 réponses
- Développer les transports en commun : 2 réponses

Le stationnement dans le « Cœur de Ville »

- **Développer le stationnement** : créer un parking souterrain, tarifs préférentiels résidents : 6 réponses
- Préserver les places de stationnement : 1 réponse
- Cesser d'utiliser l'avenue de Lattre de Tassigny comme parking poids lourds : 1 réponse

Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte - **Récurrences des thèmes abordés par les participants :**

Activités commerciales et économiques

Le type d'activité commerciale

- **Développer les restaurants** : 14 réponses
- **Développer les bars** : 10 réponses
- **Développer les terrasses** des commerces : 7 réponses
- **Favoriser les commerces de proximité** : 5 réponses
- Favoriser les commerces de qualité : 4 réponses
- Développer les commerces de bouche : 3 réponses
- Implanter des commerces d'habillement, y compris pour les enfants : 2 réponses
- Refuser l'implantation de franchises : 1 réponse
- Limiter le nombre de commerces de bouche : 1 réponse

Le type de politiques commerciales

- **Diversifier l'offre commerciale** : limiter les activités redondantes (agences immobilières, les banques, les opticiens, etc.), œuvrer à une offre commerciale qualitative : 14 réponses

- **Encourager le dynamisme**, notamment commercial, autour de la **place de la République** : 5 réponses
- Accompagner les commerçants et les artisans : 2 réponses
- Adopter une politique de préemption des baux commerciaux : 1 réponse
- Augmenter le nombre de commerces présents dans le « Cœur de Ville » : 1 réponse
- Fixer un loyer plafond pour les commerces : 1 réponse
- Encourager le dynamisme, notamment commercial, de la rue des Bourguignons : 1 réponse

Le marché du « Cœur de Ville »

- Conserver le marché : 4 réponses
- Construire une vraie halle de marché, quitte à détruire l'immeuble actuel du marché : 3 réponses
- Réaménager l'ancienne gare en marché couvert : 1 réponse

Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte - **Réurrences des thèmes abordés par les participants :**

Végétalisation, espaces verts et environnement

Végétaliser le « Cœur de Ville »

- **Développer les espaces verts** : 26 réponses
- **Végétaliser** le « Cœur de Ville » : 11 réponses
- **Arborer** : planter des arbres dans le « Cœur de Ville » : 9 réponses
- Créer une coulée verte avenue de Verdun : 1 réponse
- Créer des jardins partagés : 1 réponse
- Masquer les abords des voies ferrées SNCF par des murs végétaux : 1 réponse

Préserver la végétation existante

- **Conserver en l'état les parcs et jardins de la Ville** : 6 réponses
- Préserver les arbres existants : 3 réponses

Penser le dérèglement climatique

- Penser la ville et ses aménagements dans le contexte du dérèglement climatique (vagues de chaleur, orages violents, etc.) : 4 réponses

Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte - **Récurrences des thèmes abordés par les participants :**

Ambiances, qualité de vie et culture

Animer le « Cœur de Ville »

- Favoriser la convivialité, notamment en soirée, avec des espaces dédiés : 10 réponses
- Animer le « Cœur de Ville », notamment le lundi : 5 réponses
- Développer des espaces dédiés aux jeunes (terrain de football, skate parc, etc.) : 5 réponses
- Développer les animations : 2 réponses

Protéger la qualité du cadre de vie

- Lutter contre les nuisances sonores (circulation motorisée, trains, établissements recevant du public, passage d'avions) : 4 réponses
- Favoriser la proximité, faire en sorte que l'ensemble des commerces et services essentiels soient accessibles à pied ou à vélo : 4 réponses
- Renforcer le cadre familial : 3 réponses
- Favoriser la tranquillité publique : 3 réponses
- Lutter contre les incivilités : 1 réponse

- Œuvrer à la cohabitation intergénérationnelle : 1 réponse
- Œuvrer pour le vivre-ensemble : 1 réponse
- Œuvrer à la propreté : 1 réponse
- Œuvrer au renforcement de la sécurité publique : 1 réponse

La vie culturelle du « Cœur de Ville »

- Développer et encourager les manifestations culturelles et festives : 2 réponses
- Créer un cinéma et/ou un théâtre de qualité : 2 réponses
- Améliorer la programmation de la salle Jean Renoir : 1 réponse
- Créer des espaces dédiés aux événements locaux : 1 réponse
- Créer des salles de répétitions pour les associations musicales : 1 réponse
- Créer un espace culturel : 1 réponse
- Développer le conservatoire de musique : 1 réponse
- Mettre en œuvre les projets concernant la médiathèque et le conservatoire : 1 réponse

Si vous le souhaitez, précisez votre avis sur l'idée de faire évoluer le « Cœur de Ville »

242 réponses – Question ouverte - **Récurrences des thèmes abordés par les participants :**

Ambiances, qualité de vie et culture

Agir sur les espaces publics et les services proposés

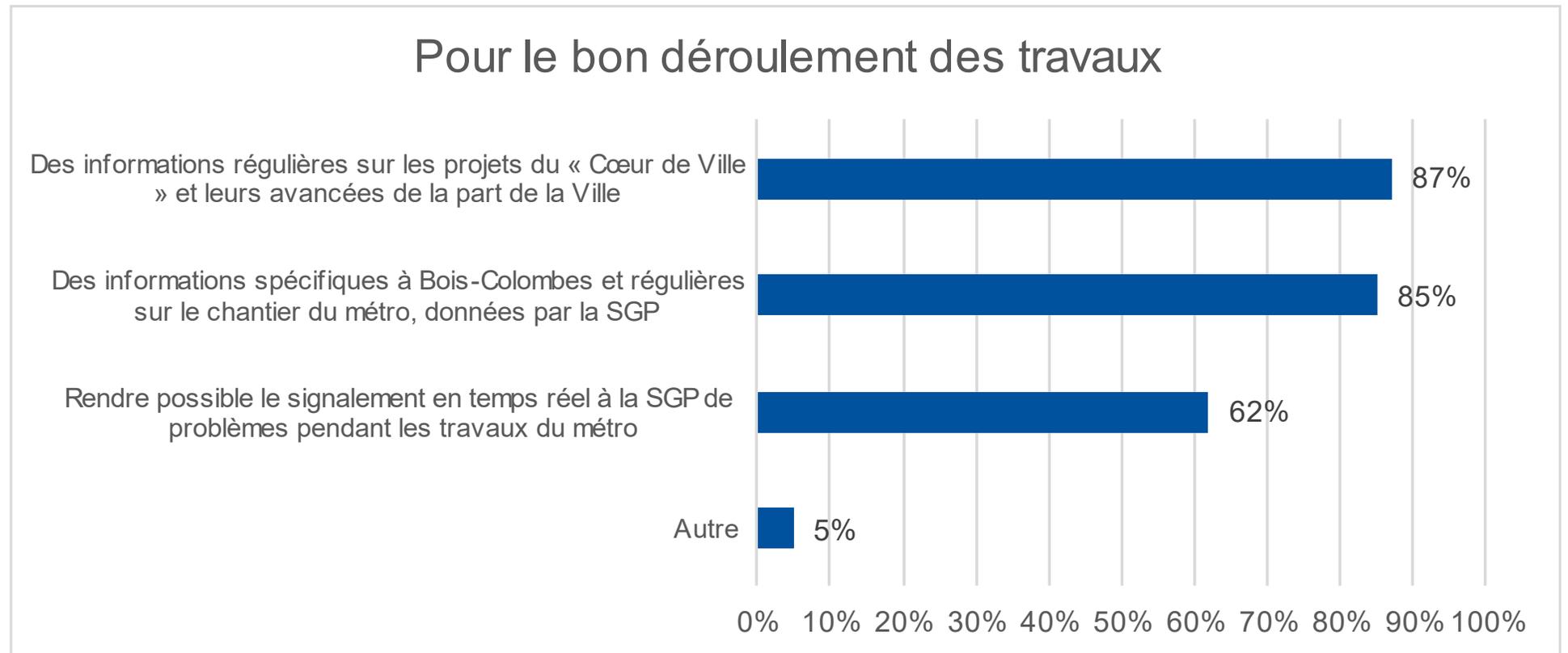
- Créer des parcs canins : 2 réponses
- Ouvrir une maison France Services : 1 réponse
- Faciliter l'accès au numérique : 1 réponse
- Développer l'éclairage public : 1 réponse
- Favoriser la rénovation des écoles ainsi que l'amélioration de l'offre périscolaire et sportive : 1 réponse

Par ailleurs, six contributions portent sur la mise en œuvre du projet en lui-même :

- Deux personnes rappellent l'importance de dialoguer et de concerter à toutes étapes du projet, la municipalité doit prendre en compte les aspirations des habitants.
- Deux personnes préconisent une vigilance renforcée sur les dépenses liées à la réalisation du projet.
- Une personne se dit contre le projet, celui-ci serait inutile et trop cher.
- Une personne rappelle l'importance de bien communiquer sur les travaux à venir.

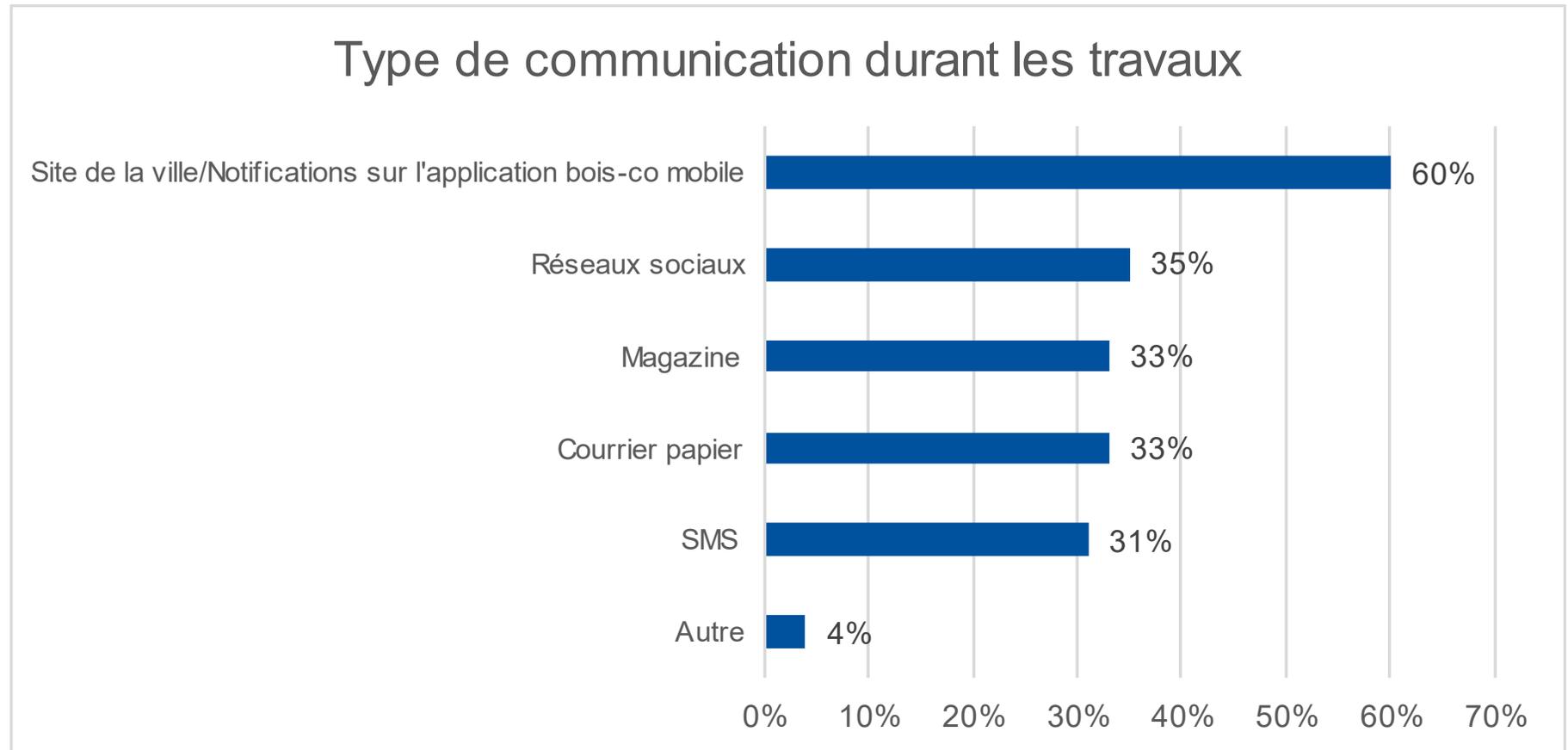
Selon vous, pour le bon déroulement des travaux dans le « Cœur de Ville », il faudrait...

882 réponses – autant de réponses possibles



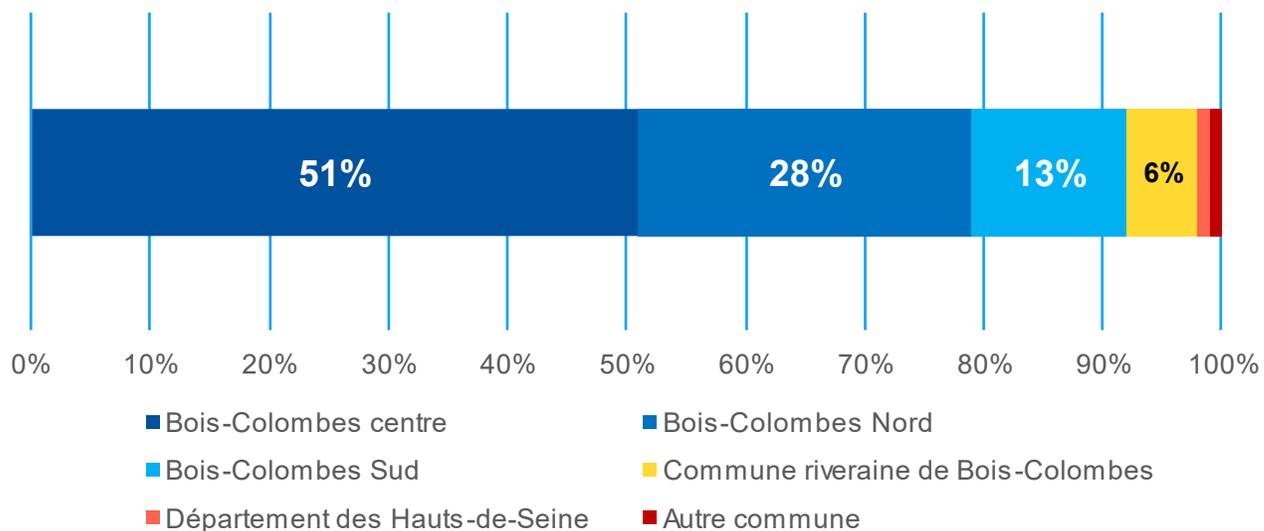
Quel type de communication souhaitez-vous pour suivre les travaux du « Cœur de Ville »

882 réponses – autant de réponses possibles

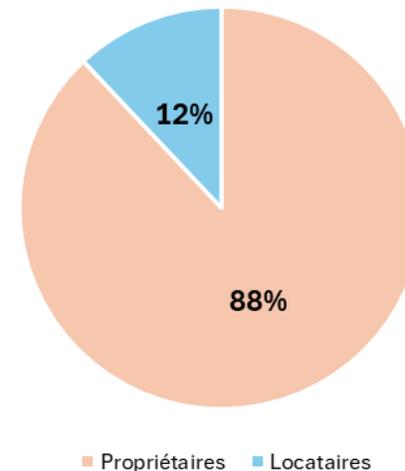


Le profil des répondants

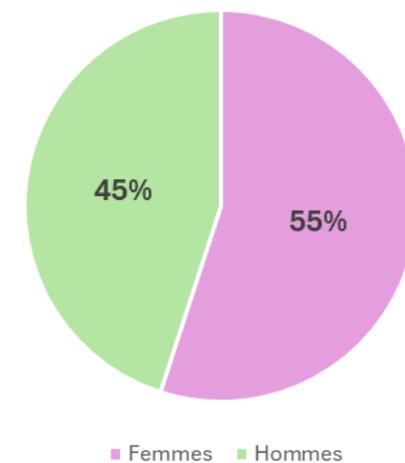
Lieu de résidence des répondants



Le statut des répondants



Le genre des répondants



92 %

Des répondants **habitent à Bois-Colombes**

Le profil des répondants

